



Ville de Tournai

Programme Stratégique Transversal 2024- 2030

Présenté au Conseil communal du 22 septembre 2025

Sommaire

1. Glossaire

2. Cadre juridique

2.1. Obligations communales

2.2. Articulations avec d'autres documents stratégiques

3. Méthodologie d'élaboration du PST

3.1. Les acteurs et leurs rôles

3.2. Une démarche participative : étapes et processus d'élaboration

3.3. Outil de gestion du PST

4. Cadre budgétaire

5. Suivi et évaluation du PST

6. Présentation des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des projets

6.1. Présentation générale

6.2. Volet externe

6.3. Volet interne

7. Annexe

1. Glossaire

CDLD : Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

CPAS : Centre public d'action sociale.

CRAC : Centre régional d'aide aux communes.

CODIR : Comité de direction.

DPC : Déclaration de politique communale.

OO : Objectif opérationnel.

OS : Objectif stratégique.

PCDR : Plan communal de développement rural.

PST : Plan stratégique transversal.

SDC : Schéma de développement communal.

2. Cadre juridique

2.1. Obligations communales

Le programme stratégique transversal a été intégré dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) par le décret du 19 juillet 2018¹, rendant cette démarche obligatoire pour toutes les communes et les CPAS de Wallonie. Modifié par le décret du 28 mars 2024², l'article L1123-27 du CDLD fixe les obligations des communes comme suit :

« §1^{er}. Dans les deux mois suivant la désignation des échevins, le collège communal soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat. Celle-ci comporte, au minimum, les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1131-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

§2. Le conseil communal prend acte du programme stratégique transversal, que le collège communal lui présente, dans les neuf mois qui suivent la désignation des échevins ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège communal conformément à l'article L1123-14.1^{er}.

Au cours de cette même séance du conseil communal, le programme stratégique transversal est débattu publiquement. »

Aux termes de l'article L1123-27 §2 du CDLD, « Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui traduit la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Cette stratégie se décline en objectifs opérationnels, projets et actions, définis notamment en fonction des moyens humains et financiers à disposition ».

Le PST repose sur une collaboration étroite entre le collège communal et l'administration. »

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. Cette évaluation comprend un bilan des synergies entre la commune et le CPAS telles que visées à l'alinéa 2.

¹ Décret du 19 juillet 2018 intégrant le Programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

² Décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de simplifier le fonctionnement et l'organisation des organes communaux et provinciaux du 28 mars 2024, Art.25.

Le comité de direction constitue un rapport d'exécution dont le collège communal se saisit pour réaliser la dernière évaluation de la législature. Ce rapport d'exécution et cette évaluation sont transmis au conseil communal pour prise d'acte, dans le courant du premier semestre de l'année du renouvellement intégral des conseils communaux, ainsi qu'au collège issu des élections suivantes.

Le programme stratégique transversal peut être actualisé en cours de législature.

Le programme stratégique transversal est publié conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Il est mis en ligne sur le site internet de la commune.

§3. La délibération du conseil communal prenant acte du programme stratégique transversal est communiquée au Gouvernement. »

Ce même décret renforce les missions des grades légaux, notamment via les articles suivants :

- L1124-4, §1^{er}, alinéa 2 : « *Le directeur général est également chargé de la mise en œuvre du programme stratégique transversal.* »
- L1124-40, §1^{er}, alinéa 2, 5° : « *Le directeur financier est chargé du suivi financier du programme stratégique transversal.* »

Le décret renforce également le rôle du comité de direction, en prévoyant à l'article L1211-3, §2 :

« Le comité de direction :

1° participe à l'élaboration du programme stratégique transversal en soutien au collège communal visé à l'article L1121-1 ;

2° assure le suivi du programme stratégique transversal dans le cadre de sa mise en œuvre. »

Un autre décret du 19 juillet 2018 a par ailleurs été promulgué afin d'intégrer le programme stratégique transversal dans la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres Publics d'Actions Sociale (CPAS).

Le PST vise à :

- Professionnaliser la gestion communale, en adoptant une démarche stratégique déclinée en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, actions et moyens ;
- Impliquer les autorités communales dans une vision à moyen terme ;
- Mobiliser et fédérer les autorités et agents communaux autour d'un projet partagé ;
- À partir d'un état des lieux, définir les contours d'un projet et en dégager les actions prioritaires ;
- Rassembler les différents plans et programmes existants pour leur donner une meilleure visibilité et cohérence ;

- Favoriser une approche transversale, décroisonnée et coordonnée, voire transcommunale, des projets communaux ;
- Planifier les ressources et hiérarchiser les actions de manière réaliste ;
- Améliorer la communication avec les citoyens et la société civile.

2.2. Articulation avec d'autres documents stratégiques

La déclaration de politique communale et le programme stratégique transversal sont étroitement liés. La déclaration de politique communale, présentée au conseil communal du 16 décembre 2024, exprime les grandes lignes du projet politique du collège pour les six années à venir. Après adoption par le conseil communal, la déclaration de politique communale a été publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 du CDLD et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune.

La DPC fixe les priorités, les engagements majeurs et les grandes orientations budgétaires. Le PST, quant à lui, permet de mettre en œuvre concrètement cette déclaration. Il en est la traduction stratégique et opérationnelle, en organisant les objectifs politiques en projets, actions et moyens adaptés. Là où la déclaration fixe le cap, le PST donne la méthode pour y parvenir, en assurant le lien entre la vision politique du collège communal et la réalité administrative de sa mise en œuvre.

Outre la déclinaison de la DPC, le PST fédère les autres programmes, schémas ou plans communaux dont les actions et les projets peuvent intégrer le PST dans la partie qui les concerne. Il s'agit notamment du Programme Communal de développement rural (PCDR) et du Schéma de Développement Communal (SDC), tous deux repris dans les projets du présent PST.

3. Méthodologie d'élaboration du PST

3.1. Les acteurs et leurs rôles

Le collège communal

Le collège communal assure le pilotage politique du PST, tel que défini à l'article L1123-27 du CDLD. Il présente le PST au conseil communal dans les neuf mois suivant sa constitution et est chargé de son actualisation et de son évaluation.

Dans la phase d'élaboration du PST, le collège communal collabore activement avec l'administration et valide les grandes orientations et les ressources associées. Par la suite, il supervise l'évolution des projets et procède à l'évaluation du PST.

Enfin, conformément au décret, le Collège présente le rapport d'évaluation final au conseil communal pour prise d'acte.

Le comité de pilotage PST

Mis en place dès le démarrage du programme, le comité de pilotage rassemblant notamment le directeur général, le directeur général adjoint, le directeur financier, la cheffe de division de la direction générale, la coordinatrice PST et les chefs de cabinets des trois partis composant le collège communal, assure la coordination administrative et technique du PST. Il se réunit périodiquement pour garantir la cohérence du travail des services, faciliter les interactions entre les directions, et appuyer les chefs de projets dans leurs missions.

Il constitue un maillon opérationnel clé, assurant l'articulation entre les niveaux hiérarchiques et favorisant une approche transversale. Son rôle se poursuivra dans la phase de suivi, notamment dans l'identification des besoins d'ajustement ou de réorientation.

Le comité de direction (CODIR)

Le comité de direction, composé des directeurs généraux et financier, des chefs de division et de direction, a joué un rôle structurant dans l'élaboration du PST : désignation des chefs de projets, accompagnement méthodologique, validation des étapes de mise en œuvre, relais des consignes stratégiques.

Son rôle est également encadré par l'article L1211-3, §2 du CDLD, qui lui confie une triple mission :

- 1- Participer à l'élaboration du PST et soutenir le collège communal ;
- 2- Assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- 3- Réalisation du rapport d'exécution en vue de l'évaluation finale du PST.

Le CODIR conserve donc une responsabilité continue, à la fois stratégique et opérationnelle, tout au long du cycle de vie du PST.

Le directeur général

Conformément à l'article L1124-4, §1^{er}, alinéa 2 du CDLD, le directeur général est chargé de la mise en œuvre du PST. À ce titre, il supervise l'ensemble du processus, veille à son intégration dans le fonctionnement administratif quotidien et garantit sa conformité avec les orientations stratégiques de la Ville.

Son rôle est à la fois institutionnel et opérationnel :

- Il encadre les équipes ;
- Il soutient les directions dans la planification des actions ;
- Il valide les étapes-clés du suivi ;
- Il assure la coordination globale entre les services et le collège communal.

Le directeur financier

En vertu de l'article L1124-40, 1^{er}, alinéa 2, 5° du CDLD, le directeur financier est chargé du suivi financier du PST.

La coordinatrice PST

Chargée de la coordination transversale, la coordinatrice PST assure le lien entre les services, le collège communal, le comité de pilotage et les chefs de projets. Elle pilote la démarche sur le plan méthodologique, centralise les informations, organise les réunions de suivi, et veille à la bonne utilisation de l'outil de gestion de projets.

Elle joue un rôle de facilitatrice, garantissant la fluidité des échanges, la cohérence de la démarche et l'implication des différents acteurs.

Elle restera pleinement mobilisée dans les prochaines étapes : évaluation continue, actualisations éventuelles, coordination, etc.

Dès cette première étape de l'élaboration du programme, les rôles des différents acteurs se sont révélés essentiels, dans une dynamique qui se poursuivra tout au long de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du PST.

3.2. Une démarche participative : étapes et processus d'élaboration

Le Programme Stratégique Transversal (PST) de la Ville de Tournai a été élaboré selon une méthodologie participative, fondée sur une collaboration étroite entre les autorités politiques et l'administration. Dès le début de la démarche, tous les acteurs internes ont été impliqués dans le processus.

L'administration a joué un rôle moteur dans la réalisation du constat de départ en mobilisant ses données et sa connaissance du terrain. Ce constat a été présenté au collège communal et a intégré sa propre analyse stratégique, en fonction des priorités politiques définies dans sa déclaration de politique communale.

Sur base de la déclaration de politique communale présentée au conseil communal par la majorité en date du 16 décembre 2024, le collège communal a dans un premier temps défini les objectifs stratégiques et opérationnels qu'il entend mener tout au long de la mandature.

Pour définir les projets, l'administration a formulé des propositions en lien avec les objectifs stratégiques et opérationnels, mais c'est le collège communal qui a en fin de compte fixé les projets retenus, l'ordre de priorité et les résultats attendus.

La méthodologie adoptée s'est reposée sur plusieurs piliers :

- L'implication de tous les acteurs internes (comité de direction, comité de pilotage, directions, divisions, services, autorités politiques, etc.) ;
- La mise en place d'un comité de pilotage PST pour assurer la coordination administrative et politique du PST ;

- Le travail effectué par la coordinatrice PST pour assurer la cohérence transversale des contributions et le partage d'informations ;
- Une formation en gestion de projets dispensée aux membres du comité de direction et aux chefs de projets désignés pour piloter le PST. Celle-ci a permis d'instaurer un langage commun et partagé à l'ensemble des acteurs, facilitant ainsi la définition des projets et leur bon déroulement.

L'ensemble de la démarche s'est déroulé dans un esprit de co-construction entre le politique et l'administration, à travers l'organisation de réunions conjointes, d'analyses partagées et d'allers-retours réguliers entre les services et les membres du collège communal. Cette logique de binôme est apparue essentielle au bon aboutissement de la phase d'élaboration du PST.

3.3. Outil de gestion du PST

Dans un souci de cohérence, de lisibilité et d'efficacité, la Ville s'est dotée d'un outil de gestion destiné à accompagner l'ensemble du cycle de vie du PST : de son élaboration à son évaluation, en passant par le suivi opérationnel. Cet outil a pour objectif de centraliser les informations, de faciliter la planification et la mise en œuvre des actions, de suivre leur état d'avancement et d'évaluer les résultats obtenus. Il permet également de produire des tableaux de bord réguliers, et de faciliter, pour l'ensemble des acteurs, le suivi des différentes étapes de leurs projets.

4. Cadre budgétaire

L'élaboration du Programme Stratégique Transversal 2024-2030 s'inscrit pleinement dans le cadre budgétaire défini par la déclaration de Politique Communale approuvée par le conseil communal en sa séance du 16 décembre 2024 :

« Une gestion prudente, rigoureuse, pérenne et à l'équilibre des finances communales, visant à répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis que la Ville aura à affronter à long terme, constituera le principe fondamental.

Depuis 1994, la Ville de Tournai est soumise au contrôle du CRAC et du Gouvernement wallon et dernièrement depuis 2022 et jusqu'en 2026, dans le cadre actuel du plan « Oxygène » en telle manière qu'elle doit continuer à se conformer aux exigences et respect des trajectoires en matière de personnel, de fonctionnement et d'investissement, qui lui sont imposées.

Sans préjudice des contraintes précitées, la Ville poursuivra sa recherche d'un budget ordinaire à l'équilibre et de niveaux d'endettement raisonnables pour le budget extraordinaire, de manière structurelle et cohérente, tout en stabilisant sa fiscalité.

La Ville développera une trajectoire budgétaire en vue d'assainir structurellement ses finances. Ceci permettra, en maintenant une gestion rigoureuse des deniers publics, de retrouver à terme une capacité d'investissement et une maîtrise de la dette communale, et de développer harmonieusement de nouveaux projets et politiques publiques indispensables au bien-être des Tournaisiens.

Pour l'atteindre, et guider et motiver nos décisions budgétaires,

- nous auditerons et analyserons la situation budgétaire et financière actuelle et passée ;
- la Ville établira une vision pluriannuelle qui tienne compte des attentes de la population et des besoins objectifs des services communaux. Elle inclura une programmation pluriannuelle des investissements à l'extraordinaire ;
- la Ville monitorera la structure de son endettement, de ses actifs, de ses réserves et de sa trésorerie, leur maturité, leur rendement, et leur impact à long terme sur les finances communales, et tout en veillant à leur gestion dynamique ;
- la Ville évaluera son patrimoine immobilier, l'impact budgétaire de ce dernier, et ses besoins à terme en la matière ;
- la Ville optimisera son portefeuille d'assurances, en particulier concernant son patrimoine immobilier ;
- une projection à long terme du cadre du personnel communal sera réalisée, au regard notamment des besoins actuels et futurs de la Ville et de ses capacités budgétaires structurelles ;
- la Ville mettra en place un processus d'identification, d'évaluation, et de mitigation des risques stratégiques pouvant avoir un impact budgétaire et financier.

Les synergies entre la Ville et le CPAS seront évalués et accentués pour viser l'efficience, la mutualisation et une meilleure allocation des ressources, tout en maintenant un service de qualité. La concertation budgétaire entre la Ville et le CPAS sera accentuée. De même, les synergies et mutualisations avec d'autres communes seront recherchées.

Nous veillerons activement à mobiliser les moyens disponibles à l'échelle de la Région, de la Communauté, du fédéral et de l'Europe, de façon structurelle ou pour des projets spécifiques. La recherche des opportunités de subsides, de financement et de participation aux initiatives organisées par d'autres niveaux de pouvoir sera accentuée. La Ville identifiera les initiatives pertinentes proposées par le « fonds des communes de l'extraordinaire » prévu dans la nouvelle DPR Wallonne. La Ville plaidera et motivera systématiquement sa double situation combinant notamment la situation d'une grande ville et du monde rural.

En ce qui concerne les dépenses, les moyens publics seront toujours prioritairement recentrés sur les missions nécessaires au bien-être des citoyens et qui ne peuvent être exercées que par les communes.

La poursuite des politiques publiques, la mise en œuvre de nouvelles politique publiques ou de nouveaux projets seront soumises à l'existence de marges budgétaires ou de sources de financements ne mettant pas en péril l'équilibre budgétaire et financier structurel de la Ville tant à court qu'à long terme.

La Ville s'orientera dans une culture de l'évaluation, de l'anticipation, de l'amélioration continue, et des réformes.

Dans une culture permanente de l'évaluation, la majorité continuera d'analyser chaque dépense pour s'assurer qu'elle réponde à un besoin.

Elle mettra progressivement en place une approche par budget « réalité / base zéro ».

Elle mènera des évaluations et analyses périodiques des dépenses (« *spending review* ») par thématiques.

Des objectifs précis seront définis aux nouvelles politiques publiques et grands projets. Ils seront accompagnés d'indicateurs clé et d'une identification et mitigation des risques.

La Ville mènera un suivi des projets et politiques publiques en cours, tant budgétaire, que par rapport à ses objectifs, risques et indicateurs, avec au moins une évaluation approfondie à mi-projet (« *in depth review* »).

Une procédure structurée visera enfin à réaliser un retour d'expérience utile à la clôture des gros projets et après 3 ans de mise en œuvre d'une nouvelle politique publique.

Les conclusions de ce retour d'expérience seront implémentées dans les politiques et projets futurs. Cette évaluation pourra entraîner la poursuite, l'arrêt ou la réorientation des politiques menées.

Le benchmarking avec d'autres communes comparables sera utilisé comme élément d'évaluation et comme guide à l'affectation efficiente des ressources. Le retour d'expérience et les bonnes pratiques en place dans d'autres villes et communes seront recherchés, évalués et implémentés.

Il sera fait appel aux appuis offerts par le Centre régional d'Aide aux Communes, et en particulier à son service Etudes-conseils, ainsi qu'aux études macro-économiques d'autres organismes.

Les tâches et structures redondantes seront identifiées et devront, là où elles existent, être supprimées autant que possible afin d'accroître l'efficacité. Une analyse de l'ensemble des organismes locaux et para-locaux sera réalisée afin d'évaluer si les raisons qui ont conduit à leur création sont toujours d'actualité. Leur mode de fonctionnement et les synergies possibles à créer seront également étudiés.

La gestion de certains centres d'intérêts (par exemple : piscines, centres sportifs, etc.) et la réalisation de certaines tâches généralement assurées par les communes elles-mêmes, pour leur propre compte (entretien des voiries et des immeubles communaux, gestion des espaces publics et des cimetières, etc.) seront réévaluées. Sur cette base, la Ville veillera à en confier la gestion à la structure la plus adaptée, qu'elle soit publique (commune, supracommunalité, régie communale, asbl communale) ou privée pour le cas elle serait plus efficiente.

La Ville évaluera la possibilité de PPP partout où cela sera possible, afin de diminuer les dépenses d'investissement et donc de limiter les charges de dette qui pèsent sur la fiscalité locale.

La Ville évaluera la performance, l'efficacité, les gains en matière d'économie d'échelle et de synergies, et la qualité des services concernant les missions accordées à des organisations supracommunales.

La transparence des décisions en matière de subventionnement sera assurée. Un cadastre des subventions octroyées dans l'ensemble des domaines de la vie publique et en particulier vers les associations sera poursuivi. Il fera l'objet d'une information

claire et accessible. Le contrôle de leur gouvernance, des subventions, de leur modalités et usages, sera effectué.

La Ville poursuivra une réflexion sur le financement des associations subventionnées. Après une analyse de chacun de ces crédits thématiques, de leur objet et de leur éventuelle redondance, la Ville évaluera la possibilité de prévoir un financement quinquennal pérenne, diminuant la dépendance des associations à des financements subventionnés annuels et fragilisant la dynamique de ces structures et leur capacité de rétention de leur personnel.

Au travers d'une lettre de mission, il sera notamment demandé à l'ensemble des représentants la Ville dans les assemblées générales de ces organismes de rédiger un rapport sur les décisions prises par lesdites assemblées générales et toute autre information pertinente.

La Ville encouragera la fusion volontaire des fabriques d'églises et la mise en place de plans pluriannuels des travaux.

En matière de fiscalité,

- la Ville privilégiera la mise en place de redevances, plutôt que de nouvelles taxes, pour rémunérer les services particuliers et facultatifs ;
- le Collège mènera un travail de réflexion à l'égard de certains règlements taxes. Le règlement-taxé communal sera revu afin de le simplifier, de l'harmoniser et le rendre plus lisible pour la population, dans le respect de la législation, des principes définis par les Cours et tribunaux, et à l'aune des contraintes émises par la tutelle régionale en matière de recettes ;
- la Ville accentuera ses actions en matière de perception et de recouvrement des recettes communales, fiscales et non-fiscales ;
- la Ville privilégiera une fiscalité communale plus juste, pesant moins sur les revenus du travail.

La Ville **plaidera enfin auprès des autres niveaux de pouvoir**, et en particulier du fédéral pour :

- réclamer un financement fédéral des zones de secours à hauteur d'au moins 50% de la dotation globale ainsi que l'indexation de celle-ci ;
- réclamer une révision de la *Norme KUL* pour le financement des zones de police ;

- solliciter une reprise du financement du revenu d'intégration sociale ;
- plaider pour une intervention, une réforme des pensions des agents de la fonction publique locale, et le maintien des points APE. »

5. Suivi et évaluation du PST

Dans le prolongement de la phase d'élaboration du Programme Stratégique Transversal, la Ville de Tournai s'engage dans une nouvelle étape essentielle : celle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets. Cette démarche, imposée par le décret du 19 juillet 2018, n'est pas une simple obligation réglementaire, elle s'inscrit dans la volonté de faire du PST un outil dynamique, évolutif et pilotable, au service d'une action publique cohérente et réactive.

Conformément au cadre légal, deux moments d'évaluation sont prévus de manière obligatoire : à mi-législature et en fin de législature. Pour ce faire, le comité de direction, avec l'appui de la coordinatrice PST, constitue un rapport d'exécution à destination du collège communal. Ce dernier s'en saisit pour réaliser l'évaluation, laquelle est ensuite transmise au conseil communal pour prise d'acte.

Toutefois, la Ville de Tournai a fait le choix d'aller plus loin que les obligations décrétales. Le collège communal a en effet décidé de mettre en place une évaluation annuelle du PST. Cette initiative vise à renforcer le pilotage continu de la stratégie communale et à offrir la possibilité d'ajuster les projets au fil du temps, en fonction des imprévus, des opportunités ou des contraintes rencontrées, notamment budgétaires. Ce suivi plus régulier permet de maintenir une dynamique de progrès, sans attendre les échéances fixées par le décret.

Un dispositif de suivi s'inscrira dans une logique de co-construction, à l'image du processus d'élaboration du PST. Il permettra aussi de valoriser les réussites, de tirer des enseignements des difficultés rencontrées, et d'ajuster en continu la feuille de route de la Ville pour mieux répondre aux besoins du territoire.

À travers ce dispositif, la Ville réaffirme son ambition de faire du PST un véritable outil de gouvernance partagée, flexible et ancré dans la réalité du terrain.

6. Présentation des objectifs stratégiques, des objectifs opérationnels et des projets

6.1. Présentation générale

Le collège communal a défini une série d'objectifs stratégiques et opérationnels pour les deux volets du PST : le volet externe et le volet interne.

Le volet externe traduit les ambitions politiques énoncées dans la déclaration de politique communale et couvre l'ensemble des matières pour lesquelles la commune est compétente.

En collaboration avec l'administration, le collège communal a identifié une liste de projets à mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Pour ce volet, 154 projets ont été retenus, répartis entre :

- 10 objectifs stratégiques
- 34 objectifs opérationnels

Le volet interne, quant à lui, est axé sur l'amélioration du fonctionnement et de l'organisation de l'administration. Il comprend 25 projets répartis entre :

- 3 objectifs stratégiques
- 6 objectifs opérationnels

Par souci de lisibilité, seuls les objectifs stratégiques, les objectifs opérationnels et les intitulés de projets sont repris ci-dessous dans le tableau de bord.

Pour plus de détails concernant chaque projet, vous avez la possibilité de consulter l'annexe au présent rapport, dans laquelle figure chaque fiche projet extraite de l'outil de gestion et présentée de manière détaillée.

Une sélection ciblée des projets

Afin de garantir la pertinence et la lisibilité du programme, seuls les projets nouveaux ou les projets existants faisant l'objet d'une amélioration significative ont été retenus.

Les tâches quotidiennes, de même que les missions légales ou régaliennes relevant du fonctionnement habituel de l'administration, ont volontairement été écartées du PST. Cette sélection volontaire renforce la valeur ajoutée stratégique du programme et évite son alourdissement.

Les projets en synergie Ville-CPAS

Conformément à l'article L1512-1/1 du CDLD, les projets mis en œuvre en synergie avec le CPAS de Tournai ont été intégrés dans le PST. Au total, ce sont 10 projets prévus, 2 projets pour le volet externe et 8 projets pour le volet interne.

PST 2024-2030			
	Volet externe	Volet interne	Global
Objectifs stratégiques	10	3	13
Objectifs opérationnels	34	6	40
Projets	151	25	176

Objectif stratégique (OS)

E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés

Objectif opérationnel (OO)

OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

N°	Projet
1.1.1.	Déployer une application mobile pour les citoyens
1.1.2.	Intégrer l'IA dans le moteur de recherche de nos sites web
1.1.3.	Renforcer l'accès aux espaces publics numériques
1.1.4.	Élargir l'offre et simplifier les démarches administratives accessibles aux citoyens sans déplacement (en ligne)
1.1.5.	Permettre aux citoyens de signaler des problèmes touchant à l'environnement et aux infrastructures
1.1.6.	Mettre à jour et harmoniser la réglementation et la tarification du prêt de matériel communal, de la location des salles communales et de l'occupation du domaine public.

Objectif stratégique (OS)

E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés

Objectif opérationnel (OO)

OO.1.2. Améliorer la visibilité, la transparence, la communication et l'information, en particulier sur la vie et la gestion communale, et les projets en cours, et moderniser l'identité visuelle.

N°	Projet
1.2.1.	Créer une nouvelle charte graphique qui reflète une identité forte, cohérente et différenciante pour Tournai
1.2.2.	Augmenter l'utilisation des médias dans l'espace public pour valoriser la ville
1.2.3.	Organiser des rencontres avec l'ARAHO pour les sensibiliser sur les démarches et les délais.

Objectif stratégique (OS)

E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés

Objectif opérationnel (OO)

OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

N°	Projet
1.3.1.	Dynamiser et renforcer le rôle des conseils consultatifs et des comités d'accompagnement menés par le service cohésion sociale dans le processus décisionnel communal
1.3.2.	Instaurer des organes de dialogue avec les acteurs de la mobilité
1.3.3.	Créer une plateforme d'échange entre et avec les associations locales incluant un agenda des événements et activités de la ville.
1.3.4.	Organiser la fête de la musique avec une démarche participative
1.3.5.	Mettre en place un budget participatif dédié à la jeunesse

Objectif stratégique (OS)

E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics

Objectif opérationnel (OO)

OO.2.1. Lutter contre les incivilités, nuisances et dégradations, par des approches préventives et répressives.

N°	Projet
2.1.1.	Réduire de 20% les incivilités liées à la propreté publique
2.1.2.	Mettre en place de nouvelles campagnes de sensibilisation au zéro déchet par le biais du réflexe zéro déchet
2.1.3.	Améliorer les actions des travailleurs du service de prévention sur la définition et la prise en charge des incivilités

Objectif stratégique (OS)

E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics

Objectif opérationnel (OO)

OO.2.2. Améliorer et optimiser la collecte des déchets et poubelles.

N°	Projet
2.2.1.	Installer des poubelles de tri dans tous les bâtiments communaux

Objectif stratégique (OS)

E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics

Objectif opérationnel (OO)

OO.2.3. Entretenir, préserver et restaurer le bâti communal.

N°	Projet
2.3.1.	Mettre en œuvre le plan de rénovation des toitures des bâtiments communaux dans l'ordre des priorités fixées
2.3.2.	Élaborer une stratégie immobilière pour une gestion optimale des bâtiments et terrains communaux
2.3.3.	Restaurer les châssis de l'Hôtel de Ville
2.3.4.	Mettre en place un plan de gestion des risques d'incendie dans l'ensemble des bâtiments communaux
2.3.5.	Restaurer le bâtiment du Musée d'Histoire naturelle.
2.3.6.	Rénover le bâtiment abritant le musée des Beaux-Arts
2.3.7.	Restaurer le kiosque à musique du Parc communal
2.3.8.	Réhabiliter un immeuble avec une surface commerciale et 5 logements publics à la rue des Chapeliers 12/16
2.3.9.	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration de l'état des sanitaires dans les écoles

Objectif stratégique (OS)

E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics

Objectif opérationnel (OO)

OO.2.4. Embellir l'espace public.

N°	Projet
2.4.1.	Adapter les espaces publics (places, rues, parcs, trottoirs, etc.) en tenant compte des caractéristiques spécifiques du territoire urbain concerné
2.4.2.	Réaliser un diagnostic de l'espace public existant
2.4.3.	Installer du mobilier urbain confortable, fonctionnel et esthétique
2.4.4.	Mettre en place un revêtement durable, respectueux du lieu et adapté à sa localisation

Objectif stratégique (OS)

E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité

Objectif opérationnel (OO)

OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

N°	Projet
3.1.1.	Organiser une médiation historique autour des archives patrimoniales de la Ville
3.1.2.	Restaurer les monuments (et éléments associés) de la mémoire avec une attention particulière pour les villages
3.1.3.	Créer un lien physique entre le Carré Janson et la Cathédrale pour renforcer l'expérience de découverte de ces deux sites
3.1.4.	Trouver une affectation spécifique pour les 3 SAR reconnus dans le cadre de la PIV
3.1.5.	Réaliser une évaluation patrimoniale des bâtiments communaux classés
3.1.6.	Mettre en place un plan de gestion UNESCO pour le Beffroi
3.1.7.	Mettre en oeuvre le plan de gestion UNESCO pour la cathédrale
3.1.8.	Solliciter le mécénat privé pour la préservation des éléments patrimoniaux
3.1.9.	Créer une plateforme réunissant les Archives de la Ville et les différentes associations patrimoniales
3.1.10.	Renforcer la veille et le suivi archéologiques lors des travaux impactant le sous-sol de la commune
3.1.11.	Mettre en place des activités dans le cadre des journées européennes de l'archéologie organisés par l'AWAP
3.1.12.	Augmenter la visibilité du petit patrimoine des villages
3.1.13.	Établir un partenariat avec Hainaut Mémoire pour développer des activités liées au devoir de mémoire
3.1.14.	Numériser les archives patrimoniales de la Ville
3.1.15.	Préserver le site du château de Vaulx

Objectif stratégique (OS)

E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité

Objectif opérationnel (OO)

OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

N°	Projet
3.2.1.	Élaborer un programme transversal et pluriannuel d'expositions dans les différents lieux de culture, en ville et hors les murs
3.2.2.	Relocaliser les bibliothèques des villages de Gaurain et de Templeuve
3.2.3.	Reconduire la reconnaissance des bibliothèques par l'introduction et la mise en œuvre d'un Plan de Développement Quinquennal
3.2.4.	Renforcer la visibilité de l'art dans l'espace public grâce à un parcours thématique autour des œuvres d'art présentes en ville
3.2.5.	Augmenter la visibilité, la lisibilité et l'accessibilité du festival "Art dans la Ville"

Objectif stratégique (OS)

E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité

Objectif opérationnel (OO)

OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

N°	Projet
3.3.1.	Créer une cartographie pédagogique des monuments (et éléments associés) de la mémoire
3.3.2.	Réaliser l'inventaire numérique des collections des musées et les œuvres d'art de l'espace public
3.3.3.	Élaborer une nouvelle stratégie pour l'offre muséale qui valorise nos collections autour des Arts, des Sciences, de l'Histoire, de l'Archéologie et du patrimoine immatériel
3.3.4.	Développer l'offre des activités, animations et contenus de médiation autour des collections des musées pour toucher de nouveaux publics
3.3.5.	Faire connaître et faire vivre le patrimoine culturel immatériel via les actions du MuFlm et de la bibliothèque
3.3.6.	Durant la période de fermeture du Musée des Beaux-Arts, organiser des activités et des événements décentralisés autour des collections
3.3.7.	Améliorer l'accueil et l'accessibilité au Musée de Folklore et des Imaginaires : médiation interactive, aménagements.
3.3.8.	Créer un prix d'architecture à destination des étudiants de LOCI

Objectif stratégique (OS)

E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui

Objectif opérationnel (OO)

OO.4.1. Prévenir la précarité et lutter contre la grande précarité.

N°	Projet
4.1.1.	Intensifier la collaboration entre les acteurs sociaux, le RSUT, le CPAS et la Ville
4.1.2.	Augmenter la présence des travailleurs de rue sur le terrain
4.1.3.	Créer un plan de lutte transversal contre les discriminations de genre et liées à la sexualité

Objectif stratégique (OS)

E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui

Objectif opérationnel (OO)

OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

N°	Projet
4.2.1.	Créer un répertoire reprenant les associations travaillant la question du Handicap sur le territoire tournaisien
4.2.2.	Réorganiser l'évènement annuel de la Journée du Handicap
4.2.3.	Former le personnel communal sur l'accueil des personnes en situation de handicap
4.2.4.	Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les démarches administratives complexes
4.2.5.	Mettre en place une "signalétique accessible" avec pictogrammes pour les formulaires et l'orientation dans l'administration, en particulier pour le handicap mental (autisme, trisomie).

Objectif stratégique (OS)

E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui

Objectif opérationnel (OO)

OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

N°	Projet
4.3.1.	Mettre en location des logements de qualité à prix modéré
4.3.2.	Réaliser un diagnostic des besoins en logements
4.3.3.	Identifier les logements inoccupés et inciter les propriétaires à mettre fin à cette inoccupation
4.3.4.	Mettre en place une stratégie de lutte contre les discrimination en matière de logement
4.3.5.	Augmenter le nombre de logements de transit
4.3.6.	Augmenter le nombre de logements communaux destinés aux personnes sans-abri avec accompagnement des équipes d'Housing First
4.3.7.	Développer l'axe "propriétaire-bailleur" en collaboration avec les réseaux associatif et professionnel
4.3.8.	Mettre en place un dispositif d'hébergement à moyen terme pour les ménages évacués d'urgence
4.3.9.	Identifier les problématiques avec les partenaires et élaborer un plan d'action afin de mieux prévenir et gérer les expulsions.

Objectif stratégique (OS)

E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs

Objectif opérationnel (OO)

OO.5.1. Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer et dynamiser le pôle économique tournaisien, entreprises, commerces, PME et indépendants, vecteurs d'emplois.

N°	Projet
5.1.1.	Créer un groupe de travail avec tous les acteurs de promotion du commerce local
5.1.2.	Créer des actions de promotion visant le développement du tourisme de séjour
5.1.3.	Organiser de façon optimale le système de diffusion de la musique dans les rues du centre-ville
5.1.4.	Réaliser une nouvelle signalétique touristique et mettre en réseau un affichage dynamique

Objectif stratégique (OS)

E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs

Objectif opérationnel (OO)

OO.5.2. Soutenir, promouvoir, organiser et moderniser les festivités, les événements emblématiques, commerciaux, culturels et folkloriques, dans le centre et dans les villages, en collaboration avec les associations, entreprises et commerces locaux

N°	Projet
5.2.1.	Promouvoir et réorganiser les marchés ; les inclure dans l'offre touristique et dans la promotion touristique ; créer du lien avec les commerces locaux
5.2.2.	Créer des événements alliant le commerce et le tourisme et visant l'attractivité de la Ville
5.2.3.	Regrouper l'organisation de certains événements dans une démarche collaborative
5.2.4.	Utiliser le vidéo mapping pour mettre le patrimoine en valeur

Objectif stratégique (OS)

E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs

Objectif opérationnel (OO)

OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

N°	Projet
5.3.1.	Augmenter le nombre d'événements d'entreprise dans le secteur du tourisme d'affaires (MICE)
5.3.2.	Appuyer la démarche du PNPE en vue de l'obtention du label européen du tourisme durable
5.3.3.	Mettre en place des nouveaux produits touristiques autour de l'Escaut
5.3.4.	Identifier des lieux de stationnement pour les autocars touristiques
5.3.5.	Aménager l'office du tourisme pour en faire un lieu multi-services pour visiteurs et citoyens
5.3.6.	Concevoir et mettre en ligne un nouveau site web pour l'office du Tourisme
5.3.7.	Capitaliser sur le Carré Janson pour promouvoir la destination touristique
5.3.8.	Proposer une solution d'accueil aux groupes scolaires
5.3.9.	Mettre en place des activités au sein de l'Office du tourisme afin de créer les synergies avec les partenaires locaux et de contribuer à l'ancrage local
5.3.10.	Optimiser l'exploitation du Fort rouge
5.3.11.	Mettre en place une nouvelle application de billetterie, de réservation et de boutique pour l'office du tourisme, le beffroi et les musées communaux
5.3.12.	Etendre et structurer l'offre de circuits touristiques autour de l'ADN de la destination Tournai et pour les publics cibles

Objectif stratégique (OS)

E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants

Objectif opérationnel (OO)

OO.6.1. Développer et mettre en œuvre une vision urbanistique pour aménager et structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle, et répondre efficacement au développement des projets immobiliers.

N°	Projet
6.1.1.	Actualiser le SDC de Tournai au regard du SDT
6.1.2.	Réaliser un GCU qui servira de référence aux projets urbanistiques privés et publics
6.1.3.	Organiser une journée de l'architecture contemporaine
6.1.4.	Dématérialiser les permis d'urbanisme

Objectif stratégique (OS)

E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants

Objectif opérationnel (OO)

OO.6.2. Aménager le centre-ville en un espace accueillant et convivial.

N°	Projet
6.2.1.	Développer un Plan lumière
6.2.2.	Actualiser le Plan Pavés
6.2.3.	Aménager la plaine des manœuvres pour en faire un espace convivial

Objectif stratégique (OS)

E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants

Objectif opérationnel (OO)

OO.6.3. Poursuivre et évaluer la mise en œuvre du PCDR.

N°	Projet
6.3.1.	Mettre en oeuvre les projets de développement rural

Objectif stratégique (OS)

E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux

Objectif opérationnel (OO)

OO.7.1. Entretenir, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

N°	Projet
7.1.1.	Labelliser nos bois
7.1.2.	Augmenter la végétalisation des centres urbains et ruraux
7.1.3.	Mettre en place diverses activités et événements pour la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité (faune, flore et biotope)
7.1.4.	Mettre en place un plan Canopée
7.1.5.	Restaurer, implanter et protéger les espaces à forts intérêts biologiques (verger, mare,...)

Objectif stratégique (OS)

E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux

Objectif opérationnel (OO)

OO.7.2. Lutter contre la pollution et les nuisances, et préserver la biodiversité.

N°	Projet
7.2.1.	Mettre en place une politique d'achats durables
7.2.2.	Renforcer la biodiversité sur le territoire communal

Objectif stratégique (OS)

E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux

Objectif opérationnel (OO)

OO.7.3. Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en général, renforcer l'adaptation et la résilience climatique.

N°	Projet
7.3.1.	Déployer un réseau de bornes électriques publiques
7.3.2.	Développer des projets de communauté d'énergie
7.3.3.	Sensibiliser le grand public à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les logements



Volet Externe

Objectif stratégique (OS)

E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux

Objectif opérationnel (OO)

OO.7.4. Prévenir et lutter contre le risque d'inondations.

N°	Projet
7.4.1.	Mettre en oeuvre le Plan de lutte contre les inondations



Volet Externe

Objectif stratégique (OS)

E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux

Objectif opérationnel (OO)

OO.7.5. Promouvoir le bien-être animal.

N°	Projet
7.5.1.	Mettre en place une campagne de sensibilisation à la détention responsable d'animaux

Objectif stratégique (OS)

E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité

Objectif opérationnel (OO)

OO.8.1. Rendre la mobilité plus efficace, pour tous les moyens de transport.

N°	Projet
8.1.1.	Développer des aires d'autopartage et de covoiturage sur le territoire de la Ville
8.1.2.	Établir, à l'échelle d'une école ou d'un groupe d'écoles, un plan de déplacement scolaire (PDS) visant à améliorer la situation de mobilité aux abords des écoles.
8.1.3.	Encadrer et réglementer l'utilisation des vélos partagés sans station fixe
8.1.4.	Analyser en profondeur les flux logistiques (livraisons/chargements/déchargements de marchandises, les enlèvements des déchets, etc.) dans le centre-ville, identifier les problèmes et y mettre en œuvre des solutions adaptées.
8.1.5.	Élaborer un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM)

Objectif stratégique (OS)

E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité

Objectif opérationnel (OO)

OO.8.2. Améliorer le stationnement.

N°	Projet
8.2.1.	Élaborer un constat et une stratégie d'intermodalité et de stationnement
8.2.2.	Développer des zones de stationnements pour les taxis

Objectif stratégique (OS)

E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité

Objectif opérationnel (OO)

OO.8.3. Rendre plus sûre la voirie, pour tout usager, et tout particulièrement pour les modes doux.

N°	Projet
8.3.1.	Mettre en place des projets et actions visant la sensibilisation à la mobilité active
8.3.2.	Réaménager les voiries selon le principe STOP en intégrant des aménagements durables, inclusifs et adaptés aux besoins de l'ensemble des usagers.

Objectif stratégique (OS)

E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité

Objectif opérationnel (OO)

OO.8.4. Gérer et planifier l'entretien et la rénovation des voiries et assurer une communication adéquate.

N°	Projet
8.4.1.	Mettre en place une communication active pour les projets de travaux impactant la mobilité
8.4.2.	Planifier les travaux d'entretien de voirie en fonction de la méthodologie PMS.
8.4.3.	Élaborer le Plan d'Investissement Communal (PIC) pour les réfections complètes

Objectif stratégique (OS)

E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations

Objectif opérationnel (OO)

OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

N°	Projet
9.1.1.	Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'information sur le bien-être en enseignement
9.1.2.	Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur le harcèlement et le cyberharcèlement dans le milieu scolaire
9.1.3.	Réorganiser les Olympiades d'orthographe pour tous les publics (pour enfants, juniors et adultes)
9.1.4.	Mettre en place un plan d'actions "Campus Tournai"
9.1.5.	Candidater comme Ville apprenante (UNESCO)
9.1.6.	Promotionner l'orientation scolaire en élargissant et en consolidant le partenariat avec le SIEP
9.1.7.	Mettre en place une campagne de communication pour promouvoir le réseau scolaire communal
9.1.8.	Création des journées de sensibilisation pour une alimentation équilibrée avec supports pédagogiques associés dans les écoles communales
9.1.9.	Créer un concours d'éloquence en partenariat avec le Conservatoire de musique de Tournai
9.1.10.	Élargir l'offre des cours de langues en établissant des partenariats avec des enseignants retraités et des étudiants en formation
9.1.11.	Renforcer les collaborations entre les écoles communales, le Conservatoire, l'Ecole des Arts et l'Académie des Beaux-Arts.

Objectif stratégique (OS)

E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations

Objectif opérationnel (OO)

OO.9.2. Proposer une offre de qualité et suffisante en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire.

N°	Projet
9.2.1.	Restructurer et renforcer l'offre extra-scolaire
9.2.2.	Soutenir les opérateurs dans la création de places pour la Petite Enfance
9.2.3.	Améliorer la visibilité de l'offre Accueil Temps Libre

Objectif stratégique (OS)

E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations

Objectif opérationnel (OO)

OO.9.3. Mettre l'enfance et la jeunesse au centre de nos préoccupations, structurer les acteurs de la jeunesse et promouvoir Tournai comme capitale de la jeunesse.

N°	Projet
9.3.1.	Faire une campagne de communication large de promotion du sport et des valeurs qu'il charrie auprès des jeunes
9.3.2.	Candidater au projet « Capitale européenne de la Jeunesse »
9.3.3.	Mettre en place les recommandations de la Charte Jeunesse

Objectif stratégique (OS)

E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations

Objectif opérationnel (OO)

OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

N°	Projet
9.4.1.	Augmenter l'offre d'activités sportives
9.4.2.	Mettre en contact les entreprises privées de la région et les acteurs du monde sportif pour faciliter les opportunités de soutien par le biais de sponsoring, de mécénat ou de soutiens matériels
9.4.3.	Adapter et moderniser les infrastructures sportives existantes afin qu'elles respectent certaines normes légales et soient accessibles à tous publics
9.4.4.	Accompagner les acteurs du sport local, promouvoir leurs activités/événements et renforcer leur rôle dans la dynamique sociale, éducative et culturelle du territoire
9.4.5.	Mettre en place une communication multicanal sur l'offre sportive, vecteur de santé et de bien-être

Objectif stratégique (OS)

E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations

Objectif opérationnel (OO)

OO.9.5. Encourager les initiatives d'activités visant à maintenir le lien social avec les aînés et des projets visant à promouvoir les activités intergénérationnelles.

N°	Projet
9.5.1.	Mettre en place des conférences aînés/jeunes ainsi que des événements intergénérationnels
9.5.2.	Mettre en place un plan « anti-solitude »



Volet Externe

Objectif stratégique (OS)

E.OS.10. Être une Ville ouverte sur le monde et rayonnant à l'international

Objectif opérationnel (OO)

OO.10.1. Renforcer les liens de solidarité internationale et promouvoir l'interculturalité.

N°	Projet
10.1.1.	Renforcer les liens de solidarité internationale et promouvoir l'interculturalité

Objectif stratégique (OS)

I.OS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant

Objectif opérationnel (OO)

OO.11.1. Apporter une attention particulière à la sécurité, au bien-être, au respect et à la motivation du personnel, au développement de ses compétences, au partage de son expertise, et au dialogue social.

N°	Projet
11.1.1.	Réviser de la procédure d'accueil
11.1.2.	Mettre en place une politique active de gestion de l'absentéisme
11.1.3.	Réviser la politique d'évaluation

Objectif stratégique (OS)

I.OS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant

Objectif opérationnel (OO)

OO.11.2. Viser l'efficience, la qualité et quantité de travail, la polyvalence, la disponibilité, la créativité et l'initiative, l'esprit d'équipe, de coopération et la sociabilité, le sens de l'organisation.

N°	Projet
11.2.1.	Réviser la charte des valeurs

Objectif stratégique (OS)

I.OS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..

Objectif opérationnel (OO)

OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

N°	Projet
12.1.1.	Mettre en place une application mobile destinée aux agents de l'administration et du CPAS de Tournai
12.1.2.	Créer un Who's Who du personnel et des mandataires
12.1.3.	Mettre en place le magasin en ligne des fournitures internes
12.1.4.	Développer les fonctionnalités de l'outil de gestion du courrier
12.1.5.	Renforcer la gouvernance de l'information pour une meilleure gestion des données papiers et numériques
12.1.6.	Digitaliser différents services administratifs et techniques
12.1.7.	Renforcer la sécurité informatique
12.1.8.	Mettre en place une politique de gestion des départs
12.1.9.	Mettre en place la signature électronique

Objectif stratégique (OS)

I.OS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..

Objectif opérationnel (OO)

OO.12.2. Améliorer l'organisation pour une meilleure communication interne, transversalité, circulation de l'information, coopération entre les services, et pour une meilleure répartition des charges de travail.

N°	Projet
12.2.1.	Moderniser le département des cimetières (service des affaires administratives et sociales)
12.2.2.	Améliorer les procédures internes de collaboration entre les services des Affaires administratives et sociale et les services de la Division Gestion du territoire
12.2.3.	Créer une procédure dématérialisée pour les demandes d'avis en matière de protection des données à caractère personnel.
12.2.4.	Mettre en place une collaboration plus étroite entre les services des Ressources Humaines de la Ville et du CPAS

Objectif stratégique (OS)

I.OS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville

Objectif opérationnel (OO)

OO.13.1. Gérer les finances et ressources communales de manière prudente, rigoureuse et pérenne, pour répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis futurs.

N°	Projet
13.1.1.	Améliorer le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement
13.1.2.	Mettre en place une procédure de centralisation des factures
13.1.3.	Digitaliser les factures entrantes, de leur réception à leur paiement

Objectif stratégique (OS)

I.OS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville

Objectif opérationnel (OO)

OO.13.2. Maximiser les synergies, collaborations et mutualisations (avec le CPAS, d'autres communes, d'autres institutions).

N°	Projet
13.2.1.	Mettre en place une synergie entre les services Archives Ville et CPAS
13.2.2.	Créer un stock de consommables pour les services techniques
13.2.3.	Centraliser les archives de la Ville et du CPAS dans un bâtiment unique

7. Annexes



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

1.1.1. Déployer une application mobile pour les citoyens

Description

Ce projet vise à enrichir les fonctionnalités de l'écosystème Tournai.be en intégrant une application mobile native tout en maintenant un haut niveau de personnalisation. Cette solution permettra d'améliorer la communication entre la Ville et les citoyens, qui pourront recevoir des notifications sur leur smartphone, s'abonner aux thématiques communales qui les concernent (collecte des déchets, grève, travaux) et faciliter le signalement de problèmes (signalement des tags, éclairage, dépôts clandestins, etc.)

Résultats attendus

Une application mobile accessible à tous les citoyens via les plateformes de téléchargement, opérationnelle, destinée à améliorer la communication entre la Ville et les citoyens.

Périmètre et limites

L'application est destinée à l'ensemble des citoyens à condition qu'ils téléchargent l'application via les stores sur smartphone.

Risques / Contraintes

- Importance de faire connaître l'application mobile aux citoyens.
- Dépendance à la transmission d'informations par les différents services : pour que les notifications soient pertinentes et à jour, les services doivent fournir les informations de manière régulière et coordonnée.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

1 000 téléchargements après une année.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE





Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
1.1.2.	Intégrer l'IA dans le moteur de recherche de nos sites web	
Description		
Ce projet vise à intégrer l'IA dans l'écosystème Tournai.be afin d'offrir une expérience de recherche nettement plus intelligente et pertinente aux utilisateurs. Grâce à l'intelligence artificielle, les résultats proposés sont contextuels, mieux ciblés et plus rapide à obtenir. L'objectif est donc d'améliorer la navigation, la découverte de contenus et le renforcement de l'efficacité globale de l'ensemble de nos sites web tout en s'adaptant aux nouveaux besoins des utilisateurs.		
Résultats attendus		
Intégration de l'IA dans l'écosystème Tournai.be facilitant l'accès à l'information pour les utilisateurs.		
Périmètre et limites		
L'intégration de l'IA concerne l'ensemble des sites web de l'écosystème Tournai.be, avec une utilisation ouverte à tous les utilisateurs des sites web.		
Risques / Contraintes		
Néant		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Intégration de l'IA dans le moteur de recherche. - A posteriori, analyse comparative de l'utilisation du moteur de recherche avec IA avec la recherche via google ou directe.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom
MITRI		Caroline
Services - Groupes - Partenaires		
Direction générale - DGE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
1.1.3.	Renforcer l'accès aux espaces publics numériques	
Description		
Ce projet vise à renforcer la visibilité des espaces numériques accessibles aux citoyens, en créant une communication spécifique, à la fois via les supports web et les supports papier.		
Résultats attendus		
Mise en place d'une communication efficiente sur les espaces publics numériques disponibles et accessibles à l'ensemble des citoyens.		
Périmètre et limites		
Le projet se limite à la communication et à la promotion des infrastructures numériques existantes. Il ne prévoit pas la gestion directe des EPN.		
Risques / Contraintes		
Les EPN ne sont pas gérés directement par la Ville qui s'en remet donc aux EPN d'autres opérateurs (CHOQ, CSC).		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Nombre de campagnes de communication réalisées (papier et site web) - Évolution du taux de fréquentation des EPN		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction générale - DGE		





Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

1.1.4. Élargir l'offre et simplifier les démarches administratives accessibles aux citoyens sans déplacement (en ligne)

Description

Ce projet vise à agrandir la palette de l'offre des services en ligne, qui compte actuellement +/- 80 démarches disponibles, en y ajoutant de nouvelles démarches accessibles à distance. Le projet prévoit également l'intégration de l'e-Box pour l'envoi des documents sortants. L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès aux démarches administratives pour le citoyen sans déplacement physique.

Résultats attendus

Augmentation chaque année de 10 à 15% le nombre de démarches administratives accessibles en ligne sur tournai.be et/ou mytournai.be.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse à tout citoyen concerné par une ou plusieurs démarches.

Risques / Contraintes

Risque de renforcer la fracture numérique. Il faudra veiller à conserver des démarches sous format papier.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Évolution du taux d'utilisation des services en ligne.
- Pourcentage annuel des nouvelles démarches mises à disposition.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE





Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
1.1.5.	Permettre aux citoyens de signaler des problèmes touchant à l'environnement et aux infrastructures	
Description		
Ce projet consiste à déployer au sein de l'application mobile visée par le projet 1.1.1., un système permettant au citoyen de signaler des problèmes touchant à l'environnement et aux infrastructures. Le focus est mis sur le signalement et le suivi des problèmes environnementaux et d'infrastructures parmi lesquels figurent les tags, les dépôts clandestins, les luminaires défectueux, les fuites d'eau, les poubelles qui débordent et les panneaux routiers, et va au-delà du simple signalement de tags et autres incidents, en assurant un suivi des problèmes signalés et en fournissant une réponse aux citoyens pour garantir une meilleure prise en charge des demandes.		
Résultats attendus		
Augmenter la proposition de signalements possibles sur l'application mobile accessible à tous les citoyens (projet 1218)		
Périmètre et limites		
Les signalements sont limités aux domaines environnementaux et d'infrastructures et excluent les problèmes liés aux dégradations de la voirie.		
Risques / Contraintes		
- Risque lié à la fracture numérique pouvant limité l'accès à l'application pour certains citoyens. - Nécessité d'une communication auprès des citoyens pour inciter à l'utilisation de l'outil. - Nécessité d'unifier la fonctionnalité avec les signalements préexistants sur l'application pour éviter la multiplicité des interfaces.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Degré de satisfaction des utilisateurs par rapport au suivi apporté à leurs signalements.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction générale - DGE		





Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.1. Offrir un service public de qualité, accessible, simplifié, adapté aux besoins des citoyens et usagers.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
1.1.6.	Mettre à jour et harmoniser la réglementation et la tarification du prêt de matériel communal, de la location des salles communales et de l'occupation du domaine public.

Description

L'objectif poursuivi est de mettre en place une politique réglementaire et tarifaire cohérente, transparente, logique, applicable et équilibrée pour toutes les parties (demandeurs et Ville) dans le cadre des demandes de prêt de matériel, d'occupation des salles communales et d'occupation du domaine public pour des festivités de toute nature.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont l'établissement de nouveaux règlements et règlements-redevances pour le prêt de matériel communal dans le cadre des festivités, pour l'occupation des salles communales dans le cadre d'activités et festivités, et pour l'occupation du domaine public de manière générale, hormis les travaux publics et privés.

Périmètre et limites

Ce projet concerne uniquement:

- le matériel destiné à être prêté aux demandeurs dans le cadre de festivités.
- les salles communales destinées à être mises à disposition du public pour des festivités ou activités sportives, sociales ou culturelles. La liste de ces salles est exhaustive.
- l'occupation du domaine public de manière générale, sauf pour les travaux publics et privés.

Risques / Contraintes

- contraintes organisationnelles
- contraintes de temps

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Simplification des procédures administratives internes.
- Amélioration de l'information au citoyen sur les tarifs en vigueur.
- Amélioration de la transmission des demandes par la création de documentation et de formulaires à destination du citoyen.
- Amélioration de la situation financière de la Ville.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.2. Améliorer la visibilité, la transparence, la communication et l'information, en particulier sur la vie et la gestion communale, et les projets en cours, et moderniser l'identité visuelle.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

1.2.1. Créer une nouvelle charte graphique qui reflète une identité forte, cohérente et différenciante pour Tournai

Description

Ce projet vise à renforcer l'image de Tournai auprès des citoyens et des visiteurs en créant une identité visuelle unique et cohérente. Depuis 2014, une « charte graphique a minima » incluant le blason de la Ville de Tournai et le logo T employé au départ pour promouvoir le tourisme, est d'application. L'objectif du projet est de pallier à cette dualité qui reflète un manque de cohérence dans la communication. Pour ce faire, le collège communal a choisi de réaliser une charte graphique en travaillant sur les principales missions de la Ville, tout en y ajoutant une réflexion basique sur l'identité de Tournai et en faisant appel à une agence de communication.

Résultats attendus

La production d'une nouvelle charte graphique pour la Ville de Tournai cohérente, qui reflète les valeurs de transparence, d'efficacité et de proximité et qui sera déployée sur tous les supports de communications, les bâtiments publics et les services communaux.

Périmètre et limites

Le projet concerne tous les supports de communication, les bâtiments et services communaux de la Ville de Tournai. Des questions restent à préciser concernant l'application de la nouvelle charte à l'ensemble des services communaux et à des structures avec lesquelles la ville collabore fortement (ex : le CPAS, le Logis Tournaisien, l'AIS, etc.).

Risques / Contraintes

- Difficulté à définir une identité territoriale partagée entre la Ville et ses 29 villages, impliquant de nombreuses consultations.
- Difficulté à définir une identité visuelle pour Tournai et ses 29 villages.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Adoption de la nouvelle charte graphique.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.2. Améliorer la visibilité, la transparence, la communication et l'information, en particulier sur la vie et la gestion communale, et les projets en cours, et moderniser l'identité visuelle.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

1.2.2.	Augmenter l'utilisation des médias dans l'espace public pour valoriser la ville
--------	---

Description

Le projet consiste à augmenter sensiblement l'utilisation de médias de l'espace public (bâches, panneaux d'affichage, cube ou parallélépipède en structure métallique...) afin de diffuser l'information communale et de valoriser la Ville de Tournai lorsqu'elle apporte du soutien à des opérateurs publics/privés et des associations. Pour ce faire, il conviendra d'évaluer l'organisation et d'optimiser l'utilisation des médias existants (oriflammes, JEL, aubette, bancs, structures en métal...) en lien avec la stratégie événementielle.

Résultats attendus

Pour la diffusion d'informations communales dans l'espace public, notamment via les panneaux d'affichage répartis sur l'ensemble de l'entité, il est attendu que des actions soient menées de manière régulière et qu'une fréquence précise de communication soit déterminée. Concernant la valorisation de l'image graphique de la Ville, il conviendra de mettre en place un mécanisme visant à intégrer systématiquement l'image graphique de la ville dans les manifestations bénéficiant de son soutien.

Périmètre et limites

Le projet s'applique exclusivement à la diffusion d'informations communales dans l'espace public, ainsi qu'aux événements ou activités soutenus par la Ville, qu'ils soient organisés par des opérateurs publics, privés ou associatifs.

Risques / Contraintes

Nécessité d'une collaboration avec plusieurs services de la Ville et partenaires externes.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réalisation de moyennes annuelles pour la diffusion d'informations et la diffusion de l'image graphique de la Ville lors des événements.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.2. Améliorer la visibilité, la transparence, la communication et l'information, en particulier sur la vie et la gestion communale, et les projets en cours, et moderniser l'identité visuelle.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

1.2.3.	Organiser des rencontres avec l'ARAO pour les sensibiliser sur les démarches et les délais.
--------	---

Description

Le projet vise à entretenir et faciliter la coordination et les échanges entre les architectes de l'ARAO et le service Urbanisme. Il s'agira, dans un premier temps, de dégager les besoins, les attentes et les réalités de chacun. Ensuite, une stratégie de communication sera élaborée pour améliorer la collaboration entre les architectes et le service Urbanisme, dans le but d'aboutir à une vision commune sur le traitement des dossiers d'urbanisme. Des outils seront créés pour favoriser une meilleure circulation de l'information, tels que des checklists ou des fiches récapitulatives des renseignements complémentaires demandés par les instances externes. Enfin, un calendrier de réunions sera mis en place afin de renforcer et maintenir la collaboration entre l'ARAO et le service Urbanisme.

Résultats attendus

Établir une vision commune entre les architectes et le service Urbanisme sur les contraintes liées à l'analyse et au traitement des permis d'urbanisme, à améliorer l'efficacité dans la rédaction et la composition des demandes, à assurer une meilleure maîtrise des délais et des procédures, et à entretenir une relation de collaboration basée sur l'échange et l'écoute entre les deux parties.

Périmètre et limites

Les acteurs concernés par le projet sont les Architectes de l'ARAO et le service Urbanisme et se limite à l'amélioration des relations et processus au niveau communal.

Risques / Contraintes

Contraintes organisationnelles.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Harmonisation des informations fournies.
- Réduction du nombre de dossier incomplet.
- Meilleure connaissance des outils.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Interne
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT





Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
1.3.1.	Dynamiser et renforcer le rôle des conseils consultatifs et des comités d'accompagnement menés par le service cohésion sociale dans le processus décisionnel communal

Description

Le projet vise à dynamiser le rôle des conseils consultatifs et des comités d'accompagnement dans le processus décisionnel communal. Cela implique une révision des missions de ces instances, la clarification des procédures de transmission des avis, la création éventuelle de sous-groupes thématiques, une communication renforcée autour de leurs activités ainsi qu'une meilleure coordination avec les services concernés pour assurer le suivi des recommandations.

Résultats attendus

Meilleure légitimité des conseils consultatifs, autonomie accrue et implication renforcée des membres. Le projet vise à garantir que les avis des conseils soient pris en compte et que les contributions citoyennes bénéficient d'une reconnaissance réelle. Il s'agit également de renforcer l'expertise des conseils, de produire des propositions ciblées, et d'améliorer la compréhension et la mobilisation citoyenne.

Périmètre et limites

Le projet concerne les conseils consultatifs et les comités d'accompagnement menés par le service cohésion sociale de la Ville de Tournai, notamment le conseil consultatif des aînés et le conseil consultatif des personnes en situation de handicap. Sont exclus les conseils et comités extérieurs au périmètre communal.

Risques / Contraintes

- Manque de disponibilité ou d'engagement de certains membres.
- Difficulté à maintenir un équilibre entre participation citoyenne et contraintes institutionnelles.
- Turnover important des participants.
- Risque de surcharge pour le service en cas de multiplication des sous-groupes.
- Manque de suivi des avis par les instances décisionnelles.
- Nécessité d'un accompagnement méthodologique constant.
- Budget limité pour animation et communication.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de réunions tenues/an par conseil ou comité.
- Taux de participation moyen des membres.
- Nombre d'avis émis et pris en compte dans les décisions.
- Nombre de sous-groupes créés et actifs.
- Nombre d'actions ou projets initiés suite aux recommandations.
- Volume et fréquence des communications publiques sur leurs travaux.
- Taux de satisfaction des membres (enquête interne).

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

1.3.2. **Instaurer des organes de dialogue avec les acteurs de la mobilité**

Description

Ce projet vise à structurer et renforcer la concertation avec les différents usagers de la mobilité à travers la mise en place et la poursuite d'instances de concertation. Il s'agit d'initier un dialogue avec les usagers de la route motorisés par la mise en place d'une « commission des usagers motorisés », ainsi que la poursuite de la concertation avec la commission cycliste et avec le conseil consultatif des piétons. Par ailleurs, le projet prévoit l'instauration d'un dialogue avec la TEC, la SNCB et INFRABEL en vue d'améliorer l'offre et le service de transport en commun pour répondre adéquatement aux besoins des usagers. (soir, week-ends, événements festifs, desserte dans les villages), d'améliorer l'accessibilité de la gare de Tournai, et d'améliorer l'offre des trains internationaux et de soutenir la réouverture de point d'arrêt à Blandain.

Résultats attendus

Le projet prévoit la tenue de trois réunions par an de la Commission cyclistes, ainsi que du Conseil consultatif des piétons. Il prévoit la tenue d'au minimum une réunion par an de la Commission mobilité, en fonction des projets. Il prévoit également la création de la Commission des usagers motorisés avec des objectifs et une fréquence de réunions définies.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal de Tournai.

Risques / Contraintes

- indisponibilité et non-participation des acteurs concernés.
- superposition et redondances potentielles des sujets abordés dans les différentes commissions, source d'inefficacité.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- 3 réunions/an de la Commission cycliste
- 3 réunions/an du Conseil consultatif des piétons
- 1 réunion/an de la Commission mobilité
- Instauration d'une Commission des usagers motorisés

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LUCAS	Vincent	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
1.3.3.	Créer une plateforme d'échange entre et avec les associations locales incluant un agenda des événements et activités de la ville.

Description

Le projet consiste à rassembler et à tenir à jour les informations sur les associations locales ainsi qu'un agenda complet des activités et événements organisés sur le territoire. Ce projet inclut la création d'une plateforme d'échange avec les associations locales et les bénévoles, à publier les demandes de bénévolat et à renforcer la participation citoyenne en apportant un soutien aux comités de quartier et de village ainsi qu'à toute autre association locale.

Résultats attendus

Mise en ligne de la plateforme Associ'Actions permettant de centraliser les informations, de faciliter la diffusion des événements locaux et la mise en relation entre associations, citoyens, et bénévoles.

Périmètre et limites

La plateforme sera accessible à tous les publics.

Risques / Contraintes

- Nécessité de moyens humains et techniques
- Nécessité d'une mise à jour régulière des informations

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en ligne de la plateforme d'échange
- Évolution du taux d'utilisation de la plateforme

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
1.3.4.	Organiser la fête de la musique avec une démarche participative	
Description		
Le projet consiste à organiser la fête de la musique en développant les pratiques socioculturelles et artistiques dans un esprit d'émancipation et à impliquer davantage les participants aux activités socioculturelles pour qu'ils puissent proposer, créer, être visibles et être valorisés.		
Résultats attendus		
Mise en place d'une nouvelle formule participative pour la fête de la musique, favorisant une plus grande implication des acteurs locaux et des participants dans la conception et l'organisation de l'événement.		
Périmètre et limites		
Le projet concerne la "Fête de la Musique" .		
Risques / Contraintes		
- Adhésion des partenaires associatifs - Résistance au changement - Ressources humaines: nécessité d'affecter un agent pour cette fonction		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Organisation d'un événement annuel coordonné par la ville qui implique les acteurs locaux (associations, maisons de jeunes et commerces).		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 1 - E.OS.1. Être une administration ouverte, accessible et en dialogue permanent avec ses citoyens, garantissant des services efficaces, transparents et simplifiés



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.1.3. Renforcer l'implication citoyenne, dynamiser les conseils consultatifs, accentuer la dynamique participative, recourir aux processus de consultation, d'échanges et aux outils d'intelligence collective.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

1.3.5. Mettre en place un budget participatif dédié à la jeunesse

Description

Le projet vise à renforcer l'implication des jeunes dans la vie locale en les initiant aux principes de la démocratie participative. Il s'agit de leur permettre de s'approprier activement les projets portés par la Ville et les concernant, notamment dans le cadre des futurs aménagements de la Plaine des Manœuvres, pour lesquels leur avis sera sollicité, y compris lors des plantations. Le projet inclut également la mise en place d'un budget participatif spécifiquement dédié à la jeunesse ainsi que l'élaboration d'une charte jeunesse de la participation.

Résultats attendus

Mener à bien un appel à projet autour d'un budget participatif pour les jeunes visant à les impliquer activement dans la vie locale.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse aux mouvements de jeunesse structurés.

Risques / Contraintes

- L'efficacité du projet dépend de son inscription dans une réflexion plus large sur les politiques en faveur de la jeunesse.
- Le calendrier des aménagements (ex. Plaine des Manœuvres) devra être compatible avec la démarche participative.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Organisation d'une journée destinée à la participation, au cours de laquelle les jeunes défendent leurs projets.

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

LADAVID

Prénom

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI





Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.1. Lutter contre les incivilités, nuisances et dégradations, par des approches préventives et répressives.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.1.1. Réduire de 20% les incivilités liées à la propreté publique

Description

Le projet vise à réduire de 20% les incivilités en matière de propreté publique d'ici 2030 sur le territoire tournaisien. Ces incivilités concernent notamment les déjections canines, les dépôts illégaux, les sacs poubelles non conformes, les jets de mégots de cigarettes, etc. pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de trois axes : la prévention, la répression et la réparation.

Résultats attendus

Réduction de 20% des incivilités en matière de propreté publique d'ici 2030, sur l'ensemble du territoire tournaisien. Cela se traduit par:

- Diminution des constats d'infractions
- Diminution des dépôts clandestins
- Diminution des dépôts de sacs poubelles non conforme ou en dehors des moments de ramassage
- Diminution des déjections canines non ramassées
- Diminution du nombre de mégots ramassés en rue
- Diminution du nombre d'endroits problématiques en termes d'incivilités

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal avec un focus sur Tournai-centre pour certaines incivilités.

Risques / Contraintes

- Difficulté de suivi statistique
- Manque de moyens humains pour les contrôles et l'accompagnement
- Contraintes budgétaires pour les aménagements et le recrutement

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en place et développement d'une table ronde « propreté publique »
- Relevé de la signalétique « incivilités propreté publique » dans l'espace public
- Établissement d'un plan de prévention ciblé de lutte contre les incivilités
- Acquisition d'un véhicule supplémentaire pour renforcer la présence des agents dans les villages
- Ajout de caméras de surveillance
- Aménagement d'espaces pour déjections canines dans certains parcs communaux.
- Développement d'un réseau de lieux de prestation (prestation réparatrice et prestation citoyenne) pouvant accueillir les contrevenants potentiels.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.1. Lutter contre les incivilités, nuisances et dégradations, par des approches préventives et répressives.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.1.2. Mettre en place de nouvelles campagnes de sensibilisation au zéro déchet par le biais du réflexe zéro déchet

Description

Le projet consiste à poursuivre l'engagement de la Ville aux actions de sensibilisation à ne pas produire de déchets. Cette démarche se traduit par l'organisation de conférences, d'ateliers et de visites démontrant des modes de consommation alternatifs promouvant le développement durable et l'écologie. Le projet inclut également l'organisation d'échanges avec plusieurs organisations de Tournai (hautes écoles, Logis Tournaisien, RSUT etc.) pour toucher des publics plus spécifiques en plus du grand public.

Résultats attendus

Engagement d'un maximum de personnes dans la démarche zéro déchet, avec une communication portée à la fois par la Ville et par les participants eux-mêmes sur la campagne de sensibilisation.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal et s'adresse à tous les types de publics.

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Constitution d'un groupuscule de participants venant à toutes les activités proposées sur l'année.
- Communication par ce groupuscule avec leur entourage, amenant d'autres personnes choisissant leur participation de manière plus spécifique.
- Augmentation du nombre de participants : Plus de 50 personnes ont participé aux animations du premier volet de 2025 (de mars à juin) et plusieurs réservations prises pour les animations du second volet (de août à novembre).

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.1. Lutter contre les incivilités, nuisances et dégradations, par des approches préventives et répressives.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.1.3. Améliorer les actions des travailleurs du service de prévention sur la définition et la prise en charge des incivilités

Description

Le projet consiste à améliorer les actions des travailleurs du service de prévention en ce qui concerne la définition et la prise en charge des incivilités. Le projet comprend la réalisation d'une enquête publique auprès des citoyens, y compris les commerçants, afin d'identifier les incivilités les plus problématiques, puis de prioriser les actions à mener sur cette base. Des actions préventives seront ensuite mises en œuvre en fonction des priorités identifiées.

Résultats attendus

Le projet permettra de mieux cibler les incivilités prioritaires aux yeux des citoyens et de mettre en œuvre des actions préventives adaptées pour améliorer la sécurité et la qualité de vie dans la commune.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal et se limite aux actions portées par le service de prévention;

Risques / Contraintes

- Incertitude autour des contours du futur plan stratégique de sécurité et de prévention au niveau fédéral.
- Nécessité d'une collaboration avec d'autres acteurs (police, SAC).

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation de l'enquête publique auprès des citoyens et commerçants
- Priorisation des actions à mener selon les résultats de l'enquête
- Mise en place effective d'actions préventives

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI





Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.2. Améliorer et optimiser la collecte des déchets et poubelles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.2.1. Installer des poubelles de tri dans tous les bâtiments communaux

Description

Le projet consiste à poursuivre l'installation de poubelles de tri dans l'ensemble des bâtiments communaux, en complément des installations déjà en place dans une partie de ceux-ci. Il s'accompagne d'une sensibilisation au tri des déchets, y compris pour les papiers et cartons confidentiels. D'autres installations sont en cours auprès d'autres instances de la commune. Le projet inclut également la poursuite du marché public engagé pour la collecte des déchets organiques dans les crèches et les écoles communales.

Résultats attendus

Amélioration du tri des déchets dans les bâtiments communaux via la généralisation du dispositif de tri ainsi que la poursuite de la récolte des déchets organiques dans les écoles et crèches communales.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble des bâtiments communaux, crèches et écoles comprises.

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Diminution de déchets "tout-venant" dans les poubelles de tri.
- Nombre de dispositifs installés/ nombre de bâtiments équipés.
- Rencontres organisées entre la société de collecte, le service environnement et les directions des écoles et crèches de la commune pour le suivi du marché public actuel.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.1.	Mettre en œuvre le plan de rénovation des toitures des bâtiments communaux dans l'ordre des priorités fixées	
Description		
Une liste des interventions prioritaires pour la rénovation des toitures a été établie. Chaque année, des travaux seront entrepris sur au moins deux bâtiments, dans le respect des priorités et en cohérence avec la stratégie immobilière.		
Résultats attendus		
- Réhabilitation progressive et structurée des toiture des bâtiments communaux selon l'ordre de priorité défini - Amélioration de l'état général du patrimoine bâti de la Ville - Diminution des risques de dégradations des bâtiments (infiltrations, etc.) - Meilleure performance énergétique et confort des usagers - Alignement des interventions avec la stratégie immobilière de la Ville.		
Périmètre et limites		
Tous les bâtiments propriété de la Ville et figurant dans la liste des interventions prioritaires. Travaux de rénovation de toitures uniquement. Le projet ne couvre pas les rénovations d'urgence imprévues.		
Risques / Contraintes		
- Contraintes budgétaires - Conflit de calendrier avec d'autres chantiers communaux - Travaux à effectuer sans perturber les activités hébergées dans les bâtiments		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Nombre de toitures rénovées par an : minimum deux - Respect des priorités - Amélioration du PEB ou autre indicateur		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.2.	Élaborer une stratégie immobilière pour une gestion optimale des bâtiments et terrains communaux	
Description		
Ce projet vise à élaborer une stratégie immobilière cohérente et transversale pour améliorer la gestion des bâtiments et terrains appartenant à la Ville. Il s'agit notamment de rationaliser les usages des bâtiments (y compris les lieux de culte), de désaffecter ou céder ceux qui ne sont pas conservés, de régulariser les conventions d'occupation, de rénover certains biens en logement, et de réaménager le district administratif de Gaurain. En parallèle, un recensement des terrains et bâtiments sera réalisé afin de constituer un catalogue de valorisation à destination d'investisseurs, permettant une vision claire, technique et stratégique du patrimoine foncier. - MDAE mise en conformité des étages - Elaboration de règlement(s) d'ordre intérieur (voir DJU et DGT) - Rénovation de bâtiments de notre parc immobilier en logement selon les opportunités et en partenariat avec le Logis tournaisien - Réaménagement et optimisation du district administratif de Gaurain Pour les terrains : - Lister les terrains, zones et bâtiments appartenant à la Ville et/ou au CPAS - Préciser les caractéristiques de ceux-ci - Créer un "catalogue" reprenant l'ensemble de ces infos à proposer à des investisseurs		
Résultats attendus		
Élaboration d'un document stratégique détaillant les axes prioritaires pour la gestion des bâtiments et terrains communaux, ainsi que des propositions concrètes pour leur affectation, leur rénovation ou leur gestion future, complétées par une hiérarchisation des actions à mener en fonction des enjeux et des besoins à venir.		
Périmètre et limites		
Ce projet concerne uniquement l'élaboration de la stratégie immobilière et ne concerne pas à ce stade-ci la mise en œuvre directe des actions. Il envisagera tout type de bâtiments et de terrains situé sur l'ensemble du territoire communal		
Risques / Contraintes		
Retard dans les délais Sous-estimation des besoins futurs engendrant des propositions inadaptées face à l'évolution démographique ou économique. Inexactitude des données de base avec un risque que les recommandations soient faussées.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Pertinence des analyses réalisées en vue de l'élaboration de la stratégie Réalisation du plan d'action et de gestion des bâtiments et terrains communaux (en fin de législature) Éligibilité aux subsides (UREBA) à mi-mandat		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.3.	Restaurer les châssis de l'Hôtel de Ville	
Description		
Les châssis de l'Hôtel de Ville sont responsables de déperditions de chaleur importantes. Le bâtiment étant classé, les châssis doivent rester strictement similaires à ceux qui existent actuellement. Une solution avec un vitrage isolant très fin a été testée avec succès sur deux châssis. Elle doit à présent être étendue à l'ensemble des châssis du bâtiment.		
Résultats attendus		
Remplacement de tous les châssis de l'Hôtel de Ville		
Périmètre et limites		
Ce projet concerne le bâtiment principal de l'Hôtel de Ville. (partie classée)		
Risques / Contraintes		
Besoin de garantir les subsides de l'AWAP		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Réception provisoire des travaux		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.3.4. Mettre en place un plan de gestion des risques d'incendie dans l'ensemble des bâtiments communaux

Description

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie immobilière de la commune, un diagnostic global du patrimoine bâti permettra d'identifier les bâtiments ne disposant pas d'un système de détection incendie conforme à la réglementation en vigueur. Ce projet vise à élaborer un planning pour la mise en conformité de ces systèmes de détection incendie dans les bâtiments occupés par les services communaux ou mis en location par la ville. L'objectif étant de réaliser les travaux dans le respect des priorités fixées et des échéances.

Résultats attendus

Un planning de mise en conformité des systèmes de détection incendie dans les bâtiments occupés par les services communaux ou mis en location par la ville ainsi que le respect des échéances fixées par ce planning pour la pose des équipements.

Périmètre et limites

Ce projet vise tous les bâtiments communaux avec une priorité accordée aux écoles communales.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Réglementation stricte avec une obligation de respecter les normes en vigueur
- Continuité des services : les travaux doivent être coordonnés pour impacter le moins possible les services communaux dans les bâtiments concernés.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'un plan de gestion
- Réponse apportée aux urgences

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

DTE - Mobilité



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.3.5.	Restaurer le bâtiment du Musée d'Histoire naturelle.
--------	--

Description

Ce projet vise à restaurer le bâtiment du Musée d'Histoire Naturelle afin de garantir sa pérennité, d'améliorer sa performance énergétique et d'assurer un meilleur confort aux usagers. Le cahier des charges prévoit le renouvellement des toitures, une amélioration de l'isolation thermique, une modernisation du système de chauffage et la réhabilitation des circuits de chauffage.

Résultats attendus

- Remise en état complète de la toiture
- Amélioration de l'isolation thermique
- Remplacement des chaudières par des équipements performants
- Installation d'une régulation thermique efficace pour une optimisation du fonctionnement du chauffage selon l'usage réel du bâtiment, permettant des économies d'énergie
- Remplacement des circuits de chauffages pour éviter toute fuite importante

Périmètre et limites

Travaux réalisés dans le cadre de la PIV

Risques / Contraintes

Fermeture du musée pendant les travaux

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réception provisoire des travaux suivants :

- Nouvelles toitures isolées
- Nouvelle chaudière
- Nouveaux circuits de chauffage
- Une meilleure isolation thermique du bâtiment

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MITRI	Caroline
-------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.3.6. **Rénover le bâtiment abritant le musée des Beaux-Arts**

Description

Le projet consiste à réaliser la rénovation du bâtiment abritant le musée des Beaux-Arts. Il implique l'obtention du permis d'urbanisme, l'élaboration du cahier des charges, l'organisation du marché public, ainsi que le déménagement temporaire des collections afin de permettre la réalisation des travaux dans des conditions optimales.

Résultats attendus

Restauration complète du bâtiment afin de permettre une utilisation optimale de toutes les salles, tout en assurant des conditions de conservation des œuvres d'art.

Périmètre et limites

Le projet concerne le Musée des Beaux-Arts.

Risques / Contraintes

- Recours au Conseil d'État contre le permis délivré par le fonctionnaire délégué.
- Trouver des moyens de financement : en plus de la FWB, développer les modèles de financement via le mécénat, l'événementiel

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

Réouverture du musée dans un bâtiment rénové.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.7.	Restaurer le kiosque à musique du Parc communal	
Description		
Le cahier des charges prévoit les étapes suivantes : une phase de stabilisation et de déconstruction, des travaux de toiture, ainsi que des travaux de ferronnerie d’art.		
Résultats attendus		
Un Kiosque restauré et mis en valeur, accessible au public en toute sécurité.		
Périmètre et limites		
Travaux réalisés dans le cadre de la PIV		
Risques / Contraintes		
Le kiosque n'est pas accessible au public pour raisons de sécurité avant la fin de la deuxième phase des travaux		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Réception provisoire des travaux		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretien, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.8.	Réhabiliter un immeuble avec une surface commerciale et 5 logements publics à la rue des Chapeliers 12/16	
Description		
Travaux de réhabilitation d'un immeuble avec une surface commerciale au rez-de-chaussée et 5 logements publics avec un total de 10 chambres aux étages.		
Résultats attendus		
Bâtiment restauré avec une surface commerciale au rez-de-chaussée et 5 logements publics aux étages		
Périmètre et limites		
Travaux réalisés dans le cadre de la PIV (projet 03-3)		
Risques / Contraintes		
Délais de réalisation très courts pour l'obtention des subventions dans le cadre de la PIV. Réception d'offres recevables dans le cadre du marché public.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Réception provisoire des travaux Finalisation de l'état final et envoi des documents aux instances subsidiantes dans les délais.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.3. Entretenir, préserver et restaurer le bâti communal.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.3.9.	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration de l'état des sanitaires dans les écoles	
Description		
Ce projet vise à élaborer un plan d'action pour la rénovation des sanitaires dans les écoles communales. Il repose sur une phase de planification et sur la définition de priorités d'intervention en fonction de l'état des équipements.		
Résultats attendus		
La réalisation d'un plan d'action permettant d'identifier les besoins, de prioriser les interventions et de programmer les travaux nécessaires à l'amélioration des sanitaires dans les écoles, ainsi que sa mise en œuvre.		
Périmètre et limites		
Toutes les écoles communales, maternelles, primaires, secondaire et supérieure		
Risques / Contraintes		
- Délai - Coûts liés au travaux		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Remise en état des sanitaires dans au moins une école par an.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom
MITRI		Caroline
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.4. Embellir l'espace public.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

2.4.1. Adapter les espaces publics (places, rues, parcs, trottoirs, etc.) en tenant compte des caractéristiques spécifiques du territoire urbain concerné

Description

Ce projet vise à améliorer la qualité des espaces publics en tenant compte des caractéristiques spécifiques du territoire urbain. Les aménagements seront conçus en s'appuyant sur le Guide d'aménagement de l'espace public wallon. L'adaptation des espaces publics visera une meilleure intégration urbaine et une harmonie avec l'architecture existante, tout en assurant la fonctionnalité face à la charge de trafic.

Résultats attendus

Des espaces publics plus agréables, fonctionnels et partagés entre tous les modes de déplacements. Les aménagements respecteront le caractère architectural des lieux, intégreront des matériaux de qualité adaptés aux contraintes de trafic, et favoriseront une végétalisation adéquate.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire urbain de la ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Conflits d'usage entre les différents usagers
- Contraintes budgétaires
- Satisfaction des riverains et des usagers

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Indice de satisfaction de la population sur les projets réalisés ou proposés
- Nombre de projets d'aménagement réalisés selon les principes du guide

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LUCAS	Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.4. Embellir l'espace public.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

2.4.2. Réaliser un diagnostic de l'espace public existant

Description

Ce projet vise à dresser un diagnostic de l'espace public afin d'identifier les besoins d'aménagement à court et moyen terme. Le projet prévoit de cadastrer le patrimoine existant et d'en analyser l'état (mobilier, accessibilité, végétalisation, revêtements, usages), tout en prenant en compte les besoins de l'ensemble des usagers, en particulier les plus vulnérables. L'objectif de ce diagnostic est la création et la mise en œuvre d'un plan d'action. La mise en œuvre pourra être soit externalisée via un outil de gouvernance, soit réalisée progressivement en interne, en fonction des ressources disponibles.

Résultats attendus

Réalisation d'un diagnostic sur base duquel un plan d'action pour le centre urbain sera mis en place, permettant de prioriser les interventions sur l'espace public. Ce plan sera ensuite étendu aux quartiers périphériques et centres villageois.

Périmètre et limites

Dans un premier temps, le projet concernera principalement le centre-ville avec un élargissement prévu aux centres villageois. Le projet se limite à l'établissement d'un diagnostic et d'un plan d'action. La mise en œuvre du plan d'action n'est pas incluse dans le projet à ce stade-ci et dépendra du choix d'externalisation ou de sa mise en œuvre par les services communaux.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Ressources humaines limitées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'un diagnostic
- Présentation d'un plan d'action
- Taux de couverture du territoire urbain par le diagnostic

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LUCAS

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.4. Embellir l'espace public.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
2.4.3.	Installer du mobilier urbain confortable, fonctionnel et esthétique	
Description		
Ce projet vise à embellir l'espace public en installant un mobilier urbain à la fois durable, ergonomique et harmonieux. L'objectif est de proposer des équipements adaptés aux besoins des usagers, faciles à entretenir par les services communaux, résistants aux conditions climatiques, à l'usure du temps et au vandalisme.		
Résultats attendus		
Une amélioration de l'offre en mobilier urbain à travers des équipements mieux adaptés, plus qualitatifs et esthétiquement cohérents avec l'espace public environnant.		
Périmètre et limites		
Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal : centre urbain et villages.		
Risques / Contraintes		
- Contraintes budgétaires - Subjectivité de l'esthétique (formes et couleurs) - Résistance aux intempéries, au vandalisme et à l'usage intensif		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Taux de satisfaction - Indice de durabilité (nombre de mobilier en état/nombre de mobilier installé)		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LUCAS	Vincent	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 2 - E.OS.2. Être une Ville propre et sûre, pour ses habitants et ses visiteurs, garantissant la qualité de son bâti et de ses espaces publics



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.2.4. Embellir l'espace public.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

2.4.4. Mettre en place un revêtement durable, respectueux du lieu et adapté à sa localisation

Description

Ce projet vise à choisir des matériaux adaptés à l'identité des sites et aux besoins des usagers, notamment les plus vulnérables. Le choix devra tenir compte du contexte patrimonial ou urbanistique et de la charge de trafic pour garantir durabilité, accessibilité et intégration dans l'environnement.

Résultats attendus

Une bonne conservation des ouvrages réalisés, en fonction de l'usage prévu. Le revêtement doit pouvoir résister à l'usure tout en préservant l'esthétique de l'espace et doit répondre aux besoins de durabilité, d'accessibilité et de sécurité des usagers.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal et se concentre sur le choix et la pose de revêtements.

Risques / Contraintes

- Une usure prématurée sur le matériau choisi ne prend pas en compte la charge de trafic.
- Nécessité de respecter le déplacement des modes doux, en ce compris les PMR, le contexte urbanistique, patrimonial et commercial des lieux.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Indice visuel de la voirie
- Charge de trafic de la voirie

Priorité

Fin de mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

LUCAS

Prénom

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.1. Organiser une médiation historique autour des archives patrimoniales de la Ville

Description

Ce projet vise d'abord à signer une convention avec les Archives de l'Etat pour transférer, inventorier et rendre accessible sur le site des Archives de l'Etat de Tournai toutes les archives des villages antérieures à 1977. D'autre part, le projet prévoit la diffusion d'archives numérisées via un portail internet. Il prévoit également l'organisation d'expositions pour sensibiliser le public à l'importance des archives historiques. Enfin, la rédaction de publications scientifiques favorisera la médiation historique autour des archives patrimoniales.

Résultats attendus

Transfert, inventarisation et accessibilité des archives historiques des villages antérieures à 1977 aux Archives de l'Etat.
Expositions autour des archives patrimoniales de la Ville.
Portail internet de diffusion des archives numérisées.
Publications scientifiques

Périmètre et limites

Le projet concerne la valorisation des archives patrimoniales de la Ville.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires.
- Contraintes organisationnelles.
- Nécessité d'un portail internet de diffusion des archives numérisées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Signature de la convention avec les Archives de l'Etat
- Transfert effectif des archives auprès des Archives de l'Etat
- Ouverture au public des archives de la Ville
- Diffusion d'archives numérisées
- Organisation d'expositions
- Publications scientifiques

Priorité

Fin de mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

BROTCORNE

Prénom

Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Direction juridique - DJU



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.2.	Restaurer les monuments (et éléments associés) de la mémoire avec une attention particulière pour les villages
--------	--

Description

Ce projet consiste à réaliser un état sanitaire des différents monuments liés au devoir de mémoire et à planifier, selon les disponibilités budgétaires et humaines, leur restauration. Un état des lieux permettra dans un premier temps d'identifier les besoins de restauration, permettant ensuite de prioriser les interventions à mener avec une attention particulière pour les villages.

Résultats attendus

Disposer d'une vision claire et actualisée de l'état du patrimoine lié à la mémoire, permettant d'identifier les monuments nécessitant une intervention en fonction des ressources disponibles et la restauration de ceux-ci.

Périmètre et limites

Le projet concerne les monuments et éléments associés spécifiques au devoir de mémoire sur l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Nombre de monuments concernés avec des situations patrimoniales variées.
- Ressources budgétaires et subventions limitées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'un état des lieux des monuments liés à la mémoire. Cette étape servira également pour le projet 1229.
- Élaboration d'un planning de restauration
- Nombre de monuments restaurés par village/centre-ville
- Nombre de subsides obtenus

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.3.	Créer un lien physique entre le Carré Janson et la Cathédrale pour renforcer l'expérience de découverte de ces deux sites
--------	---

Description

Ce projet vise à réaliser une passerelle, en prolongation du parcours touristique du Carré Janson, pour créer un lien avec la Cathédrale et proposer une expérience de découverte unique et incontournable

Résultats attendus

La création d'une passerelle de liaison entre le carré Janson et la cathédrale accessible au public ainsi que la mise en valeur de ces deux bâtiments

Périmètre et limites

Site du Carré Janson et Cathédrale

Risques / Contraintes

- Partenariat indispensable avec la "Province du Hainaut, gestionnaire de la Cathédrale
- Financement du projet

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réalisation des travaux et accessibilité de la passerelle

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.4. Trouver une affectation spécifique pour les 3 SAR reconnus dans le cadre de la PIV

Description

L'objectif de ce projet est de créer une cellule spécifique afin de travailler de manière proactive aux affectations futures des 3 sites à réaménager (SAR) dans le cadre de la Politique Intégrée de la Ville (PIV).

Une attention particulière sera accordée aux aspects patrimoniaux des projets proposés.

Résultats attendus

Les 3 sites SAR auront des affectations qui respecteront le cadre réglementaire tout en respectant l'héritage patrimonial tournaisien.

Périmètre et limites

Tournai: SAR

Risques / Contraintes

–

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Identification d'investisseurs : oui/non

Dépôt d'un permis d'urbanisme : oui/non

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.5. Réaliser une évaluation patrimoniale des bâtiments communaux classés

Description

Ce projet, en lien avec la stratégie immobilière communale, vise à constituer un fichier de référence centralisé pour toutes les interventions relatives aux bâtiments classés appartenant à la commune de Tournai. En date du 14 juillet 2025, 39 biens classés (monuments ou sites) ont été identifiés, à l'exclusion des biens appartenant aux fabriques d'église. Pour chacun de ces biens, une fiche sera rédigée renseignant les données suivantes : la carte d'identité du bien, l'intérêt patrimonial selon les critères IPIC, les contraintes du bâtiment, la description, l'histoire, les archives, la bibliographie et l'iconographie.

Résultats attendus

Création d'une fiche d'évaluation patrimoniale complète pour chacun des 39 bâtiments patrimoniaux identifiés. Ces fiches serviront d'outil essentiel pour la gestion, la conservation et la valorisation du patrimoine communal classé.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble des bâtiments classés appartenant à la commune de Tournai sur l'ensemble de son territoire. Sont exclus des projets les biens classés appartenant aux fabriques d'église. Le volet « travaux » et « maintenance » est du ressort du Bureau d'études et de la Maintenance.

Risques / Contraintes

Manque de ressources humaines

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Pourcentage de fiches réalisées (X/39)

2026: 8 fiches

2027: 8 fiches

2028: 8 fiches

2029: 8 fiches

2030: 7 fiches

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.6. Mettre en place un plan de gestion UNESCO pour le Beffroi

Description

La mise en œuvre d'un plan de gestion pour le Beffroi est une imposition de l'UNESCO au regard du classement de ce bien au sein d'une série franco-belge (1999). L'animation et la coordination des plans de gestion UNESCO sont assurés par l'Agence wallonne du Patrimoine, mais les actions à réaliser sont du ressort des propriétaires et gestionnaires des biens, c'est-à-dire la Ville de Tournai. Le plan d'actions transversal au sein du comité de gestion UNESCO est en cours d'élaboration.

Pour Tournai, il conviendrait que la ville engage dès 2026 un.e référent.e UNESCO en bénéficiant de subsides AWAP via le mécanisme de "référént patrimoine". Ce référent UNESCO pilotera le plan de gestion UNESCO du beffroi ET de la cathédrale de Tournai (pour ce dernier volet, seulement les actions qui concernent la ville de Tournai: voir PST 1358).

Résultats attendus

- Mise en conformité avec les exigences de l'UNESCO en matière de gestion des biens classés.
- Recrutement d'un référent UNESCO assurant la coordination des actions entre services, partenaires et comité UNESCO.
- Mise en place d'un plan de gestion transversal.
- Mise à jour de l'état sanitaire du bâtiment.
- Mise en place de mesures conservatoires pour le bâtiment.
- Etablissement d'un master plan de rénovation globale.
- Collaboration à l'édition d'une monographie sur le beffroi de Tournai.
- Collaboration à une journée d'étude sur les "Beffrois, cloches et carillons" et publication des actes de ce colloque.
- Valorisation de la culture du carillon comme patrimoine immatériel de l'UNESCO.
- Renouvellement de l'accueil du public et de l'expérience visiteurs.

Périmètre et limites

La périmètre est limité à l'élaboration du plan de gestion UNESCO. A compléter en fonction des réunions du comité de pilotage.

Risques / Contraintes

Contrainte budgétaire pour l'engagement d'un référent UNESCO (moyennant subside AWAP, à vérifier auprès du cabinet de la ministre du patrimoine).
Contrainte budgétaire pour le financement des travaux de restauration du beffroi.
Dépendance aux subsides.
Contrainte financière pour le soutien financier, administratif et logistique à l'organisation d'une journée d'études sur les beffrois (2027)
Budget pour une étude de scénographie pour le beffroi
Lourdeur administrative et lenteur liées au comité de gestion UNESCO (7 beffrois wallons + versant français et flamand)
Coordination des différentes directions impliquées dans le projet

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Recrutement d'un référent UNESCO.
- Réalisation du plan de gestion UNESCO.
- Publication d'une monographie sur le beffroi en partenariat avec l'ASBL Tourisme et Culture.
- Etat sanitaire actualisé.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin
Services - Groupes - Partenaires	
Direction générale - DGE	





Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.7. Mettre en oeuvre le plan de gestion UNESCO pour la cathédrale

Description

La cathédrale de Tournai appartient à la Province de Hainaut et est gérée par la fabrique de la cathédrale. Cependant la Ville de Tournai est impliquée dans la mise en œuvre du plan de gestion UNESCO qui encadre ce bien, principalement en ce qui concerne le volet du tourisme/communication et de l'aménagement du territoire. À ce titre, elle coordonne deux groupes de travail thématiques (GT) chargés de ces volets. Elle peut également jouer un rôle moteur dans la finalisation des travaux de restauration du chœur gothique.

Le projet est composé de deux volets : un volet Urbanisme pour la coordination d'un groupe de travail sur les aménagements et travaux aux abords de la cathédrale ainsi que d'autres actions. Ce volet inclut également la contribution à la publication d'une monographie de la cathédrale dans la collection La grâce d'une cathédrale, prévue pour novembre 2025. Un deuxième volet Tourisme et Communication pour la coordination d'un groupe de travail sur la valorisation touristique de la cathédrale et la communication autour de sa VUE. Ce volet comprend plusieurs actions, dont l'analyse de la fréquentation touristique et la création d'une plateforme de communication et d'un agenda partagé sur les activités et travaux liés à la cathédrale.

Résultats attendus

Élaboration d'un rapport intermédiaire actualisé du plan de gestion UNESCO, à remettre tous les 5 ans, le prochain étant prévu en 2030, ainsi que la réalisation des différentes actions des deux groupes de travail pilotés par la ville.

Périmètre et limites

Le projet vise la cathédrale de Tournai et se limite au champ d'action des domaines précités pour lesquels la Ville de Tournai joue un rôle.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires/subsides
- Nécessité d'une bonne coordination des différents acteurs
- Vigilance du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO au regard des projets de développement urbanistique

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Pourcentage d'actions réalisées par groupe de travail
- Présentation d'un rapport intermédiaire

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom
BROTCORNE		Benjamin
Services - Groupes - Partenaires		



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.8. Solliciter le mécénat privé pour la préservation des éléments patrimoniaux

Description

Le projet vise à mobiliser des fonds privés pour soutenir la préservation des éléments patrimoniaux, qu'ils soient de propriété communale ou privée. Plusieurs actions sont envisagées : dresser un inventaire des formes de soutien envisageables par des mécènes privés, sensibiliser les notaires à la question des legs en faveur du patrimoine, et étudier les dispositifs juridiques permettant à la Ville de bénéficier d'un appui dans l'entretien de ses bâtiments à haute valeur patrimoniale.

Résultats attendus

Le résultat attendu est que les opportunités de soutien à la conservation du patrimoine soient clairement identifiées et connues du milieu socio-économique tournaisien (au sens large) afin de permettre la mobilisation effective de fonds privés à cette fin.

Périmètre et limites

Le projet concerne le patrimoine public et privé situé sur le territoire communal: Tournai et ses 29 villages.

Risques / Contraintes

- Complexités juridiques
- Financement incertain

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Benchmarking des différents modèles de mécénat privé : oui/non
Campagne de communication ciblée pour le mécénat privé : oui/non
Nombre de projets de conservation patrimoniale soutenu par des fonds privés

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.9.	Créer une plateforme réunissant les Archives de la Ville et les différentes associations patrimoniales
--------	--

Description

Ce projet vise à créer une plateforme réunissant les Archives de la Ville et les différentes associations patrimoniales afin d'établir un réseau d'échange et de collaboration pour la mise en valeur des éléments patrimoniaux et historiques de Tournai. Il s'agit de centraliser les ressources historiques, de faciliter les échanges d'informations et de mettre en réseau les acteurs du patrimoine. La plateforme permet également d'organiser des projets communs ou en association.

Résultats attendus

Création de la plateforme et mise en œuvre de projets en collaboration avec les différentes associations patrimoniales, ainsi que la diffusion de ces projets auprès du grand public, afin de valoriser les éléments patrimoniaux et historiques de Tournai.

Périmètre et limites

Le projet se concentre sur la valorisation du patrimoine historique de la Ville. Les réunions et la mise en œuvre des projets sont réalisées en collaboration avec les partenaires concernés.

Risques / Contraintes

Contraintes organisationnelles.
Contraintes budgétaires

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Création de la plateforme.
Création de projets.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Direction juridique - DJU



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.10. Renforcer la veille et le suivi archéologiques lors des travaux impactant le sous-sol de la commune

Description

Ce projet vise à améliorer la prévention archéologique sur le territoire communal en assurant une veille dans le cadre des procédures de permis d'urbanisme, en sensibilisant les différents acteurs du secteur aux enjeux de l'archéologie et en travaillant en collaboration étroite avec l'AWAP lors de découvertes archéologiques.

Cette veille s'articule autour de trois actions principales :

- L'analyse des dossiers d'urbanisme sous l'angle des risques archéologiques potentiels, intégrant des clauses archéologiques si nécessaire ;
- La réalisation de supports de communication pour sensibiliser les différents publics aux enjeux de bonnes pratiques en matière de découverte archéologique ;
- La rédaction d'un protocole de communication interne et externe à appliquer en cas de découverte archéologique.

Résultats attendus

Réalisation d'une analyse des dossiers urbanistiques à risque, la mise en place d'outils de sensibilisation ainsi que l'élaboration d'un protocole de communication en cas de découverte.

Périmètre et limites

Le projet porte sur tout le territoire de la commune de Tournai, avec une attention particulière pour les parcelles inscrites dans le périmètre de la Carte archéologique (AWAP)

Risques / Contraintes

- Suivi archéologique par l'AWAP dépendant de la disponibilité des agents
- Découvertes fortuites pas toujours signalées
- Nécessité de communiquer de manière adéquate et selon le bon timing en cas de découverte.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en place d'un processus pour l'analyse des dossiers sous l'angle des risques archéologiques
- Nombre de supports de communication pour la sensibilisation
- Rédaction d'un protocole

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.11. Mettre en place des activités dans le cadre des journées européennes de l'archéologie organisés par l'AWAP

Description

Le projet consiste à organiser des activités dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie organisées par l'AWAP, en collaboration avec l'Office du tourisme. Ces activités peuvent prendre la forme d'une exposition, d'une journée d'étude, de visites-conférences, etc. Le projet vise également à intégrer ces activités et thématiques dans le programme culturel et touristique pluriannuel.

Résultats attendus

Réalisation d'au moins une activité archéologique destinée au public local chaque année en lien avec les Journées européennes de l'archéologie.

Périmètre et limites

Le projet concerne les activités organisées sur le territoire communal dans le cadre des journées européennes de l'archéologie.

Risques / Contraintes

- Manque de ressources humaines
- Priorités liées au déménagement du musée d'archéologie et la gestion des collections.
- Nécessité de répondre aux critères
- Contraintes budgétaires/Subsides

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre d'activités réalisées par an.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.1.12. Augmenter la visibilité du petit patrimoine des villages

Description

Pour chaque village, deux ou trois éléments remarquables seront identifiés, dont, là où c'est pertinent, un en lien avec le devoir de mémoire. Un résumé historique, accompagné de plans et d'illustrations, sera élaboré pour chaque localité. Ces contenus seront ensuite valorisés par leur publication sur le site Tournai.be et/ou par leur intégration dans les outils de promotion édités par l'office du tourisme ou de la ville. Enfin, une réflexion aboutira sur la création d'un label ou d'une signalétique spécifique, tel que « Village tournaisien patrimonial », permettant de mieux identifier et mettre en valeur ce patrimoine.

Résultats attendus

L'objectif est de valoriser et faire connaître le patrimoine des 29 villages de la Ville de Tournai.

A cette fin, pour chaque village, deux ou trois éléments remarquables, seront référencés. Parallèlement, un résumé historique de chaque village, enrichi de plans et d'illustrations, sera établi dans le cadre de la phase 2. Ces contenus seront ensuite valorisés par leur publication sur le site Tournai.be et/ou par leur intégration dans les outils de promotion édités par l'office du tourisme ou de la ville. Enfin, la phase 3 consisterait à étudier la possibilité d'un label ou une signalétique spécifique, par exemple « Village tournaisien patrimonial », afin de valoriser et identifier clairement ce patrimoine.

Périmètre et limites

Tournai et ses villages

Risques / Contraintes

Budget
Moyens humains.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Éléments remarquables recensés : nombre d'éléments identifiés par village (objectif : minimum 2, dont 1 lié au devoir de mémoire).

Résumés historiques produits : nombre de villages disposant d'un résumé historique complet (texte, plan(s) et photo(s)).

Analyse d'opportunité de la création d'un label "Village tournaisien patrimonial" : oui/non.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.13.	Établir un partenariat avec Hainaut Mémoire pour développer des activités liées au devoir de mémoire
---------	--

Description

Ce projet vise à établir un partenariat avec la Province du Hainaut, en particulier vers la cellule Hainaut Mémoire, intégrée au service Education permanente et Jeunesse, afin de profiter de son expertise et de soutenir le travail de mémoire. Cela suppose la signature d'une convention de supracommunalité avec la province avec comme objectif commun : renforcer le travail de mémoire à l'échelle locale. (Activités, expositions, animations, etc.)

Résultats attendus

Adoption d'une convention de supracommunalité entre la Ville de Tournai et la Province du Hainaut fixant le cadre de collaboration autour des actions de devoir de mémoire. Ce partenariat suppose l'organisation d'événements et d'activités, qui seront, pour chaque cas, organisées par le service communal spécifique en lien avec les services provinciaux.

Périmètre et limites

La convention devra fixer les limites de la collaboration entre Hainaut Mémoire et la Ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Disponibilité limitée des équipes de Hainaut Mémoire (3 agents pour l'ensemble du territoire provincial)
- Contraintes organisationnelles compte tenu de la transversalité du sujet et de la multiplicité des services communaux impliqués.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Acceptation d'une convention de supracommunalité par le conseil communal et le conseil provincial.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretien, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.14.	Numériser les archives patrimoniales de la Ville
---------	--

Description

Ce projet vise à préserver, valoriser et faciliter l'accès aux archives patrimoniales de la Ville par la numérisation de documents anciens. La numérisation pourra être effectuée en interne ou, après analyse des possibilités, confiée à des partenaires externes.

Résultats attendus

Numérisation des archives patrimoniales de la Ville.

Périmètre et limites

Le projet concerne la numérisation des archives patrimoniales de la Ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires.
- Contraintes organisationnelles
- Contraintes techniques (scanner, restauration, stockage numérique)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de documents numérisés.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Direction juridique - DJU



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.1. Entretenir, préserver, restaurer, veiller à l'accessibilité et mettre en valeur le patrimoine, le parc immobilier classé ou répertorié, les monuments.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.1.15.	Préserver le site du château de Vaulx
---------	---------------------------------------

Description

L'objectif du projet est de préserver le site du château de Vaulx et de stopper sa dégradation rapide. Les actions principales prévues sont les suivantes : la réalisation d'une étude de l'état sanitaire du site , l'analyse des travaux à effectuer ainsi que le lancement des travaux.

Résultats attendus

Au terme de ce projet, la dégradation du site du château de Vaulx sera stoppée et d'autres actions de valorisation pourront alors être envisagées.

Périmètre et limites

Le projet concerne le château de Vaulx.

Risques / Contraintes

Incertitudes liées à l'ampleur des travaux patrimoniaux.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réalisation de travaux de conservation : oui/non

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.2.1. **Élaborer un programme transversal et pluriannuel d'expositions dans les différents lieux de culture, en ville et hors les murs**

Description

Ce projet vise à concevoir un calendrier pluriannuel et un calendrier annuel d'expositions temporaires qui viennent compléter les expositions permanentes dans les différents lieux de culture à Tournai. Il s'agit de renforcer les expositions et la communication en travaillant autour de thématiques communes, en valorisant les ressources culturelles, documentaires et les talents locaux. Le projet implique également l'identification des lieux et de leurs spécificités (salle noire du Carré Janson, musées, bibliothèques, maison de la culture, l'office du tourisme, etc.) ainsi que la constitution d'un groupe de travail autour du pôle scientifique (musées, patrimoine, archives, etc.).

Résultats attendus

L'élaboration d'un programme pluriannuel d'expositions dans les différents lieux de culture, avec des temps forts identifiés en 2026, 2028 et 2030.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble des musées et lieux de culture de la ville de Tournai: les lieux traditionnels d'expositions ainsi que les espaces hors les murs.

Risques / Contraintes

Moyens humains au sein de l'administration.
Nécessité de collaboration avec des partenaires externes
Sélection à réaliser parmi les propositions faites par les opérateurs extérieurs
Contraintes budgétaires pour garantir des expositions de qualité
Disposer de salles et d'espaces adaptés à la nature des expositions envisagées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

L'élaboration d'un programme pluriannuel d'expositions dans les différents lieux de culture, autour de trois thématiques communes en 2026, 2028 et 2030.

Priorité

Synergies

Volet

Mi-mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LADAVID

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.2.2.	Relocaliser les bibliothèques des villages de Gaurain et de Templeuve

Description

Le projet consiste à relocaliser les bibliothèques des villages de Templeuve et de Gaurain. Pour Templeuve, une étape transitoire est prévue en 2026 dans les locaux du Logis Tournaisien, avant une installation définitive au sein du projet SATTA en 2027. Quant à la bibliothèque de Gaurain, elle sera transférée dans un nouveau site lorsque les travaux sur ce site seront terminés.

Résultats attendus

Installation de deux bibliothèques décentralisées dans des nouveaux locaux.

Périmètre et limites

Le projet concerne les bibliothèques de Gaurain et de Templeuve.

Risques / Contraintes

- Garder la motivation des équipes en charge de ces bibliothèques décentralisées.
- Pour la bibliothèque de Templeuve : validation de la convention d'occupation du local entre la Ville et le Logis Tournaisien et finalisation des travaux du projet SATTA.
- Pour la bibliothèque de Gaurain : Finalisation du site.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Inauguration de nouveaux locaux pour les bibliothèques de Templeuve et Gaurain.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.2.3.	Reconduire la reconnaissance des bibliothèques par l'introduction et la mise en œuvre d'un Plan de Développement Quinquennal

Description

Afin que le réseau des bibliothèques de la Ville soit reconnu par la FWB, un Plan Quinquennal de Développement de la Lecture sera introduit en janvier 2026 pour lequel seront octroyés les subsides.

Ce dernier s'articulera autour de 3 priorités.

La première consistera à accueillir les publics à besoins spécifiques dans une bibliothèque accessible et inclusive: elle vise à renforcer l'inclusion sociale en rendant la bibliothèque conviviale, accessible et adaptée à tous les publics (empêchés, en situation de handicap, précarisés, en apprentissage,...)

La seconde consistera à encourager les publics à s'approprier les collections emblématiques de la bibliothèque grâce à des actions de médiation et d'animation : le fonds local, les manuscrits, le fonds ancien et les collections patrimoniales sont ainsi mis en valeur et rendus plus accessibles par la médiation.

La dernière visera à faire de la bibliothèque un espace de créativité partagée, de production culturelle et de plaisir collectif : les usagers sont invités à devenir acteurs de la bibliothèque à travers des ateliers, des rencontres et des initiatives participatives, contribuant à renforcer le lien social et à faire de la bibliothèque un lieu inclusif et festif.

Résultats attendus

Reconnaissance du réseau des bibliothèques de la Ville par la FWB et des priorités du Plan Quinquennal de Développement de la Lecture du réseau des bibliothèques de la Ville :

Une bibliothèque reconnue comme inclusive et accessible à la diversité des publics, une valorisation renforcée des collections patrimoniales, locales et spécifiques, une offre de médiation diversifiée et adaptée aux différents profils de publics, un renforcement du rôle de la bibliothèque comme un espace de créativité, de rencontre et de participation citoyenne.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble des bibliothèques du réseau communal.

Risques / Contraintes

- Reconnaissance par la FWB pour garantir le financement.
- Adaptation nécessaire des procédures internes et du fonctionnement quotidien de la bibliothèque pour intégrer les nouvelles missions.
- Parvenir à mobiliser certains publics spécifiques (empêchés, précarisés) et partenaires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Adoption par la FWB du Plan Quinquennal de Développement de la Lecture du réseau des bibliothèques de la Ville de Tournai.
- Validation des rapports d'activités et financier annuels par la FWB.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.2.4.	Renforcer la visibilité de l'art dans l'espace public grâce à un parcours thématique autour des œuvres d'art présentes en ville

Description

Ce projet vise à renforcer la visibilité de l'art dans l'espace public. Cela passe par la réalisation d'un inventaire numérique des œuvres d'art qui y sont présentes et l'organisation de l'entretien et de la maintenance de ces œuvres. Il comprend également la création d'un parcours thématique conçu autour de ces œuvres, dans une logique de valorisation patrimoniale et culturelle.

Résultats attendus

La création et la mise en œuvre d'un parcours artistique accessible aux touristes et aux habitants, permettant de découvrir les œuvres d'art présentes dans l'espace public tournaisien.

Périmètre et limites

Le projet concerne les œuvres d'art présentes dans l'espace public extérieur.

Risques / Contraintes

Nécessité de moyens humains et financiers pour mener à bien ce projet.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réalisation d'un flyer contenant le parcours artistique.
Exploitation du parcours via une application mobile.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.2. Développer et soutenir une offre culturelle diversifiée et accessible.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.2.5. Augmenter la visibilité, la lisibilité et l'accessibilité du festival "Art dans la Ville"

Description

Le projet consiste à augmenter la visibilité, la lisibilité et l'accessibilité d'Art dans la ville" pour toucher un public plus large et diversifié. Il vise à coconstruire et à renforcer le festival "Arts dans la ville" avec les acteurs culturels tels que les écoles d'art, le musée des Beaux-arts, la Maison de la culture, les collectifs artistiques et culturels ainsi que les artistes. Le projet vise également à valoriser les talents culturels en redynamisant le prix littéraire et le prix artistique et de les inscrire dans la programmation du festival.

Résultats attendus

Organisation annuelle de l'événement "Art dans la Ville", l'intégration des prix littéraire et prix artistique dans son programme, ainsi qu'une collaboration renforcée pour son organisation avec les partenaires culturels.

Périmètre et limites

Le projet concerne exclusivement un événement annuel "Art dans la Ville" qui met en valeur les arts plastiques.

Risques / Contraintes

- Nécessité de créer des partenariats avec les acteurs locaux du secteur artistique.
- Risque de résistance au changement.
- Exigence d'une sélection qualitative des artistes.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Augmentation du nombre de visiteurs du festival "Art dans la Ville"
- Diversification du public touché par le festival

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.3.1. Créer une cartographie pédagogique des monuments (et éléments associés) de la mémoire

Description

Ce projet vise à mettre en place une cartographie pédagogique complète des monuments associés à la mémoire. Cela suppose l'organisation régulière de réunions de travail avec le service du Petit patrimoine, la Commission mémoire et le service Protocole de la Ville, afin d'identifier les monuments et les éléments associés sur le territoire communal avec une priorité donnée aux villages, où un déficit important a été remarqué. Dans un second temps, un parcours pédagogique pourra être réalisé sur cette base.

Résultats attendus

Production d'une cartographie des monuments associés à la mémoire, couvrant tant la ville que ses 29 villages et d'un parcours pédagogique basé sur la dite cartographie.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal avec une priorité donnée aux villages.

Risques / Contraintes

- Le projet implique la collaboration avec des acteurs externes à l'administration, y compris des bénévoles.
- Nécessité d'une bonne coordination.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Cartographie complète des monuments et éléments associés
- Nombre de monuments identifiés dans les villages
- Nombre de parcours pédagogiques réalisés

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

DUROISIN

Prénom

Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.3.2.	Réaliser l'inventaire numérique des collections des musées et les œuvres d'art de l'espace public
--------	---

Description

Le projet consiste à réaliser l'inventaire numérique des collections des musées et des œuvres d'art présentes dans l'espace public à travers la numérisation des pièces exposées ou en réserve dans les musées, à la bibliothèque et dans l'espace public. Le projet prévoit également la création d'un portail internet pour valoriser et diffuser les trésors des collections de la Ville.

Résultats attendus

Réalisation d'un inventaire numérisé des collections des musées et œuvres d'art présentes dans l'espace public ainsi que la mise à disposition du public d'une sélection de ces collections consultable en ligne.

Périmètre et limites

Le projet couvre:

- Le musée des Beaux-Arts, MUFIM, le musée d'archéologie et le musée d'histoire militaire. (le musée d'histoire naturelle dispose déjà d'un inventaire).
- Les œuvres présentes dans l'espace public.
- Les collections patrimoniales de la bibliothèque, notamment les manuscrits.

Risques / Contraintes

- Moyens humains limités pour mener à bien l'ensemble des opérations de numérisation et d'encodage.
- Travail d'encodage important;
- Nécessité de coordination avec la commission art public.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en place d'une solution informatique de gestion des collections
- Alimentation par les différents conservateurs
- Migration des outils existants vers le nouveau système de gestion

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LADAVID	Coralie
---------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.3.3.	Élaborer une nouvelle stratégie pour l'offre muséale qui valorise nos collections autour des Arts, des Sciences, de l'Histoire, de l'Archéologie et du patrimoine immatériel

Description

Ce projet vise à structurer l'offre muséale communale et les collections communales autour de 3 ou 4 thématiques en lien avec le Programme Culturel et Scientifique de chaque institution muséale reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif est également de proposer des expériences et des activités adaptées à différents types de publics, tout en maintenant une cohérence globale à travers une coordination stratégique. Le projet entend également apporter des éléments de rationalisation pour améliorer le fonctionnement général du réseau muséal.

Résultats attendus

L'élaboration d'un schéma directeur pour l'offre muséale, accompagné d'un plan d'action structuré autour de 4 domaines clés : les lieux, les collections, les publics et l'organisation et les stratégies.

Périmètre et limites

Les musées communaux

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires
Moyens humains limités
Encadrement des responsabilités des bénévoles

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Elaboration du schéma directeur
Validation du schéma directeur par le Collège communal

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.3.4.	Développer l'offre des activités, animations et contenus de médiation autour des collections des musées pour toucher de nouveaux publics

Description

Le projet consiste à développer l'offre des activités, animations et contenus de médiations autour des musées. Ce développement repose sur une collaboration autour de la valorisation des Trésors, la mise en place de synergies avec l'équipe de la bibliothèque ainsi qu'un programme d'animations et de visites du patrimoine documentaire incluant des ateliers de recherche.

Résultats attendus

Ouverture de la médiation à de nouveaux publics en diversifiant les supports utilisés, notamment par le biais d'audio-guides, d'animations et de visites guidées.

Périmètre et limites

Le projet s'inscrit dans le cadre des activités du service pédagogique et vise principalement la médiation culturelle.

Risques / Contraintes

Nécessité de concilier une gouvernance collective du pôle médiation avec les besoins et objectifs en termes de reconnaissance individuelle de chaque musée.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mise en place d'une offre de médiation (activités, animations et visites) commune aux différents musées qui touche des publics plus larges que le public scolaire.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC





Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.3.5. Faire connaître et faire vivre le patrimoine culturel immatériel via les actions du MuFlm et de la bibliothèque

Description

Le projet vise à valoriser et à participer à la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de la région de Tournai à travers l'exposition permanente du MuFlm, de son centre de documentation, en collaboration avec la bibliothèque et à travers un programme d'activités scientifiques et culturelles. Ce projet inclut la mise en lumière d'éléments emblématiques du PCI en Fédération Wallonie Bruxelles, présents à Tournai, comme la Grande Procession, le jeu de fer, le Lapin du lundi perdu, le savoir-faire du métier licier, etc.

La bibliothèque jouera un rôle central en contribuant à la réorganisation et à la valorisation du centre de documentation du musée, en offrant un espace convivial avec des livres et des ressources sur le PCI, en organisant des animations et en créant des outils de valorisation simples pour faire connaître ce patrimoine.

Résultats attendus

Réalisation d'une nouvelle scénographie au sein du MuFlm mettant en valeur le patrimoine culturel immatériel de la région de Tournai. Celle-ci intégrera des dispositifs de médiation innovants et accessibles, valorisant les savoir-faire, traditions et pratiques culturelles locales. Un travail de réorganisation du centre de documentation connecté à la bibliothèque sera effectué, facilitant l'accès à des ressources variées ainsi que leur diffusion auprès du public.

Périmètre et limites

MuFlm et bibliothèque

Risques / Contraintes

- Contraintes organisationnelles.
- Choix de ressources humaines qualifiées dans le domaine.
- Nécessité de former les équipes à la sauvegarde et à la valorisation du PCI

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nouvelle scénographie au MuFlm qui met en valeur le PCI

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
3.3.6.	Durant la période de fermeture du Musée des Beaux-Arts, organiser des activités et des événements décentralisés autour des collections

Description

Le projet consiste à mettre en œuvre un programme d'actions et d'événements permettant de valoriser et de communiquer sur les collections du musée, les métiers des musées
Il vise également à encourager l'encrage du musée dans la ville et dans les villages

Résultats attendus

Conception d'un programme d'activités décentralisées autour des collections du musée ainsi que la concrétisation de partenariats avec le secteur associatif et les autres communautés entourant le musée.

Périmètre et limites

Le projet concerne le Musée des Beaux-Arts.

Risques / Contraintes

- La date de commencement et de fin des travaux n'est pas connue.
- Le musée ne dispose pas d'un agent « responsable/chargé des publics et de la médiation » permettant la mise en place d'un service de médiation spécifique et destiné à tous les publics. (Une exigence pour atteindre la catégorie B des musées reconnues en FWB)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Organisation de deux activités décentralisées par année de fermeture du musée.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

3.3.7.	Améliorer l'accueil et l'accessibilité au Musée de Folklore et des Imaginaires : médiation interactive, aménagements.
--------	---

Description

Le projet vise à améliorer l'accueil et l'accessibilité au Musée de Folklore et des imaginaires (MuFlm), ainsi qu'à valoriser ses collections à travers la mise en place de dispositifs de médiation interactifs et adaptés à des publics diversifiés. Ces dispositifs seront intégrés au parcours permanent du musée. Parmi les dispositifs envisagés figurent des activités interactives et ludiques (apprentissage par le jeu, activités multisensorielles, etc.) et la réalisation d'aménagements.

Résultats attendus

Intégration de dispositifs de médiation interactifs au sein du parcours permanent et réalisation d'aménagements pour améliorer l'accueil et l'accessibilité au musée.

Périmètre et limites

MuFlm

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Nécessité d'un marché pour trouver un prestataire scénographe
- Conception et installation des dispositifs/mobilier adaptés
- Nécessité de penser les dispositifs en cohérence avec les évolutions du parcours permanent et phasage

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nouveau parcours de visite qui intègre les dispositifs de médiation interactifs
- Aménagement d'un espace d'accueil et d'un bookshop
- Installation d'une rampe d'accès pour le rez-de-chaussée et d'un ascenseur

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LADAVID	Coralie
---------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 3 - E.OS.3. Être une Ville de culture, fière de ses traditions et de son histoire, ouverte sur la diversité, qui valorise son patrimoine et son identité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.3.3. Promouvoir les écoles d'art, les musées, valoriser les collections, les artistes et créateurs locaux, les savoir-faire, les traditions locales, notre langue régionale, et le devoir de mémoire.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

3.3.8. Créer un prix d'architecture à destination des étudiants de LOCI

Description

Le projet consiste à mettre en place un prix valorisant une recherche particulièrement remarquable d'un étudiant en master d'architecture au sein de l'UCL-Loci (site de Tournai).

Ce prix permettra de renforcer les liens entre la ville de Tournai et la faculté d'architecture.

Résultats attendus

Instaurer une dynamique régulière dans laquelle les étudiants de LOCI s'investissent dans des travaux portant sur le patrimoine immobilier de Tournai et que la Ville mette en valeur ce travail.

Périmètre et limites

Le projet cible les étudiants en master d'architecture de l'UCL-Loci, sur le site de Tournai.

Risques / Contraintes

- Nécessité d'étudier la faisabilité
- Contraintes logistiques
- Contraintes budgétaires

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Existence d'un prix d'architecture : oui/non

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.1. Prévenir la précarité et lutter contre la grande précarité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
4.1.1.	Intensifier la collaboration entre les acteurs sociaux, le RSUT, le CPAS et la Ville	
Description		
Il existe une multitude d'acteurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, qui travaillent sur les enjeux de la pauvreté au sens large. Le projet vise à renforcer de manière proactive les collaborations entre les différentes parties prenantes. Les actions prévues consistent à actualiser l'état des lieux des collaborations entre la Ville et les différents acteurs sociaux du territoire, à réaliser une version didactique de cet état des lieux pour qu'elle soit plus facilement utilisable par ces acteurs, à identifier les freins à une collaboration optimale entre les différentes institutions et associations et à mettre en place un plan d'actions visant à lever les contraintes identifiées.		
Résultats attendus		
Finalisation d'un état des lieux, ainsi que la création d'un document didactique sur les collaborations entre le RSUT, le CPAS et à la Ville (document interne). Réalisation d'une analyse SWOT des collaborations avec une actualisation planifiée. Mise en place d'un plan d'actions pour l'amélioration de la collaboration entre acteurs de terrain.		
Périmètre et limites		
Le projet se limite au territoire communale et implique la collaboration entre les acteurs sociaux opérant localement, qu'ils soient publics ou associatifs.		
Risques / Contraintes		
- Nécessité d'une collaboration avec des acteurs travaillant dans d'autres contextes institutionnels. - Enjeux des subsides des différents acteurs (Ville incluse). - Inconnue autour des contours précis du futur Plan stratégique de sécurité et de prévention au niveau fédéral.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- État des lieux : oui/non - Document didactique : oui/non - Analyse SWOT : 1 fois par an oui/non. - Plan d'actions : pourcentage des actions identifiées et mise en place effective.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
DELAUNOIS	Delphine	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Citoyenneté - DCI		



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.1. Prévenir la précarité et lutter contre la grande précarité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.1.2.	Augmenter la présence des travailleurs de rue sur le terrain

Description

Le projet vise l'augmentation de la présence des travailleurs de rue sur le terrain ainsi que l'amélioration des missions du service de prévention citoyenne liées au travail de rue. Le projet prévoit la réalisation d'un état des lieux des incivilités selon les plages horaires (statistiques policières et recueil de plaintes citoyennes), la réalisation d'une analyse objectivée de terrain ainsi que l'opérationnalisation de l'analyse de terrain.

Résultats attendus

Le projet doit aboutir à la réalisation d'un état des lieux des incivilités selon les plages horaires, à partir de données policières et citoyennes, à une analyse objectivée de terrain, et à la mise en œuvre concrète de cette analyse, incluant une présentation du projet et la mise en place effective du travail de terrain par les équipes de prévention.

Périmètre et limites

Le projet couvre l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Mobilité des groupes identifiés.
- Incertitude autour des contours du futur plan stratégique de sécurité et de prévention au niveau fédéral.
- Nécessité d'une collaboration avec d'autres acteurs sociaux et préventifs.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'un état des lieux des incivilités selon les plages horaires (statistiques policières et recueil de plaintes citoyennes) : oui/non.
- Réalisation d'une analyse objectivée de terrain : oui/non
- Opérationnalisation de l'analyse de terrain : pourcentage des actions identifiées.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.1. Prévenir la précarité et lutter contre la grande précarité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
4.1.3.	Créer un plan de lutte transversal contre les discriminations de genre et liées à la sexualité	
Description		
L'objectif de ce projet est de réaliser un plan de lutte transversal contre les discriminations de genre et liées à la sexualité. Il implique à la fois les services communaux et les collectifs citoyens travaillant autour de ces questions. Les actions envisagées sont les suivantes : Analyse des initiatives portées par d'autres communes Mise en place d'un groupe de travail comprenant des associations concernées Création d'un plan d'actions provenant des propositions du groupe de travail		
Résultats attendus		
L'objectif est d'avoir un groupe de travail pouvant être force de proposition régulière pour lutter contre les inégalités de genre et sexuelles à Tournai et d'implémenter ces propositions.		
Périmètre et limites		
Tournai		
Risques / Contraintes		
Associations externes aux services communaux		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Analyse des initiatives portées par d'autres communes Mise en place d'un groupe de travail comprenant des associations concernées Création d'un plan d'actions provenant des propositions du groupe de travail		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
DELAUNOIS	Delphine	
Services - Groupes - Partenaires		



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.2.1.	Créer un répertoire reprenant les associations travaillant la question du Handicap sur le territoire tournaisien

Description

Le projet vise à créer un répertoire clair, structuré et accessible, recensant les associations actives sur le territoire de Tournai dans le domaine du handicap. Ce répertoire a pour objectif de faciliter l'orientation des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels vers les bons interlocuteurs. Le répertoire sera mis à disposition en format papier et numérique, avec des formats adaptés pour garantir son accessibilité à tous.

Résultats attendus

Création d'un répertoire centralisé, accessible et actualisé, recensant les associations locales actives dans le champ du handicap afin d'améliorer l'orientation des usagers, de renforcer les partenariats entre acteurs locaux, d'augmenter la visibilité de l'offre existante et de favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les intervenants du secteur.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse aux habitants de Tournai en situation d'handicap, proches, aidants et professionnels. Il inclut également les associations et structures actives sur le territoire communal. Le répertoire sera accessible à toute personne. (format adapté).

Risques / Contraintes

- Difficulté à collecter des informations complètes et à jour.
- Faible réactivité de certaines associations.
- Charge de travail importante pour la maintenance de l'outil.
- Risque de doublons avec d'autres répertoires régionaux.
- Contraintes budgétaires pour l'impression et la diffusion.
- Accessibilité numérique à assurer.
- Nécessité d'un engagement formel des associations pour fournir les mises à jour.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre d'associations recensées et publiées.
Nombre de mises à jour/an.
Nombre de téléchargements ou consultations en ligne.
Nombre d'exemplaires papier distribués.
Nombre de retours positifs des utilisateurs.
Nombre de partenariats initiés grâce au répertoire.
Respect des délais de mise à jour.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.2.2.	Réorganiser l'évènement annuel de la Journée du Handicap

Description

Le projet vise à organiser une journée sportive et récréative qui mixe les publics, en invitant des écoles ayant des enfants en situation de handicap et des écoles "normales".

Résultats attendus

Amélioration de l'accessibilité et de la qualité de l'évènement, avec une participation accrue des personnes en situation de handicap, du grand public et des associations. Le projet vise également une meilleure visibilité des initiatives locales en faveur du handicap, un renforcement des liens entre acteurs du territoire, ainsi qu'une diversification des activités proposées pour mieux répondre aux attentes des participants. L'objectif est enfin de pérenniser la Journée du Handicap comme un événement annuel incontournable à Tournai, apprécié pour son caractère inclusif et participatif.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse aux personnes en situation de handicap, familles, grand public, et associations.

Risques / Contraintes

- Dépendance aux conditions météo pour certaines animations.
 - Contraintes budgétaires limitant la programmation.
 - Difficultés logistiques (transport, accessibilité, sécurité).
 - Mobilisation insuffisante des partenaires.
 - Surcharge de travail pour l'équipe organisatrice.
- Risque de baisse de fréquentation si l'offre n'est pas renouvelée.
Aléas liés à la disponibilité du site ou du matériel.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de participants total et par catégorie.
- Nombre d'associations et partenaires impliqués.
- Taux de satisfaction mesuré via questionnaires.
- Nombre et diversité des activités proposées.
- Respect du budget et du calendrier.
- Couverture médiatique obtenue.
- Nombre de nouvelles collaborations initiées lors de l'évènement.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

4.2.3. Former le personnel communal sur l'accueil des personnes en situation de handicap

Description

Le projet vise à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap au sein des services communaux en formant le personnel en contact direct avec le public. La formation sera dispensée par un prestataire externe, adaptée aux besoins spécifiques de chaque service, avec une priorité donnée aux services recevant le plus de public. L'ensemble du dispositif sera coordonné avec la DRH pour intégration dans le plan de formation.

Résultats attendus

Sensibilisation du personnel communal à un accueil plus inclusif, avec pour objectif une amélioration tangible de la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap. Le projet vise également une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire communal, une réduction des situations d'incompréhension ou de malaise, ainsi que la création d'un socle commun de compétences en matière d'inclusion.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse au personnel communal en contact direct avec la population (guichets, accueil, services administratifs et sociaux) de l'ensemble des services communaux de la Ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Disponibilité des agents pour suivre la formation (contraintes de service).
- Budget non encore identifié pour le recours au prestataire externe.
- Difficulté à trouver un prestataire adapté aux besoins spécifiques.
- Résistance au changement ou manque d'adhésion de certains services.
- Délais de planification liés au calendrier de la DRH et au plan de formation.
- Risque de perte d'impact si le suivi post-formation n'est pas assuré.
- Évolutions réglementaires ou organisationnelles modifiant le périmètre.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de services formés / nombre total de services ciblés.
- Nombre d'agents formés / nombre total d'agents ciblés.
- Évaluation pré et post-formation sur les connaissances et attitudes.
- Nombre de sessions de formation réalisées par an.
- Taux de satisfaction des participants.
- Nombre de retours positifs via enquêtes auprès du public en situation de handicap.
- Intégration de la thématique dans les procédures d'accueil.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.2.4. Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les démarches administratives complexes

Description

Le projet vise à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux démarches administratives en développant et maintenant un guichet handicap ou une permanence sociale dédiée. Ce projet s'inscrit dans une stratégie plus large d'inclusion, en lien avec d'autres initiatives telles que la formation du personnel communal à l'accueil inclusif, l'amélioration de l'accessibilité physique (audits Access-I), et l'introduction d'une signalétique cognitive accessible. Il comprend également la mise à disposition d'un répertoire actualisé des associations et ressources locales utiles. L'objectif est d'offrir un accompagnement de proximité, adapté et lisible pour éviter les situations de décrochage administratif.

Résultats attendus

Amélioration significative de l'accès aux démarches administratives pour les personnes en situation de handicap, grâce à un accompagnement de proximité et à l'existence d'un guichet dédié. Le projet contribuera à réduire les blocages administratifs.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse à des personnes en situation de handicap, leurs proches et aidants.

Risques / Contraintes

Pas de contraintes identifiées.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Maintien d'un guichet
- Développement d'une permanence sociale.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.2. Soutenir les initiatives envers les personnes porteuses de handicaps, faciliter l'accès aux lieux publics.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.2.5.	Mettre en place une "signalétique accessible" avec pictogrammes pour les formulaires et l'orientation dans l'administration, en particulier pour le handicap mental (autisme, trisomie).

Description

Ce projet vise à améliorer l'accessibilité cognitive des bâtiments communaux en mettant en place une signalétique claire et universelle, notamment à l'aide de pictogrammes adaptés aux personnes en situation de handicap mental (autisme, trisomie, etc.). Des tests pilotes pourraient être menés au sein du service population afin d'expérimenter les supports avant généralisation.

Résultats attendus

La mise en place d'une signalétique accessible vise à améliorer l'orientation et la compréhension dans les bâtiments communaux pour tous les publics, en particulier les personnes en situation de handicap mental. Le projet permettra d'uniformiser la signalétique sur l'ensemble des sites, de réduire les situations de désorientation ou d'attente pour les usagers, et de renforcer l'image inclusive de la Ville. Il s'inscrit dans une démarche cohérente avec les normes d'accessibilité actuelles et les bonnes pratiques en matière de service public accueillant et universel.

Périmètre et limites

Le projet concerne les bâtiments et services communaux avec une priorité accordée aux lieux les plus fréquentés par le publics. (Guichets, accueils...)

Risques / Contraintes

- Coût élevé pour l'audit et l'installation complète.
 - Délais liés aux marchés publics.
 - Manque d'adhésion si changement trop important de l'existant.
 - Difficulté à trouver des pictogrammes adaptés à tous les publics.
 - Maintenance et mise à jour de la signalétique à prévoir.
 - Risque de retard si priorités budgétaires modifiées.
- Coordination avec les services techniques.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de sites audités et équipés.
- Nombre de pictogrammes standardisés validés.
- Taux de satisfaction du public cible (enquête).

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
DELAUNOIS	Delphine	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Citoyenneté - DCI		



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.1. Mettre en location des logements de qualité à prix modéré

Description

Le projet vise à mettre en location des logements de qualité à prix modéré afin de répondre à la forte demande. La Ville de Tournai, via sa régie foncière, joue un rôle important dans la fourniture de ce type de logements. Le vide locatif étant actuellement très faible, cette situation doit être maintenue grâce à une proactivité dans les démarches de relocation ainsi qu'à la réduction des délais nécessaires pour effectuer les travaux de rafraîchissement des logements entre deux locations.

Résultats attendus

Renforcer l'offre de logements communaux de qualité et accessibles financièrement par le maintien d'un taux d'occupation élevé, rendu possible par la réduction des délais entre deux locations grâce à une organisation réactive et des travaux de remise en état rapides.

Périmètre et limites

Le projet concerne uniquement les bâtiments mis en location par la régie foncière.
Les travaux sont limités à des travaux de rafraîchissement et de rénovation moyenne. En cas de rénovation lourde, le logement sortira de la liste de logement à occuper.

Risques / Contraintes

- Les travaux sont limités à des travaux de rafraîchissement et de rénovation moyenne.
- Risque de réduction de l'offre disponible en cas de rénovation lourde puisque le logement sortira de la liste de logement à occuper.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Un taux d'occupation des logements mis en location via la Régie supérieur à 97%

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.2.	Réaliser un diagnostic des besoins en logements
--------	---

Description

Ce projet vise à relancer l'Observatoire du Logement avec les partenaires de la Maison de l'Habitat (AIS, Logis tournaisien...) afin d'identifier la typologie et le nombre de logements déficitaires sur le marché locatif ainsi qu'à comparer ces besoins à l'offre des logements disponibles en associant à ce travail les agences immobilières privées qui le souhaitent.

Résultats attendus

Le projet doit permettre de disposer d'un cadastre des logements disponibles pour les publics précarisés et de l'estimation des besoins non couverts, sur base de données partagées avec les acteurs du logement, ainsi que d'une estimation des besoins en logements privés grâce à la collaboration avec les agences immobilières.

Périmètre et limites

Le projet couvre les logements publics et privés situés sur le territoire communal. Le projet ne prévoit pas de création de logements.

Risques / Contraintes

- Manque d'implication de partenaire disposant de données
- Diagnostic limité aux données accessibles

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Actualisation des données auprès des partenaires
- Récolte et analyse des données fournies par les agences immobilières
- Intégration des données dans URBAN permettant aux services de la DGT de consulter et d'alimenter le diagnostic des besoins.
- Partage avec les partenaires du secteur du logement du diagnostic réalisé

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MITRI	Caroline
-------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.3. Identifier les logements inoccupés et inciter les propriétaires à mettre fin à cette inoccupation

Description

Ce projet vise à lutter contre les logements laissés vides pour inciter à leur remise sur le marché locatif. La dégradation des logements inoccupés constitue non seulement une perte pour leurs propriétaires, mais également une moins-value pour le quartier. Ces propriétaires n'étant pas nécessairement en capacité de rénover leurs biens afin de les mettre en location, un accompagnement sera prévu afin de leur proposer des solutions réalistes et/ou de les orienter vers des opérateurs tels que l'AIS.

Résultats attendus

Identification annuelle des logements inoccupés visés par la taxe communale sur les immeubles inoccupés, ou l'article 80 du Code wallon de l'Habitation durable (CWHD) pour entamer un dialogue avec eux et les inciter à réhabiliter ou remettre leur bien en location. Activation, en cas de besoin, des procédures prévues par la législation.

Périmètre et limites

Ce projet vise les logements ayant fait l'objet d'un constat d'inoccupation au sens du règlement taxe communal et/ou de l'article 80 du Code wallon de l'Habitation durable.

Risques / Contraintes

- Temps nécessaire pour avérer les logements inoccupés (les propriétaires bénéficiant de délais de justification et des possibilités d'exonération)
- Temps nécessaires à la réhabilitation complète et réoccupation du logement (délais des permis, travaux de mise en conformité souvent importants)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de logements réhabilités et réoccupés.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.4. Mettre en place une stratégie de lutte contre les discriminations en matière de logement

Description

Ce projet vise à mettre en place une stratégie pour lutter contre les discriminations ou pratiques illégales en partenariat avec UNIA, le DAL et le RSUT

Résultats attendus

Réunion de l'ensemble des acteurs concernés (dont UNIA, le DAL, le CPAS de Tournai et le RSUT), pour définir et mettre en place une stratégie locale de lutte contre les discriminations au logement. La mise en place de la stratégie de lutte devra passer par l'identification des objectifs à atteindre et des actions concrètes à réaliser impliquant également les agences immobilières.

Périmètre et limites

Le projet couvre les discriminations liées au logement. La Ville ne dispose pas de compétences de sanctions directes pour les situations discriminatoires.

Risques / Contraintes

- Difficulté à mobiliser des partenaires comme les agences immobilières
- Difficultés à identifier les situations discriminatoires
- Champs d'action limité de la Ville sur les pratiques privées et individuelles

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

- Nombre d'agences immobilières impliquées dans le processus
- Nombre de partenaires impliqués
- Élaboration d'une stratégie avec un plan d'action

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur	
Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires
Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.5. Augmenter le nombre de logements de transit

Description

Conformément au Code wallon du logement, chaque commune doit disposer d'un logement de transit par tranche de 5000 habitants. Actuellement, la Ville de Tournai dispose de 6 logements en service. Le projet consiste à atteindre l'objectif des 13 logements de transit pour répondre aux besoins des personnes en situation de crise. Ces logements ont pour vocation d'accueillir temporairement des personnes ou des ménages en situation de crise, en leur offrant un hébergement digne et un accompagnement social soutenu, le temps de trouver une solution pérenne.

Résultats attendus

Une augmentation du nombre de logements de transit, portant leur nombre de 6 à 13 logements sur le territoire de la commune pouvant être mis à disposition de la population.

Périmètre et limites

Ce projet concerne uniquement les logements dits de « transit ». En sont donc exclus les logements sociaux et les logements d'urgence.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Ressources humaines insuffisantes. La Région wallonne exige un accompagnement social des ménages. Celui-ci est par ailleurs très important pour veiller à l'aspect transitoire de ces hébergements et très utile au vu des besoins des ménages concernés. Or actuellement l'équipe sociale (du SPC) compte 1/2 ETP assistant(e) social(e) et 1/10ème éducatrice/teur. Ceci permet l'accompagnement des 6 ménages actuellement concernés, pas plus. Il faudra donc trouver une solution pour augmenter l'effectif de cette équipe d'ici 2026, délai pressenti pour la prochaine augmentation du nombre de logements de transit : par un apport budgétaire ou le recours à d'autres partenaires compétents.
- Deux logements supplémentaires sont en attente de la délivrance du permis d'urbanisme tandis que deux autres logements sont en attente d'une décision de la tutelle concernant un soutien financier pour pouvoir entamer les travaux. Enfin, l'acquisition de trois logements supplémentaires devra permettre d'atteindre l'objectif.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Une convention de partenariat entre la Ville et le Logis Tournaisien pour chaque nouveau logement
- Création de nouveaux logements de transit

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.3.6.	Augmenter le nombre de logements communaux destinés aux personnes sans-abri avec accompagnement des équipes d'Housing First

Description

Ce projet vise à proposer aux personnes en situation de sans-abrisme de longue durée et cumulant des problématiques (de précarité, de santé mentale et / ou d'assuétudes) un accès direct, inconditionnel et durable à un logement, accompagné d'un suivi personnalisé mobile et intensif assuré par les équipes d'Housing first. Le profil de ces personnes rend difficile leur accueil dans les dispositifs traditionnels. Le projet vise à augmenter le nombre de logements mobilisables de deux unités pour ce dispositif et à renforcer le partenariat avec les équipes d'Housing First.

Résultats attendus

Une augmentation du nombre de logements mobilisés pour le dispositif Housing First visant à permettre aux personnes sans-abri, cumulant les problématiques, d'accéder à un logement stable et sans conditions.

Périmètre et limites

Ce projet vise uniquement les logements communaux de l'îlot des 7 fontaines destinés au projet Housing First.

Risques / Contraintes

- Pérennité du partenariat avec Housing First
- Maintien du subventionnement d'Housing First par la Région wallonne

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise à disposition de deux logements communaux supplémentaires pour le projet Housing first.
- Nombre de personnes sans-abri logées via ce dispositif

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.7. Développer l'axe "propriétaire-bailleur" en collaboration avec les réseaux associatif et professionnel

Description

Ce projet vise à développer une série d'actions et de services destinés à accompagner les propriétaires bailleurs dans la mise en location de logements accessibles et de qualité. En collaboration avec les agences immobilières et les acteurs du secteur du logement, la Ville souhaite identifier les besoins des propriétaires bailleurs afin de mettre en place un plan d'actions à mener.

Résultats attendus

Proposition aux propriétaires bailleurs des services concrets, utiles et incitatifs dans le cadre de leur gestion locative, afin de favoriser une offre locative privée de qualité, accessible et mieux encadrée. À travers ces actions, la Ville entend améliorer la qualité du parc locatif privé et renforcer l'offre de logements accessibles.

Périmètre et limites

Le projet cible les propriétaires bailleurs privés situés sur le territoire communal. Il ne couvre pas les logements publics. Il n'y aura pas d'intervention sur les loyers et les conditions locatives. La mobilisation reste volontaire de la part des propriétaires bailleurs.

Risques / Contraintes

- Difficulté à atteindre les propriétaires bailleurs privés
- Manque d'implication des partenaires sollicités
- Manque d'adhésion de la part des propriétaires privés

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en œuvre d'actions utiles
- Mobilisation des services par les propriétaires bailleurs privés ou les professionnels impliqués dans leurs projets de gestion locative.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

4.3.8. Mettre en place un dispositif d'hébergement à moyen terme pour les ménages évacués d'urgence

Description

Ce projet vise à mettre en place un dispositif structuré pour offrir une solution d'hébergement à moyen terme pour les ménages évacués en urgence, sans ressources personnelles et en recherche d'un logement pérenne. Cela suppose l'établissement de collaborations et la définition de procédures opérationnelles à activer rapidement en cas de besoin pour apporter une réponse efficace aux situations d'urgence.

Résultats attendus

Disposer de la capacité à héberger, à moyen terme, plusieurs ménages évacués d'urgence, confrontés à des situations difficiles, en leur apportant une solution transitoire ainsi qu'un accompagnement vers un logement pérenne.

Périmètre et limites

Ce projet vise les situations impliquant de multiples ménages sans solution de relogement ou d'hébergement personnelle, et en attente d'un logement durable.

Risques / Contraintes

- Manque de solutions disponibles d'hébergement pouvant être mis à disposition en cas de besoin
- Contraintes budgétaires
- La nécessité d'une bonne coordination et collaboration avec les partenaires

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en place d'une procédure formalisée à activer lors des événements, adoptée par chaque partenaire concerné (pour le relogement, l'accompagnement des ménages et la coordination du dispositif)
- Nombre de ménages hébergés via le dispositif

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT





Objectif stratégique - OS

Externe - 4 - E.OS.4. Être une Ville citoyenne et solidaire, attentive à la santé, au bien-être et à la qualité de vie, respectueuse des droits et libertés de chacun ainsi qu'envers autrui



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.4.3. Soutenir, renforcer et promouvoir une offre de logements de qualité et accessibles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
4.3.9.	Identifier les problématiques avec les partenaires et élaborer un plan d'action afin de mieux prévenir et gérer les expulsions.

Description

Ce projet vise à identifier les diverses problématiques qui interviennent avant et pendant les expulsions domiciliaires pour mieux prévenir et gérer celles-ci, en collaboration avec les partenaires (APL, Police, Justice de Paix, CPAS, etc.).

Résultats attendus

Identification des ressorts des problématiques à l'œuvre dans le contexte des expulsions, en concertation avec les différentes parties prenantes, en vue de la mise en place d'un plan d'action concret de prévention et d'accompagnement. Il s'agit de réaliser un diagnostic partagé des causes récurrentes, de choisir les problématiques sur lesquelles la Ville et les partenaires ont un levier d'action, et de construire un plan d'action.

Périmètre et limites

Le projet concerne la phase de diagnostic et de préparation d'un plan d'action. Il ne concerne pas la mise en œuvre immédiate du plan d'action.

Risques / Contraintes

- Difficulté de mobilisation des partenaires potentiels
- Risque de désaccord avec les partenaires sur les causes et les actions à mettre en place
- Champ d'action restreint (décisions de justice)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Concertation avec les partenaires potentiels (APL, Police, Justice de paix, CPAS, etc.)
- Diagnostic des problématiques réalisé en concertation avec les partenaires

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.1. Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer et dynamiser le pôle économique tournaisien, entreprises, commerces, PME et indépendants, vecteurs d'emplois.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.1.1. Créer un groupe de travail avec tous les acteurs de promotion du commerce local

Description

Le projet vise à créer un groupe de travail réunissant les principales structures actives dans la promotion du commerce local, à savoir les ASBL Tournai Centre-Ville, Tournai Commerce, les Vitrines et le CCI. L'objectif est de renforcer les synergies entre ces acteurs, de coordonner leurs missions respectives et de développer des projets communs au service du dynamisme commercial de la Ville.

Résultats attendus

La création d'un groupe de travail opérationnel qui rassemble tous les partenaires de la promotion du commerce local et qui se réunit plusieurs fois par an.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse aux structures locales de promotion du commerce et ne couvre pas les initiatives isolées.

Risques / Contraintes

Nécessité d'une bonne coordination entre les différentes structures.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Création d'un groupe de travail
Tenue de la première réunion du groupe de travail
Établissement d'un calendrier annuel de réunions

Priorité

Synergies

Volet

Mi-mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LADAVID

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.1. Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer et dynamiser le pôle économique tournaisien, entreprises, commerces, PME et indépendants, vecteurs d'emplois.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.1.2. Créer des actions de promotion visant le développement du tourisme de séjour

Description

Le projet vise à développer le tourisme de séjour en mobilisant les outils du marketing de la destination pour structurer, rendre lisible et valoriser l'offre touristique. Il s'agit de :

- Rédiger ou actualiser la mise en récit de la destination, via ces ressources culturelles et naturelles, pour en faire un outil de développement territorial ;
- Structurer l'offre touristique permanente et récurrente et la compléter avec de nouvelles expériences touristiques ;
- Structurer l'offre événementielle autour de 5 thématiques dans une logique de renforcement de la qualité, de la densité et de la durée de l'activité touristique ;
- Améliorer la lisibilité de cette offre à travers des outils tels que la signalétique, une charte graphique, un réseau d'accueil etc.

Valoriser différentes thématiques : la culture, les loisirs, les randos, le bien-être...

Résultats attendus

Réalisation de cinq actions de promotion réparties sur 5 ans, avec pour objectif de renforcer l'attractivité de la destination et d'augmenter la fréquentation touristique en séjour.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire Tournai

Risques / Contraintes

Moyens humains à conserver et mobiliser pour la promotion touristique de la ville

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Augmenter le nombre de nuitées dans les hébergements reconnus (rapport CGT)

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.1. Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer et dynamiser le pôle économique tournaisien, entreprises, commerces, PME et indépendants, vecteurs d'emplois.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.1.3. Organiser de façon optimale le système de diffusion de la musique dans les rues du centre-ville

Description

Le projet consiste à organiser de façon optimale le système de diffusion de la musique dans les rues du centre-ville de Tournai. Actuellement, ce sont des clés USB qui sont utilisées pour diffuser de la musique dans les baffles installées dans les rues du centre-ville. Ce système n'est pas optimal au niveau du choix et de la diversité des musiques diffusées, ainsi qu'au niveau des interventions humaines nécessaires pour ce faire. Le projet consiste en l'adoption d'une solution technique plus efficiente.

Résultats attendus

La mise en place d'une solution technique pour piloter le système de diffusion de la musique dans les rues du centre-ville. Cette solution vise à remplacer le système des clés USB, tout en réduisant les interventions humaines et en offrant une gestion plus efficace et diversifiée de l'ambiance sonore.

Périmètre et limites

Le projet concerne le centre-ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Projet en partenariat avec Tournai Centre-ville
- Déclaration SABAM
- Choix des musiques : généralement ce sont des musiques d'ambiance qui sont privilégiées sur le style « chill Jazz° ou « Jazz longue »

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Installation d'un nouveau système de diffusion de la musique piloté à distance
- Abandon des clés USB

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

LADAVID

Prénom

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.1. Renforcer l'attractivité du centre-ville, développer et dynamiser le pôle économique tournaisien, entreprises, commerces, PME et indépendants, vecteurs d'emplois.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.1.4. Réaliser une nouvelle signalétique touristique et mettre en réseau un affichage dynamique

Description

Le projet vise à moderniser l'image de la ville en reprenant la signalétique touristique et l'affichage dans l'espace public. Il s'agit notamment d'évaluer la pertinence de maintenir les bannières médiévales, de retirer les éléments obsolètes ou visuellement polluants, et d'intégrer l'art dans l'espace public. Le projet inclut également l'élaboration d'une stratégie de communication autour des supports restants dans une logique de rebranding de la ville. Enfin, il prévoit l'identification et la signalisation des parkings pour les visiteurs.

Résultats attendus

Obtention d'une communication coordonnée sur tous les supports disponibles, en lien avec le calendrier annuel des événements.

Périmètre et limites

Le projet concerne tous les supports de communication dans l'espace public: oriflamme, aubettes, bancs, abris, écrans numériques, etc.

Risques / Contraintes

Identité visuelle à définir
Nécessité d'une cohérence avec la nouvelle charte graphique

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Mise en place d'une nouvelle signalétique touristique.
- Déclinaison de cette signalétique sur l'ensemble des supports de communication identifiés.
- Signalisation des parkings accessibles aux visiteurs.

Priorité

Fin de mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

LADAVID

Prénom

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.2. Soutenir, promouvoir, organiser et moderniser les festivités, les événements emblématiques, commerciaux, culturels et folkloriques, dans le centre et dans les villages, en collaboration avec les associations, entreprises et commerces locaux

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
5.2.1.	Promouvoir et réorganiser les marchés ; les inclure dans l'offre touristique et dans la promotion touristique ; créer du lien avec les commerces locaux

Description

Le projet consiste à innover et valoriser le marché aux fleurs, considéré comme le lancement du printemps et de la saison touristique, ainsi qu'à animer le marché fermier du vendredi en y intégrant des animations telles que de la musique live par de jeunes musiciens, des after works, des dégustations, et en incluant ces activités dans un pass séjour ou lors de nocturnes du Carré Janson, etc.

Résultats attendus

Une réflexion sur les marchés qui aboutisse à la réorganisation de certains d'entre eux avec une dimension événementielle.

Périmètre et limites

Le projet se limite aux marchés organisés par la ville, dans l'espace public, avec une récurrence hebdomadaire ou annuelle (marché aux fleurs, braderie, marché des produits locaux).

Risques / Contraintes

Implication et adhésion des partenaires commerciaux.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Réorganisation du marché aux fleurs et d'au moins un autre marché pour renforcer le lien avec le commerce local.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.2. Soutenir, promouvoir, organiser et moderniser les festivités, les événements emblématiques, commerciaux, culturels et folkloriques, dans le centre et dans les villages, en collaboration avec les associations, entreprises et commerces locaux

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.2.2. Créer des événements alliant le commerce et le tourisme et visant l'attractivité de la Ville

Description

Le projet consiste à intégrer harmonieusement la dynamisation du commerce local dans le marketing touristique et événementiel de la Ville. Il vise à lier l'offre des commerces et l'offre événementielle afin de renforcer l'activité économique tout en créant des moments conviviaux pour les habitants et les visiteurs. Il prend également en compte les deux rives de l'Escaut pour l'organisation des festivités, et prévoit de renforcer la communication autour des événements à destination des commerçants et des riverains.

Résultats attendus

Création d'événements et d'activités impliquant activement les commerçants afin de renforcer l'attractivité de la ville.

Périmètre et limites

Le projet concerne le centre-ville et ses commerces.

Risques / Contraintes

- Partenariats à développer avec les commerçants et Tournai centre-ville.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Création d'au moins trois activités par an qui mettent en valeur l'activité commerçante du centre-ville.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC





Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.2. Soutenir, promouvoir, organiser et moderniser les festivités, les événements emblématiques, commerciaux, culturels et folkloriques, dans le centre et dans les villages, en collaboration avec les associations, entreprises et commerces locaux

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.2.3. Regrouper l'organisation de certains événements dans une démarche collaborative

Description

Le projet consiste à regrouper certaines activités et animations afin de créer des moments récurrents plus forts et à renforcer les événements existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Cette démarche passe par le développement de partenariats avec les acteurs locaux, dans le but d'élargir l'offre événementielle.

Résultats attendus

Création de synergies entre les différents organisateurs d'événements afin de renforcer mutuellement leurs initiatives et de proposer une offre événementielle plus structurée, cohérente et lisible pour le public.

Périmètre et limites

Le projet ne prévoit pas la création de nouveaux événements mais une réorganisation de ceux existants. La kermesse est l'exemple type d'événement où les synergies peuvent être renforcées entre les différents organisateurs.

Risques / Contraintes

Adhésion des organisateurs privés et associatifs

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Regroupement de deux moments sur l'année où des activités différentes s'organisent en synergie pour se combiner et se renforcer.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.2. Soutenir, promouvoir, organiser et moderniser les festivités, les événements emblématiques, commerciaux, culturels et folkloriques, dans le centre et dans les villages, en collaboration avec les associations, entreprises et commerces locaux

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.2.4. Utiliser le vidéo mapping pour mettre le patrimoine en valeur

Description

Le vidéo mapping consiste à projeter des images sur des façades de monuments ou à l'intérieur permettant de faire des créations artistiques ou narratives, afin de valoriser des aspects du patrimoine, et de faire la promotion d'un lieu. Le projet VideoMap soutenu par le programme Interreg France-Wallonie-Vlanderen mêle les aspects formation, rencontres professionnelles, production et organisation d'événements autour du vidéomapping. Plusieurs résidences d'écriture et de production de vidéo mapping seront organisées entre 2025 et 2028, notamment à l'e-campus. Ces résidences offriront aux artistes un espace de collaboration transfrontalière, encadré par des professionnels, pour concevoir des œuvres de vidéo mapping diffusées sur des bâtiments, objets ou architectures d'intérieur.

Résultats attendus

Création de vidéos mapping réalisées par des artistes locaux et/ou des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts. Organisation de séances de projection sur des bâtiments du patrimoine local dans une démarche de valorisation culturelle et artistique de ces édifices.

Périmètre et limites

Projet Videomap cofinancé par les fonds européens dans le cadre du programme Interreg. IDETA est l'opérateur de ce projet pour la Wallonie picarde

Risques / Contraintes

Dépendance aux partenariats et aux financements. IDETA est l'opérateur de ce projet pour la Wallonie Picarde.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de projections de vidéo mapping sur des édifices tournaisiens.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

5.3.1. Augmenter le nombre d'événements d'entreprise dans le secteur du tourisme d'affaires (MICE)

Description

Le projet vise à augmenter le nombre d'événements d'entreprise dans le secteur du tourisme d'affaires (MICE) sur le territoire communal. Pour cela, il prévoit d'animer le réseau actuel des hébergeurs et hôtels, ainsi que d'inventorier les sites et lieux d'accueil répondant aux normes d'accueil des événements business. En collaboration avec la Maison du Tourisme et la Province, un plan d'actions sera établi pour structurer le développement du tourisme MICE, avec une répartition claire des rôles entre les différents acteurs. Le projet entend également attirer des investisseurs hôteliers, en favorisant la reconversion de sites patrimoniaux en hôtels de charme ou en hôtels de chaîne respectueux des valeurs de durabilité et de l'économie locale. Il prévoit aussi de développer des partenariats avec les gestionnaires du Carré Janson et de promouvoir la destination auprès du public cible MICE

- Faire la promotion de la destination pour un public MICE

Résultats attendus

Création d'un catalogue recensant les offres de services disponibles pour l'accueil d'événements professionnels (MICE) et encourager la tenue de ces événements au centre-ville. L'objectif est de faire de Tournai une destination reconnue pour le tourisme d'affaires.

Périmètre et limites

Territoire communal

Risques / Contraintes

- Ressources humaines limitées pour développer le secteur de l'activité touristique
- Nécessité de renforcer les collaborations avec les partenaires privés, les hébergeurs et les futurs gestionnaires du Carré Janson.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Augmentation du nombre de journées d'événements professionnels
- Création d'un catalogue des offres de services liées au secteur MICE

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
5.3.2.	Appuyer la démarche du PNPE en vue de l'obtention du label européen du tourisme durable	
Description		
Ce projet consiste à s'associer au Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (PNPE) qui vise à obtenir le label européen du tourisme durable. Cela inclut la participation aux différentes réunions de travail organisées par le PNPE, ainsi que la contribution à l'élaboration du nouveau réseau de points-noeuds pédestres développé conjointement par le PNPE et la Maison du Tourisme de WAPI.		
Résultats attendus		
Collaboration active avec le PNPE coordonnant le projet d'obtention du label Tourisme durable Elaboration d'un programme d'activités touristiques en milieu rural.		
Périmètre et limites		
Au sein du territoire du PNPE, avec les communes qui décideront de s'associer à ce projet		
Risques / Contraintes		
La Ville n'est pas porteuse du projet. Le projet nécessite l'adhésion d'autres communes		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Participation active à l'ensemble des réunions organisées par le PNPE Participation active aux réunions portant sur le nouveau réseaux points-nœuds pédestres		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

5.3.3. Mettre en place des nouveaux produits touristiques autour de l'Escaut

Description

Ce projet consiste à proposer une balade sonore le long de l'Escaut et des balades fluviales ponctuelles pour découvrir Tournai au fil de l'eau afin de permettre aux visiteurs de découvrir la ville depuis l'eau, offrant une perspective unique sur le patrimoine tournaisien.

Résultats attendus

Création d'un produit touristique innovant qui propose une expérience sonore de découverte de la ville au fil de l'Escaut, ainsi que l'organisation de balades fluviales ponctuelles sur l'Escaut, permettant aux visiteurs d'explorer la ville sous un autre angle.

Périmètre et limites

Le projet dépend de la disponibilité des bateaux.
L'intérêt des partenaires privés est limité.

Risques / Contraintes

Le projet se concentre sur la mise en place de nouveaux produits touristiques autour de l'Escaut.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mise en place d'une balade sonore immersive le long de l'Escaut accessible au public.
Nombre de balades fluviales ponctuelles organisées par an.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC





Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

5.3.4. Identifier des lieux de stationnement pour les autocars touristiques

Description

Ce projet consiste à identifier les possibilités de stationnement pour les autocars touristiques, puis à transmettre ces informations de manière claire aux professionnels du tourisme afin de faciliter leur circulation et leur stationnement dans le centre-ville.

Résultats attendus

Identification des lieux où les autocars touristiques peuvent stationner, accompagnée d'une communication systématique de ces informations aux conducteurs de cars pour préparer leurs visites du centre-ville.

Périmètre et limites

Le projet concerne le stationnement des autocars touristiques venus dans le centre-ville.

Risques / Contraintes

Tenir compte de différents événements en ville qui peuvent rendre certaines zones de stationnement temporairement inaccessibles.
Dans la mesure du possible, proposer des espaces de stationnement pour les cars à proximité de sanitaires accessibles aux chauffeurs.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mise en place d'une communication systématique auprès des caristes qui réservent des visites, leur signalant un lieu de stationnement adapté, en tenant compte des contraintes liées à l'organisation des divers événements en ville.

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

LADAVID

Prénom

Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
5.3.5.	Aménager l'office du tourisme pour en faire un lieu multi-services pour visiteurs et citoyens	
Description		
Ce projet consiste à transformer l'Office du Tourisme en un lieu multi-services, à la fois pour les visiteurs et les citoyens. Il vise à faire de l'Office un espace pour accueillir les visiteurs mais aussi pour les acteurs touristiques, guides, et habitants. Ce projet prévoit également de remplacer progressivement l'accueil traditionnel au guichet par une formule d'accueil plus en adéquation avec les attentes des visiteurs.		
Résultats attendus		
Aménagement des espaces de l'Office du Tourisme afin de proposer une offre de services diversifiés incluant l'accueil de groupes, la promotion de produits locaux, de l'artisanat local, des expériences touristiques et la présentation de l'offre permanente.		
Périmètre et limites		
Cout des nouveaux aménagements Conditionné à l'obtention de subventions		
Risques / Contraintes		
Formation de l'équipe à prévoir suite aux nouvelles modalités d'accueil		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Réalisation des nouveaux aménagements en adéquation avec les attentes des visiteurs Adaptation des pratiques d'accueil, par le biais de formation, pour s'adapter à ces nouveaux aménagements et à ces nouvelles pratiques d'accueil.		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
5.3.6.	Concevoir et mettre en ligne un nouveau site web pour l'office du Tourisme	
Description		
Le projet concerne la conception et mise en ligne d'un nouveau site web, multilingue, pour promouvoir la destination Tournai. Le site web Visit Tournai est un outil de promotion, permettant de présenter, promouvoir et vendre la destination auprès des publics de visiteurs, d'habitants et toutes personne potentiellement intéressée par l'offre touristique, culturelle et naturelle de Tournai et ses villages. Le site web intégrerait une invitation "call to action", entre autres via une fonctionnalité de billetterie et de réservation en ligne, d'e-mailing. Une attention particulière sera donnée aux aspects légaux.		
Résultats attendus		
Actualisation du site web de l'office du tourisme permettant de présenter, de manière structurée, l'offre touristique, et le positionnement de la destination.		
Périmètre et limites		
Le site web concerne la promotion de la destination Tournai et ses villages.		
Risques / Contraintes		
L'importation des données existantes risque d'être compliquée. Le design devra refléter l'identité de la marque "Tournai" - une marque à construire en concertation avec de nombreux acteurs. Le concept devra refléter le positionnement de la destination Tournai.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Mise en ligne du nouveau site web et évolution de sa fréquentation		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

5.3.7. Capitaliser sur le Carré Janson pour promouvoir la destination touristique

Description

Le projet vise à capitaliser sur le Carré Janson, ainsi que sur la cathédrale, en tant que produits d'appel majeurs pour renforcer l'attractivité touristique de la ville. Il prévoit la réalisation d'une campagne marketing suivant le ton et la philosophie du concept (« et si », fake), la création de produits touristiques combinés avec le Carré Janson. Le projet consiste aussi à concevoir une campagne de promotion des musées et sites touristiques au départ de l'exposition permanente du Carré Janson, produit d'appel qui doit attirer et orienter les visiteurs vers d'autres sites.

Résultats attendus

Réalisation de campagnes de promotion touristique autour du Carré Janson et de profiter de la découverte de ce produit d'appel pour prolonger la visite de Tournai en dirigeant les visiteurs vers d'autres produits touristiques ainsi que la création de produits combinés à proposer.

Périmètre et limites

Le projet concerne le site du Carré Janson
Acteurs multiples pour la Cathédrale

Risques / Contraintes

Partenariat à négocier avec l'exploitant du Carré Janson

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de campagnes de promotion réalisées
- Nombre de pass combinés vendus après la visite de l'exposition permanente du Carré Janson.
- Création de produits combinés

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

5.3.8. Proposer une solution d'accueil aux groupes scolaires

Description

Ce projet consiste à répondre aux besoins des groupes scolaires qui visitent Tournai et qui ont besoin d'un espace pour déposer leurs affaires et/ou prendre une collation ou manger le pique-nique.

Résultats attendus

Mise à disposition, aux groupes scolaires qui visitent Tournai, d'un espace pratique et adapté pour qu'ils puissent y déposer leurs affaires et/ou pique-niquer.

Périmètre et limites

Accueil des groupes scolaires qui visitent les musées et sites touristiques de Tournai

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires
Contraintes techniques

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

Une solution concrète à proposer aux écoles

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC





Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
5.3.9.	Mettre en place des activités au sein de l'Office du tourisme afin de créer les synergies avec les partenaires locaux et de contribuer à l'ancrage local

Description

Ce projet consiste en la création de partenariats entre l'Office du Tourisme et les associations locales, artistes, artisans, producteurs et autres acteurs locaux, ... en coorganisant des activités (expositions, conférences, ...).

Résultats attendus

Organisation d'activités conçues en partenariat avec les associations, artistes et autres partenaires locaux en vue de dynamiser l'offre touristique tout en créant des synergies locales et en renforçant l'ancrage local de l'Office du Tourisme.

Périmètre et limites

Le projet se limite aux espaces de réunion et d'exposition de l'Office du tourisme.

Risques / Contraintes

Capacité limitée de réponse aux propositions, ce qui impliquera de faire des choix.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mise en place de cinq activités au sein de l'Office du tourisme sur une période de 5 ans, organisées en collaboration avec des partenaires associatifs ou culturels locaux.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
5.3.10.	Optimiser l'exploitation du Fort rouge	
Description		
Le projet vise à optimiser l'exploitation du Fort Rouge en menant une réflexion sur son utilisation actuelle et future. Cela suppose de développer son utilisation dans les activités touristiques de la ville, en y organisant de petits évènements et en proposant également l'utilisation du jardin voisin, le Parc des 12 Césars. Le projet vise également l'intégration du Fort Rouge dans l'offre d'outils dans le cadre du tourisme d'affaires (MICE).		
Résultats attendus		
Le projet doit permettre d'identifier la fonction du Fort Rouge et de l'intégrer pleinement dans l'offre touristique, événementielle et MICE de la ville. Il s'agit également de renforcer le lien entre le Fort et le Parc des 12 Césars afin d'optimiser l'usage de ces deux espaces.		
Périmètre et limites		
Fort Rouge et Parc des 12 Césars		
Risques / Contraintes		
Respecter les plantations et autres éléments naturels du jardin		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Augmenter le nombre de jours d'occupation du Fort Rouge		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
5.3.11.	Mettre en place une nouvelle application de billetterie, de réservation et de boutique pour l'office du tourisme, le beffroi et les musées communaux	
Description		
Ce projet consiste à proposer une nouvelle solution pour la billetterie, la réservation et la vente en ligne, des produits proposés par les sites touristiques communaux. Cette solution sera adaptée aux nouveaux besoins des utilisateurs, ce qui implique un outil de vente en ligne efficace, adaptés à l'offre touristique, facile d'utilisation et intuitif.		
Résultats attendus		
Mise en place d'une nouvelle application de billetterie, de réservation et de boutique, moderne et opérationnelle à l'Office du Tourisme, au Beffroi et dans les musées communaux		
Périmètre et limites		
Le projet comprend la billetterie, la réservation et la vente en ligne de l'ensemble des services proposées par l'office du tourisme, les musées communaux et le beffroi.		
Risques / Contraintes		
Choix de l'application adaptée aux besoins		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Lancement de la nouvelle application de billetterie		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
LADAVID	Coralie	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Tourisme et culture - DTC		



Objectif stratégique - OS

Externe - 5 - E.OS.5. Être une Ville attractive et festive, un pôle commercial et économique dynamique et prospère, animé par des événements fédérateurs pour les habitants de la ville et des villages, comme pour les visiteurs



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.5.3. Développer, structurer et renforcer l'offre touristique pour que la Ville devienne un lieu incontournable à visiter.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
5.3.12.	Etendre et structurer l'offre de circuits touristiques autour de l'ADN de la destination Tournai et pour les publics cibles

Description

Tournai possède de nombreux atouts en matière de patrimoine, d'architecture, d'histoire, de culture et de nature, faisant de la ville un véritable « musée à ciel ouvert ». Elle offre de nombreuses possibilités pour développer des circuits thématiques à découvrir en autonomie moyennant des balades, jeux et d'autres activités. Actuellement, les produits touristiques sont catégorisés en quatre grandes thématiques/ mots-clés : impressionnant, passionnant, bon-vivant et artistique.

Le projet prévoit de créer un système graphique simplifiant la lecture de l'offre des circuits, ainsi que la réalisation d'un catalogue des produits touristiques, qui servira d'outil de communication interne. De nouveaux circuits touristiques seront conçus autour de plusieurs thématiques telles que les commerces de bouche et produits du terroir local, les trésor(s), la nature, les statues, etc. avec un ordre de priorité à définir. La valorisation de cette offre se fera à travers tous les supports de communication mis à disposition (en ligne, print, in situ)

Résultats attendus

Élaboration d'une offre de circuits touristiques lisible et claire pour le public afin de guider les visiteurs vers les différents aspects de la ville, en fonction de leurs intérêts.

Périmètre et limites

Le projet concerne Tournai et ses villages.

Risques / Contraintes

Manque de ressources humaines : remplacement de l'agent de promotion en départ en pension

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Conception et réalisation d'1 nouveau circuit par an.
- Création d'un catalogue
- Réalisation de visuels au niveau du hall d'accueil de l'office du tourisme

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LADAVID	Coralie

Services - Groupes - Partenaires

Division Tourisme et culture - DTC



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.1. Développer et mettre en œuvre une vision urbanistique pour aménager et structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle, et répondre efficacement au développement des projets immobiliers.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

6.1.1. Actualiser le SDC de Tournai au regard du SDT

Description

Le projet vise à actualiser le Schéma de Développement Communal (SDC) de Tournai, en réponse à l'adoption, par la Wallonie, du Schéma de Développement du Territoire (SDT) en date du 23 avril 2024. Ce nouveau cadre régional a pour objectif d'assurer un développement durable et attractif du territoire, fondé sur une optimisation spatiale. Parmi ses principes, figurent la réduction de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols, ainsi que la définition de centralités et des mesures encadrant l'urbanisation à l'intérieur et à l'extérieur de ces zones. Le SDT propose pour chaque commune des centralités qui deviendront d'application automatique à l'échéance 2030, si le SDC en vigueur (adopté en 2018 pour Tournai) n'est pas révisé conformément aux prérogatives du SDT. En parallèle à ce projet, un Guide Communal d'Urbanisme (GCU) sera élaboré, mais celui-ci fait l'objet d'une fiche-projet distincte.

Résultats attendus

Entrée en vigueur d'un Schéma de Développement Communal actualisé et conforme au SDT, avant l'échéance fixée à 2030, afin d'éviter l'application automatique des centralités définies par la Région wallonne.

Périmètre et limites

Le projet concerne uniquement la révision du Schéma de Développement Communal (SDC);

Risques / Contraintes

- Délai réglementaire contraignants : entrée en vigueur du SDC pour 2030

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Étapes de la procédure de révision d'un Schéma de Développement Communal (art. D.II.13 du CoDT)

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.1. Développer et mettre en œuvre une vision urbanistique pour aménager et structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle, et répondre efficacement au développement des projets immobiliers.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

6.1.2. Réaliser un GCU qui servira de référence aux projets urbanistiques privés et publics

Description

Le projet vise à réaliser un Guide Communal d'Urbanisme (GCU) qui servira de référence pour l'élaboration des projets urbanistiques, qu'ils soient d'initiative publique ou privée et qui traduit les objectifs de développement territorial en indications d'urbanisme.

Résultats attendus

Entrée en vigueur d'un Guide Communal d'Urbanisme qui servira de document de référence opérationnel pour l'ensemble des projets urbanistiques menés sur le territoire communal.

Périmètre et limites

Le projet se limite à l'élaboration d'un GCU.

Risques / Contraintes

Élaboration en parallèle de la révision du Schéma de Développement Communal: nécessité d'une bonne coordination

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Étapes de la procédure d'élaboration et d'approbation (art. D.III.6 du CoDT)

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.1. Développer et mettre en œuvre une vision urbanistique pour aménager et structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle, et répondre efficacement au développement des projets immobiliers.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

6.1.3. Organiser une journée de l'architecture contemporaine

Description

Le projet vise à favoriser le développement d'une architecture contemporaine de qualité à Tournai et dans les villages, via une journée d'études organisée par l'Institut culturel d'architecture, à destination des différents services de l'administration concernés par les questions de développement architectural - en ce compris pour les espaces publics et les aspects liés aux marchés publics (DGT - DTE - MAPU).

Cette journée sera organisée le 30/1/2026 à la Maison de la culture, en présence de nombreux partenaires externes (AWAP - FD - ARAHO - PNPE - UCL Loci...)

Résultats attendus

Organisation de la journée d'études.

Périmètre et limites

Le projet vise la Ville de Tournai et ses villages.

Risques / Contraintes

Nécessité de l'implication de tous les services concernés de l'administration, notamment dans la préparation de la journée (questionnaire à remplir au sujet des pratiques de l'administration)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Organisation de la journée : oui/non

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

BROTCORNE

Prénom

Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.1. Développer et mettre en œuvre une vision urbanistique pour aménager et structurer le territoire de manière harmonieuse et fonctionnelle, et répondre efficacement au développement des projets immobiliers.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

6.1.4. **Dématérialiser les permis d'urbanisme**

Description

Le projet consiste à mettre en œuvre la dématérialisation des permis d'urbanisme pour les professionnels en veillant à la fois aux aspects réglementaires, organisationnels et techniques.

La Ville de Tournai portera sa candidature pour être une commune pilote auprès de la Région wallonne pour les permis de compétences régionales en 2026 et profitera de cette expérience pour se préparer à la dématérialisation des permis de compétences communales en 2027.

Le projet prévoit l'introduction d'une candidature auprès de la Région wallonne pour être commune pilote en 2026 pour les permis de compétence régionale, analyse technique, organisationnelle et réglementaire de la dématérialisation des permis d'urbanisme avec identification des défis ainsi que la mise en place d'un plan d'actions liés aux défis identifiés.

Résultats attendus

Le projet doit permettre aux demandeurs de réaliser en ligne l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention d'un permis d'urbanisme, en conformité avec les exigences légales et les échéances fixées par la Région wallonne.

Périmètre et limites

Le projet concerne le territoire communal et s'applique dans un premier temps aux permis de compétence régionales (2026), puis aux permis de compétences communales (2027).

Risques / Contraintes

- Nécessité d'une collaboration entre le service urbanisme et les services informatique et communication
- Dépendance à l'appel à projets pour la phase pilote
- Nécessité d'un matériel informatique adapté

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Dépôt d'un acte de candidature : oui/non
- Analyse des défis liés à la dématérialisation : oui/non
- Mise en place d'un plan d'actions

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Direction informatique - DIN

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.2. Aménager le centre-ville en un espace accueillant et convivial.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

6.2.1.	Développer un Plan lumière
--------	----------------------------

Description

Le projet consiste à concevoir et à mettre en œuvre un Plan Lumière pour la Ville de Tournai, inspiré par celui de la Ville de Lyon. Ce plan vise à améliorer la qualité de l'espace public la nuit, à mettre en valeur le patrimoine de la ville tout en assurant des objectifs de sobriété énergétique. Le projet inclut le remplacement progressif de l'éclairage public selon les lignes de conduite dégagées.

Résultats attendus

Élaboration d'une stratégie pluriannuelle pour l'éclairage public qui permettra de garantir un espace public de qualité tout en orientant les privés pour assurer la cohérence de l'éclairage dans la ville. Cette stratégie devrait créer un environnement nocturne.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'intra-muros dans un premier temps pour s'étendre dans un prochain PST aux centres villageois.

Risques / Contraintes

- Nécessité d'une bonne coordination avec les partenaires externes, dont des privés.
- Contraintes budgétaires

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Benchmarking des initiatives européennes : oui/non
- Analyse de la situation de l'éclairage public à Tournai : oui/non
- Mise à jour du Schéma de Développement d'Aménagement Lumière : oui/non ;
- Mise en place d'un plan Lumière : oui/non
- Nombre de luminaires rénovés
- Nombre de bâtiments patrimoniaux mis en valeur avec un éclairage public (classique ou mapping)

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROTCORNE	Benjamin
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.2. Aménager le centre-ville en un espace accueillant et convivial.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

6.2.2. Actualiser le Plan Pavés

Description

Le projet consiste à actualiser le Plan Pavés afin de concilier plusieurs aspects, dont la rénovation et la préservation des pavés du centre-ville. Le projet comprend l'établissement d'un cadastre détaillant les matériaux, la pose et l'état des pavés, ainsi que l'élaboration de fiches de bonnes pratiques pour leur entretien et leur rénovation, en fonction des différents usages de la voirie (nombre de passages de véhicules, circulation des poids lourds, modes doux, PMR, etc.)

Résultats attendus

Proposition d'un plan d'action permettant de concilier les déplacements en centre-ville avec les contraintes patrimoniales liées au centre ancien. Ce plan inclut un cadastre du patrimoine pavé intra-muros, l'identification de son état de conservation, un comptage de la charge de trafic, ainsi que des propositions pour la rénovation des pavés. Le projet inclut également l'établissement de fiches de bonnes pratiques sur les aspects techniques et esthétiques, tout en limitant la charge de trafic dans les zones les plus sollicitées.

Périmètre et limites

Le projet s'applique principalement aux zones intra-muros et est limité aux voiries et aux trottoirs.

Risques / Contraintes

- Nécessité de tenir compte de la charge de trafic, de l'accessibilité PMR, etc.
- Ressources humaines limitées
- Contraintes budgétaires
- Diversités des services communaux impliqués, nécessitant une bonne coordination.
- Nécessité de protéger la valeur urbanistique et patrimoniale du centre ancien
- Tenir compte des modes actifs et du caractère commercial des alentours

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- réalisation du relevé cadastral (état des lieux)
- Réalisation d'un diagnostic en ce compris le comptage de la charge de trafic
- Réalisation d'un plan d'action
- Réalisation de fiches de bonnes pratiques

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.2. Aménager le centre-ville en un espace accueillant et convivial.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

6.2.3. Aménager la plaine des manœuvres pour en faire un espace convivial

Description

Ce projet consiste à aménager un parc urbain et forestier sur la partie non construite de la Plaine des Manœuvres. Il vise à rendre cet espace accueillant, convivial et sécurisé pour tous les usagers. Les interventions principales incluent la plantation et l'aménagement végétalisé des surfaces, l'installation de cheminements de mobilité active ainsi que l'installation de mobiliers urbains adaptés aux activités récréatives et polyvalentes.

Résultats attendus

Création d'un parc urbain et forestier, accessible, structuré et attractif, contribuant à améliorer la qualité de vie de ses habitants et offrant un espace propice à la rencontre, la détente et aux activités de plein air.

Périmètre et limites

Le projet concerne la partie non construite de la Plaine des Manœuvres.

Risques / Contraintes

- Délais d'exécution non suffisant pour bénéficier des subventions
- Si la subvention PIV ne peut être maintenue, le projet sera adapté et limité à la réalisation d'un aménagement a minima avec plantations, mobilier et cheminements sommaires.
- En cas de projet adapté, de nouvelles démarches administratives devront être entreprises (demande de permis, etc.)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Fin des travaux de plantation et d'aménagement.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
BROTCORNE	Benjamin

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 6 - E.OS.6. Être un territoire au développement équilibré et harmonieux de son centre et de villages préservés, au service de la qualité de vie de ses habitants



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.6.3. Poursuivre et évaluer la mise en œuvre du PCDR.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

6.3.1. Mettre en oeuvre les projets de développement rural

Description

Le projet vise à mettre en œuvre les actions prévues dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), validé par la Région wallonne en mai 2025. Ce programme, qui s'étend sur 10 ans, comprend 47 projets à réaliser dans les villages tournaisiens, à court, moyen et long terme. La commission locale a été renouvelée en juin 2025 pour accompagner cette mise en œuvre. Certains projets du programme pourront bénéficier de subsides alloués par la Région, et le premier d'entre eux serait l'aménagement d'aires intergénérationnelles.

Résultats attendus

Réalisation d'une partie des projets retenus dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Périmètre et limites

Le projet concerne les villages tournaisiens.

Risques / Contraintes

- Dépendances aux subsides
- Ressources budgétaires limitées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de projets réalisés

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.1. Entretien, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
7.1.1.	Labelliser nos bois	
Description		
Le projet vise l'obtention d'un label type PEFC ou FSC, certifications reconnues en Région wallonne pour la production des bois. Ils garantissent une démarche responsable et durable des forêts en tenant compte des critères écologiques, sociaux et économiques. La démarche valorise les fonctions écosystémiques de la forêt et inscrit la Ville dans une logique de durabilité à long terme.		
Résultats attendus		
Obtention du label		
Périmètre et limites		
Le projet concerne les bois communaux.		
Risques / Contraintes		
- Obligation d'organiser annuellement des audits indépendants pour le label FSC - Respect des critères imposés par les labels, parfois contraignants		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Maintien du label dans le temps		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom
VANDECAVEYE		Emmanuel
Services - Groupes - Partenaires		
Division gestion du territoire - DGT		



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.1. Entretenir, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
7.1.2.	Augmenter la végétalisation des centres urbains et ruraux	
Description		
Le projet consiste à augmenter la végétalisation des centres urbains et ruraux. Cela implique la végétalisation, la déminéralisation et une perméabilisation de l'espace public. Ces différentes actions visent à lutter contre les risques d'inondation, les îlots de chaleur et contre le changement climatique.		
Résultats attendus		
Augmentation significative des permis de végétaliser, avec un objectif de 100 permis délivrés sur 5 ans. La réalisation de projets exemplaires de déminéralisation tels que ceux de la Place d'Esplechin et de la Place de Barry, ainsi que la plantation de ripisylves aux abords des églises et d'autres espaces publics.		
Périmètre et limites		
Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal, notamment: aux rues, aux places publiques et aux quartiers.		
Risques / Contraintes		
- Nécessité d' une implication des citoyens - Procédure longue (permis de végétaliser) - Contraintes urbanistiques et de voirie		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Plus de 100 permis de végétalisation délivrés sur 5 ans - Quantité d'arbres plantés - Plans d'aménagements validés - Amélioration de la qualité de l'air		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
VANDECAVEYE	Emmanuel	
Services - Groupes - Partenaires		
Division gestion du territoire - DGT		



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.1. Entretien, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
7.1.3.	Mettre en place diverses activités et évènements pour la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité (faune, flore et biotope)	
Description		
Le projet consiste à mettre en place diverses activités et évènements visant la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité. Cela passe par la poursuite de l'organisation d'ateliers, de conférences et d'animations à destination du grand public sur les thématiques environnementales.		
Résultats attendus		
Organisation d'ateliers dans le jardin nourricier et/ou au verger conservatoire situé dans le "parc" communal de Froyennes (min 1 - max 5 / an), organisation de conférences (min 1 - max 5 / an) ainsi que l'organisation d'un spectacle destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans.		
Périmètre et limites		
Le projet s'adresse à tous les types de publics. Les ateliers seront organisés au Jardin nourricier de Froyennes et au Verger conservatoire de Froyennes.		
Risques / Contraintes		
Dépendance à la participation citoyenne		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Nombres de participants aux ateliers, conférences et spectacles - Retour qualitatif des animations sur base de questionnaires d'évaluation		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom
VANDECAVEYE		Emmanuel
Services - Groupes - Partenaires		
Division gestion du territoire - DGT		



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.1. Entretien, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

7.1.4. Mettre en place un plan Canopée

Description

Ce projet consiste à étudier et mettre en œuvre un Plan Canopée pour la Ville de Tournai, inspiré des projets similaires dans d'autres villes comme Liège ou Mons. L'objectif est d'augmenter le patrimoine arboré de la ville et des villages tout en conservant le patrimoine existant, et de promouvoir des pratiques de gestion respectueuses des arbres. Le plan vise à favoriser la végétalisation et la déminéralisation du territoire afin de réduire l'érosion de la biodiversité, de réduire les effets du changement climatique et de créer un environnement plus sain.

Résultats attendus

Réalisation d'une étude et d'un diagnostic du patrimoine arboré existant dans les espaces publics et privés. Préservation du patrimoine existant en adoptant les bonnes pratiques de taille et de plantation. Augmentation du nombre d'arbres plantés afin d'améliorer la biodiversité locale et de réduire les l'impact des changements climatiques. L'objectif est de créer un environnement plus sain et durable pour les habitants en favorisant une gestion responsable des espaces verts et en renforçant la végétalisation du territoire.

Périmètre et limites

Le périmètre du Plan Canopée s'étend à l'ensemble du territoire communal de Tournai, ville et villages compris. Les espaces concernés relèvent du domaine public (rue, places, parcs) et du domaine privé (jardins).

Risques / Contraintes

- Contraintes humaines et financières.
- La taille du territoire.
- Contraintes urbanistiques fortes en ville.
- Résistance des propriétaires privés à planter ou entretenir des arbres ou à faire partie de l'étude ce qui pourrait freiner l'extension du projet dans les espaces privés.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

- Réalisation d'un inventaire sanitaire des parcs publics
- Inventaire et diagnostic du patrimoine privé ou public existant par une entreprise privée
- Nombre d'arbres plantés chaque année
- % de surface déminéralisée

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

BROT CORNE	Benjamin
------------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division maintenance - DMA



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.1. Entretien, développer et enrichir les espaces verts et boisés, végétaliser l'espace public, valoriser les espaces naturels.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
7.1.5.	Restaurer, implanter et protéger les espaces à forts intérêts biologiques (verger, mare,...)	
Description		
Le projet vise à mettre en place un projet pilote de renaturation d'une ripisylve sur un cours d'eau de 3ième catégorie visible en surface ainsi que le suivi et la valorisation des aménagements réalisés par des partenaires externes (ex : jardin témoin PNPE)		
Résultats attendus		
Mise en place et le suivi du projet d'aménagement de ripisylve ainsi que la mise en place de conventions de collaboration avec les partenaires impliqués dans l'entretien et la valorisation des espaces naturels restaurés.		
Périmètre et limites		
Le projet concerne les cours d'eau et les parcelles communales.		
Risques / Contraintes		
- Nécessité de l'implication de partenaires extérieures - Nécessité de l'implication d'autres services de la commune - Dépendance à l'obtention de subside / droit de tirage		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
La santé des arbres après plantation et le suivi de ces derniers L'entretien et la mise en valeur des aménagements par le/les partenaires concernés		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
VANDECAVEYE	Emmanuel	
Services - Groupes - Partenaires		
Division gestion du territoire - DGT		



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.2. Lutter contre la pollution et les nuisances, et préserver la biodiversité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

7.2.1. Mettre en place une politique d'achats durables

Description

Le projet consiste à mettre en œuvre une politique d'achats durables au sein de l'administration. Cela implique d'intégrer des clauses sociales et/ou environnementales dans les critères d'attribution de certains marchés. Cette démarche vise à favoriser l'achat de biens et services respectueux de l'environnement, à promouvoir l'économie circulaire et à encourager l'insertion sociale et professionnelle au travers des commandes publiques.

Résultats attendus

L'insertion de clauses environnementales vise l'augmentation des marchés incluant des clauses sociales et/ou environnementales et l'acquisition de produits et services plus responsables.

Périmètre et limites

/

Risques / Contraintes

- Le manque d'offre disponible répondant aux exigences sociales/environnementales
- La difficulté de mesure et de traçabilité de certains indicateurs (provenance du produit, etc.)
- Les surcoûts des produits responsables.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Insertions des clauses
- Le nombre d'achats effectués intégrant ces critères.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction Marchés publics - DMP





Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.2. Lutter contre la pollution et les nuisances, et préserver la biodiversité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

7.2.2.	Renforcer la biodiversité sur le territoire communal
--------	--

Description

Le projet consiste à renforcer la biodiversité sur le territoire communal en mettant en œuvre plusieurs actions concrètes : la création de prairies fleuries dans les parcs, les bords de routes et les talus ; la réduction de la fréquence de tonte et pratiquer la fauche tardive, permettant aux plantes de fleurir et aux insectes de se nourrir, tout en luttant contre les inondations ; la plantation de haies diversifiées composées d'essences locales pour accueillir oiseaux et insectes ; favoriser les arbres indigènes lors des plantations et les essence résistantes au réchauffement climatique ; la végétalisation des façades des bâtiments communaux et enfin, le développement de zones refuges comme des tas de bois, prairies sauvages ou murets en pierres sèches.

Résultats attendus

Extension de nouveaux espaces favorables à l'accueil de la vie sauvage sur l'ensemble du territoire communal, en adaptant les pratiques d'entretien et en diversifiant les aménagements écologiques.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal. Les actions seront menées par les services communaux en collaboration avec les partenaires du PCDN.

Risques / Contraintes

- Modification de certaines pratiques d'entretien des espaces verts
- Besoin d'adaptation des équipes
- Coordination nécessaire avec les partenaires du PCDN.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre d'actions menées.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.3. Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en général, renforcer l'adaptation et la résilience climatique.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

7.3.1. Déployer un réseau de bornes électriques publiques

Description

Le projet vise à déployer un réseau de bornes électriques publiques sur le territoire de la Ville de Tournai. Face à l'augmentation rapide du parc automobile de véhicules électriques et à l'insuffisance actuelle de bornes de recharges, la Ville, par l'intermédiaire de son intercommunale de développement économique (IDETA), s'inscrit dans un projet initié par la Wallonie afin de réduire le déficit d'infrastructures.

Résultats attendus

Déploiement de bornes de recharges électriques sur le territoire communal répondant à la demande croissante liées à l'usage de véhicules électriques.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal : ville et villages.

Risques / Contraintes

- Implication de divers acteurs : Projet géré par IDETA.
- Longs délais administratifs entre l'élaboration du dossier et la mise en œuvre/installation des bornes.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

25 sites équipés de bornes de recharge électrique sur le domaine public.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.3. Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en général, renforcer l'adaptation et la résilience climatique.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
7.3.2.	Développer des projets de communauté d'énergie	
Description		
Le projet vise à créer une communauté d'énergie locale visant à produire, partager et consommer de l'électricité renouvelable de manière collective et durable. Le projet s'adresse à la fois aux citoyens et aux services publics tels que la Ville de Tournai, IDETA et le CPAS de Tournai.		
Résultats attendus		
Partage de l'énergie produite par les bâtiments communaux avec d'autres entités publiques de manière à réduire globalement les factures d'électricité des bâtiments publics de la Ville de Tournai.		
Périmètre et limites		
Le projet implique les citoyens du territoire tournaisien ainsi que les entités publiques (Ville de Tournai, IDETA, CPAS).		
Risques / Contraintes		
Les contraintes sont différentes s'il s'agit de communautés d'énergie renouvelable citoyenne ou entre entités publiques : - Réglementation parfois floue ou changeante concernant les communautés d'énergie. - Procédures administratives lourdes : création de la structure juridique, obtention des autorisations, raccordement au réseau. - Contraintes administratives de la CWAPE, - Contrainte de collaboration avec IDETA - Manque d'adhésion citoyenne : difficulté à mobiliser et fédérer les habitants autour du projet.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Réalisation de deux projets de communauté d'énergie.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Division technique - DTE		



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.3. Diminuer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en général, renforcer l'adaptation et la résilience climatique.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

7.3.3. Sensibiliser le grand public à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les logements

Description

Le projet consiste à sensibiliser le grand public à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les logements, notamment à l'attention des publics en précarité énergétique. Des projets tels que Wap'Isol peuvent également participer à la sensibilisation en apportant une aide financière ou technique à la réalisation de travaux.

Résultats attendus

Organisation de plusieurs conférences en partenariat avec le Guichet de l'énergie afin de sensibiliser les propriétaires et les locataires à l'importance d'une consommation énergétique responsable.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse aux propriétaires et locataires de logements publics et privés sur le territoire de Tournai, ainsi qu'aux bénéficiaires du Guichet de l'énergie en Wallonie picarde.

Risques / Contraintes

Nécessité de mettre en place des activités avec des partenaires externes (IPALLE, Guichet de l'énergie, CPAS).

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Organisation d'au moins dix conférences sur le thème de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.4. Prévenir et lutter contre le risque d'inondations.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

7.4.1. Mettre en oeuvre le Plan de lutte contre les inondations

Description

Le projet consiste à mettre en œuvre les actions prévues dans le Plan communal de lutte contre les inondations, après sa validation par la Région. Il prévoit différentes actions concrètes telles que la fourniture d'équipements, l'élaboration d'un Plan Particulier d'Urgence Inondation (PPUI), une analyse de terrain, notamment à Marquain, des aménagements hydrauliques (fascines et plantations) dans différentes zones. Une action de sensibilisation de la population est également prévue par le projet.

Résultats attendus

Renforcement de la résilience du territoire face aux inondations en réduisant les risques et les impacts sur les habitants, diminuant ainsi le nombre de sinistrés.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de fiches élaborées
- Nombre de fiches réalisées
- Diminution des inondations
- Diminution du nombre de sinistrés

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 7 - E.OS.7. Être une Ville durable et résiliente face aux enjeux environnementaux



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.7.5. Promouvoir le bien-être animal.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

7.5.1. Mettre en place une campagne de sensibilisation à la détention responsable d'animaux

Description

Le projet vise à mettre en place une campagne de sensibilisation à la détention responsable des animaux. Cette sensibilisation sera diffusée à travers les réseaux médiatiques de la Ville (Facebook, Tournai Info, etc.), dans les écoles, auprès des vétérinaires, refuges et magasins animaliers. Elle portera sur plusieurs thématiques : stérilisation, identification, abandons, pigeons, feux d'artifices, fortes chaleurs, etc.

Le projet inclut également l'organisation d'un Salon du Bien-être animal en 2026 ainsi que des conférences destinées au grand public.

Résultats attendus

Amélioration de la qualité de la communication autour du bien-être animal et un résultat optimal quant aux attentes des citoyens en matière de détention responsable.

Périmètre et limites

Le projet couvre Tournai et ses entités, incluant les établissements scolaires, les acteurs du secteur animalier et les citoyens.

Risques / Contraintes

Incapacité à dégager les financements nécessaires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Publication et diffusion de supports de sensibilisation sur diverses problématiques : chats errants, identification et stérilisation.
- Campagne de sensibilisation auprès des jeunes de 9 à 17 ans dans les écoles.
- Déploiement d'une équipe en partenariat avec des ASBL pour mener des interventions scolaires.
- Implication des enseignants pour traiter en classe les sujets liés au bien-être animal.
- Organisation du Salon du Bien-Être Animal 2026 avec conférences thématiques.

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

VANDECAVEYE

Emmanuel

Services - Groupes - Partenaires

Division gestion du territoire - DGT



Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.1. Rendre la mobilité plus efficace, pour tous les moyens de transport.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

8.1.1. Développer des aires d'autopartage et de covoiturage sur le territoire de la Ville

Description

Ce projet consiste à étudier la faisabilité et l'opportunité de créer de nouvelles aires d'autopartage et de covoiturage. Il prévoit l'extension de l'offre d'autopartage par la créations de stations complémentaires dans les centralités définies par le Schéma de Développement du Territoire (Tournai, Kain, Froyennes, Orcq et Templeuve). Il vise également la création de nouvelles aires de covoiturage aux endroits identifiés dans l'étude.

Résultats attendus

Le projet doit aboutir à des rapports d'études de faisabilité, à la création d'au moins une station d'autopartage supplémentaire dans une centralité et à la création de deux aires de covoiturage.

Périmètre et limites

Le projet se concentre sur le territoire communal avec une attention particulière portée sur Tournai centre et son agglomération proche, ainsi que sur les centralités définies dans le Schéma de Développement du Territoire (SDT).

Risques / Contraintes

Autopartage:

- Accord du/des partenaires privés.
- Réglementation (règlement complémentaire de circulation routière).
- Financement disponible et risques sur investissement (cf. système de cashback)

Covoiturage:

- Disponibilité foncière.
- Réglementation (règlement complémentaire de circulation routière).
- Financement : budget et/ou aides disponibles pour l'aménagement et l'équipement des aires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'études de faisabilité et d'opportunité.
- + 25 % de station d'autopartage.
- Création de deux aires de covoiturage.

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LUCAS

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.1. Rendre la mobilité plus efficace, pour tous les moyens de transport.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

8.1.2. Établir, à l'échelle d'une école ou d'un groupe d'écoles, un plan de déplacement scolaire (PDS) visant à améliorer la situation de mobilité aux abords des écoles.

Description

Ce projet consiste à établir un plan de déplacement scolaire (PDS) pour une école ou un pôle scolaire dans le but d'améliorer la mobilité aux abords de l'établissement voire dans son quartier. La phase de démarrage du projet passe par un diagnostic de mobilité qui permettra de lister les points à améliorer autour de l'école. A partir de ce diagnostic, des objectifs avec des actions concrètes seront mis en place. Le projet ciblera des écoles/pôles scolaires volontaires et sera mené comme un projet pilote innovant pour Tournai. Si ce projet fonctionne bien, il pourra être répliqué dans d'autres pôles scolaires.

Résultats attendus

Les résultats attendus comprennent la sélection d'une ou plusieurs écoles partenaires sur base d'une analyse multicritères, la réalisation d'un diagnostic de mobilité scolaire avec des indicateurs de suivi (comme la répartition modale des élèves), l'élaboration d'une méthodologie répliquable à d'autres établissements/pôles scolaires, et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions mises en place, notamment par une comparaison des indicateurs de suivi avant/après.

Périmètre et limites

Le projet se concentre sur les pôles scolaires majeurs, avec un ordre de priorité préalablement établi sur base de critères divers tels que (liste non exhaustive) la localisation de l'établissement, le nombre d'élèves et de professeurs fréquentant quotidiennement l'établissement, les problèmes éventuels de mobilité observés dans le quartier, un intérêt manifesté par l'école de collaborer avec l'administration communale, etc.

Risques / Contraintes

- Pas d'école intéressée par le projet.
- Pas d'intérêt et de participation de la part des acteurs concernés (directions d'écoles, corps enseignant, parents, élèves).
- Réglementation (code de la route).
- Collaboration éventuelle du TEC au projet.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Établissement d'au moins un plan de déplacement scolaire touchant au moins une école.

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LUCAS

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.1. Rendre la mobilité plus efficace, pour tous les moyens de transport.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.1.3.	Encadrer et réglementer l'utilisation des vélos partagés sans station fixe
--------	--

Description

Ce projet vise à établir un règlement fixant les conditions d'exploitation des véhicules de cyclopartage en flotte libre. L'objectif est de définir les conditions d'exploitation de ce type de service afin de pouvoir répondre à d'éventuelles sollicitations d'opérateurs voulant s'implanter sur le territoire de la commune.

Résultats attendus

La publication d'un règlement fixant les conditions d'exploitation de véhicules de cyclopartage en flotte libre sur le territoire communal de Tournai.

Périmètre et limites

La réglementation couvre l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

Consensus sur les conditions d'exploitation pour cyclopartage en flotte libre, fixées par voie de règlement par le conseil communal (cf. Décret du 8 juillet 2021 relatif au cyclopartage en flotte libre: seuil maximal d'émission sonore à ne pas dépasser entre 22 heures et 6 heures; zones dans lesquelles il est interdit d'entreposer des véhicules de cyclopartage; zones dans lesquelles le cyclopartage doit être mis en place par l'opérateur; zones dans lesquelles la vitesse des véhicules de cyclopartage est limitée ; concentration minimale ou maximale de véhicules de cyclopartage sur une superficie donnée; montant de la redevance à charge de l'opérateur au bénéfice de la commune; etc.).

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Adoption et publication du règlement

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LUCAS	Vincent
-------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.1. Rendre la mobilité plus efficace, pour tous les moyens de transport.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.1.4.	Analyser en profondeur les flux logistiques (livraisons/chargements/déchargements de marchandises, les enlèvements des déchets, etc.) dans le centre-ville, identifier les problèmes et y mettre en œuvre des solutions adaptées.
--------	---

Description

Ce projet vise à établir un diagnostic approfondi de la logistique urbaine dans le centre-ville, en se basant sur le guide de bonnes pratiques du SPW*. L'analyse portera sur les flux de livraison de chargement et de déchargement de marchandises, ainsi que sur l'enlèvement des déchets afin d'identifier les problématiques existantes et de proposer des solutions concrètes et adaptées. L'objectif vise à améliorer les flux logistiques tout en réduisant les impacts négatifs sur la mobilité et la qualité de vie en ville.

* https://mobilite.wallonie.be/files/cematheque/cematheque_0057.pdf

Résultats attendus

Le projet prévoit l'établissement d'un rapport de diagnostic de la logistique dans le centre-ville et la rédaction de fiches actions identifiant les solutions envisageables pour améliorer les flux.

Périmètre et limites

Le projet concerne le centre-ville de Tournai.

Risques / Contraintes

- Contraintes réglementaires
- Contraintes budgétaires
- Disponibilités foncières réduites
- Faisabilité et applicabilité des solutions techniques disponibles.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Rédaction d'un rapport de diagnostic
- Mise en place de 4 fiches actions

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LUCAS	Vincent
-------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
8.1.5.	Élaborer un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM)

Description

Ce projet vise à élaborer un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM) pour :

1. Améliorer la mobilité des marchandises par l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement des poids-lourds
2. Améliorer l'accessibilité au stationnement pour tous
3. Développer une stratégie relative aux aires de livraison et/ou dépose-minute en centre-ville.
4. Répondre aux besoins de sécurisation des voiries pour tous les usagers par la mise en œuvre de dispositifs ad hoc
5. Apaiser les quartiers résidentiels
6. Garantir la continuité des itinéraires cyclables sur le territoire (RAVeL, pistes cyclables et autres aménagements)
7. Garantir le confort et la praticabilité des trottoirs ou accotements pour les piétons et les personnes à mobilité réduite (PMR).
8. Poursuivre la création d'îlots de traversées aux abords des écoles.
9. Etablir une stratégie globale long terme de gestion des passages à niveau
10. Améliorer l'accessibilité et la sécurité des PMR grâce à un équipement adapté
11. Obtenir le label Ville amie des Aînés (VADA)

Résultats attendus

Par l'élaboration d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM), le projet a pour objectif de planifier et d'améliorer l'accessibilité, la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie à l'échelle de la commune.

Périmètre et limites

Le projet couvre le territoire communal de Tournai. Le périmètre se précise en fonction des objectifs listés ci-avant:

1. Territoire communal avec prise en compte de la situation extra-communale.
2. Zones de stationnement dépenalisé, parkings P+R (parkings relais), quartiers résidentiels, pôles d'activités et commerciaux.
3. Centre-ville et périphérie immédiate.
4. Territoire communal de Tournai.
5. Territoire communal de Tournai.
6. Territoire communal de Tournai.
7. Territoire communal de Tournai.
8. Ecoles sur le territoire communal de Tournai.
9. Passages à niveau (PN) du territoire communal de Tournai.
10. Tournai intra-muros
11. Commune de Tournai.

Risques / Contraintes

- Cohérence avec les communes voisines.
- Collaboration avec différents partenaires : IDETA, Cityparking, Infrabel, le TEC, etc.
- Implication et mobilisation des entreprises concernées par le transport de marchandises sur le territoire.
- Contraintes budgétaires.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Publication d'un plan de circulation et de stationnement des poids lourds
- Publication d'une procédure relative à la création/l'obtention d'une aire de livraison ou dépose minute
- Obtention du label VADA
- 100% des abords écoles sécurisés
- Établissement d'un plan stratégique à court/moyen/long terme de gestion de fermeture des passages à niveaux
- Amélioration/aménagement de 2000 mètres de cheminements pour les PMR

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur	
Nom	Prénom
LUCAS	Vincent
Services - Groupes - Partenaires	
Division technique - DTE	
DTE - Mobilité	





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.2. Améliorer le stationnement.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.2.1.	Élaborer un constat et une stratégie d'intermodalité et de stationnement
--------	--

Description

Ce projet vise à objectiver l'utilisation des parkings de délestage existants par le biais de relevés manuels et/ou automatiques (caméras) et d'enquêtes d'usage. Les parkings concernés sont l'Esplanade du Conseil de l'Europe, le Hall des Sports/Maison de la Culture, le parking de la Prison et l'Ancienne Douane. Sur base des résultats obtenus, il pourra être envisagé la mise en place de mesures visant à améliorer l'utilisation des parkings-relais existants et, le cas échéant, le développement de nouveaux points d'intermodalité répondant aux besoins identifiés.

Résultats attendus

Le projet prévoit la rédaction d'un rapport sur l'utilisation des parkings de délestage existants, intégrant le taux d'occupation et de rotation, ainsi que des propositions de mesures concrètes visant à en améliorer l'usage. Ce diagnostic pourra ouvrir la voie à une stratégie d'intermodalité et de stationnement plus globale.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal, en se concentrant sur les parkings stratégiquement situés à proximité du centre-ville.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Difficultés de paramétrer correctement un P+R (parking relais) et de toucher le public ciblé
- Occupation occasionnelle des zones par des festivités
- Manque de foncier public disponible pour de futurs développements éventuels

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Etablissement et présentation d'un rapport de diagnostic et de perspectives sur l'occupation et l'utilisation des parkings de délestage existants à proximité du centre-ville.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LUCAS	Vincent
-------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.2. Améliorer le stationnement.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.2.2.	Développer des zones de stationnements pour les taxis
--------	---

Description

Ce projet vise à développer des zones de stationnement pour les taxis, en dialogue avec les sociétés de taxis et conformément au décret du 23 septembre 2023 relatif aux services de transport rémunéré de personnes par route au moyen de véhicules de petite capacité.

Résultats attendus

Le projet prévoit l'amélioration et le développement des zones de stationnement pour les taxis au regard de l'offre et des demandes en lien avec les aménagements urbains et les pôles générateurs de déplacement, tout en visant une amélioration du confort des usagers.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Collaboration efficace nécessaire avec les acteurs concernés.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- développement d'au moins 20 emplacements de stationnement pour les taxis (endroits à définir dans le cadre d'une analyse préalable).
- développement de 4 zones d'attente "taxis" (endroits à définir dans le cadre d'une analyse préalable).

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LUCAS	Vincent
-------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.3. Rendre plus sûre la voirie, pour tout usager, et tout particulièrement pour les modes doux.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

8.3.1. Mettre en place des projets et actions visant la sensibilisation à la mobilité active

Description

Ce projet vise à promouvoir et à éduquer à l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien à travers l'organisation de projets tels que le brevet du cycliste, le test de VAE « 2mois 2 roues », le programme Vélo Solidaire et le test de différents types de vélos (cargos, Longtail, etc.). Il comprend également la participation et l'organisation d'actions et d'événements ponctuels comme le Mobility Day ou encore la Semaine de la Mobilité.

Résultats attendus

Organisation d'événements et de programmes de sensibilisation et de formation, avec un objectif d'une action et d'un événement par an. Stabiliser ou accroître le nombre de classe et d'écoles participantes au brevet du cycliste avec comme point de comparaison les références de l'année scolaire 2024/2025. Maintenir le nombre de sessions et de participants au projet de test de vélos à assistance électrique « 2 mois 2 roues ». Maintenir ou accroître le nombre de sessions "Vélo Solidaire" ainsi qu'une diversification du test de vélos aux modèles cargos et Longtail.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal de Tournai avec un accent particulier sur les établissements scolaires et les événements ponctuels.

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires liées à l'organisation, au matériel et à l'animation des activités.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- 1 action et 1 événement par an
- Augmentation de 1 à 2 écoles participantes au brevet du cycliste avec comme référence l'année scolaire 2024/2025 (18 écoles et 24 classes)
- 4 sessions/an de test de vélos à assistance électrique (48 participants en 2025)
- 1 session/an de test pour les autres vélos
- 1 session/an pour le Vélo Solidaire

Priorité

Synergies

Volet

Mi-mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LUCAS

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.3. Rendre plus sûre la voirie, pour tout usager, et tout particulièrement pour les modes doux.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
8.3.2.	Réaménager les voiries selon le principe STOP en intégrant des aménagements durables, inclusifs et adaptés aux besoins de l'ensemble des usagers.

Description

Le projet consiste à créer ou renforcer des trottoirs accessibles et traversants, à aménager des pistes cyclables sécurisées, séparées du trafic motorisé autant que possible, et à créer des traversées piétonnes et cyclables protégées et visibles, notamment aux carrefours. L'objectif étant d'assurer un aménagement de la voirie qui réponde aux besoins de tous les usagers en intégrant des solutions durables et inclusives.

Résultats attendus

Amélioration de l'état et du confort des trottoirs et des infrastructures cyclables, avec une priorité accordée aux abords des infrastructures publiques telles que les bâtiments scolaires afin de sécuriser les déplacements des usagers faibles.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Contraintes budgétaires
- Prises en compte des différents critères

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de surfaces réaménagées

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LUCAS	Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.4. Gérer et planifier l'entretien et la rénovation des voiries et assurer une communication adéquate.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

8.4.1. Mettre en place une communication active pour les projets de travaux impactant la mobilité

Description

Ce projet vise à mettre en place une communication claire et régulière autour des travaux qui affectent la mobilité sur le territoire communal. Il s'agit d'améliorer les outils existants et de développer des actions de communication sur différents supports (site web, courriers toutes-boîtes, newsletters, etc.) et d'organiser des séances d'information avec les riverains et/ou commerçants ainsi qu'avec les partenaires concernés. L'objectif est d'informer efficacement tous les acteurs pour mieux gérer les impacts des chantiers.

Résultats attendus

L'amélioration du modèle d'arrêté de police, la relecture des toutes-boîtes des entreprises avec un suivi de leur distribution, ainsi qu'une communication active sur le site web, notamment par la publication des arrêtés de police et l'envoi de newsletters, etc.

Le projet prévoit également une communication active papier via des courriers toutes-boîtes, l'organisation de séances d'information destinées aux riverains et/ou commerçants, ainsi que la tenue de réunions périodiques avec les institutions extérieures (SPW) ou trimestrielles sur le quartier de la gare.

Enfin, le projet intègre des réunions de concertation et de coordination des travaux entre les différents intervenants (SPW, TEC, SNCB, INFRABEL, etc.)

Périmètre et limites

Ce projet vise uniquement la communication autour des travaux réalisés dans l'entité de Tournai et impactant la mobilité de manière significative.

Risques / Contraintes

- La méthodologie et le planning de chantiers dépendent de plusieurs facteurs (conditions météorologiques, aléas de chantier, etc.), ce qui entraîne une incertitude quant à la véracité des propos.
- L'exécution des travaux dépend des entreprises, ce qui peut compliquer la coordination et la planification des communications.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Validation d'un modèle d'arrêté de police amélioré par les instances.
- Comptabilisation des PV des séances d'information aux citoyens et des réunions de concertation avec les partenaires externes.
- Comptabilisation des actions spécifiques de communication tous supports confondu.
- Indice de satisfaction des citoyens touchés par un chantier par rapport à la communication (enquête, retour de formulaire, pourcentage de personnes satisfaites, etc.)

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

LUCAS

Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.4. Gérer et planifier l'entretien et la rénovation des voiries et assurer une communication adéquate.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.4.2.	Planifier les travaux d'entretien de voirie en fonction de la méthodologie PMS.
--------	---

Description

Le projet vise à respecter la hiérarchisation des besoins établie par le Plan d'entretien Pluriannuel (PMS), tout en assurant un suivi annuel et une mise à jour régulière de l'auscultation des voiries. Ce projet a pour objectif d'ajuster les travaux et entretiens nécessaires selon l'évolution des conditions de voirie.

Résultats attendus

Actualisation et auscultation des voiries tous les trois ans afin de garantir une maintenance en adéquation avec les réalités du terrain avec une augmentation de l'indice global des voiries par rapport à 2023.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal.

Risques / Contraintes

- Incapacité à dégager des ressources financières

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre d'actualisations/auscultations de voiries
- Amélioration de l'indice global (comparaison avec 2023)
- Taux d'exécution

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
LUCAS	Vincent

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE





Objectif stratégique - OS

Externe - 8 - E.OS.8. Être une Ville accessible et connectée, au service de la mobilité



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.8.4. Gérer et planifier l'entretien et la rénovation des voiries et assurer une communication adéquate.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

8.4.3.	Élaborer le Plan d'Investissement Communal (PIC) pour les réfections complètes
--------	--

Description

Le projet consiste à élaborer le Plan d'Investissement Communal, ce qui implique d'identifier les voiries nécessitant des réfections complètes, tant sur la structure que sur le revêtement, ainsi que les travaux d'égouttage associés.

Résultats attendus

Amélioration de l'indice global des voiries communales : Diminution de 1% de l'index entre 0 et 0,1 et augmentation cumulée de 5% des index entre 0,5 et 1.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du territoire communal ainsi que celui du patrimoine voyer de la commune.

Risques / Contraintes

- Les ressources financières accordées par la Région wallonne et la SPGE ainsi que l'état des finances communales;
- Le transfert des réseaux appartenant au SPW-MI à la SPGE et l'obligation d'inscrire la réhabilitation de ces réseaux dans le PIC;
- L'étendue du patrimoine voyer;
- Suivi du PMS
- Réviser le PMS en 2026 par une nouvelle auscultation de voirie à réaliser en 2026 puis en 2029 afin de pouvoir établir un bilan et mesurer les améliorations.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Élaboration d'un plan
- Indice global (résultat de l'indice structurel auquel il est ajouté l'indice visuel vérifié par auscultation)

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

LUCAS	Vincent
-------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.1. Mettre en place des campagnes de sensibilisation et d'information sur le bien-être en enseignement

Description

Le projet vise à mettre en place des campagnes de sensibilisation autour de la thématique du bien-être en enseignement. La première phase du projet consiste à sensibiliser les directions et les enseignants à travers des séances d'informations et des ateliers. Ensuite, il s'agira de développer des plans d'action sur la thématique du bien-être avec les écoles communales volontaires, et ce à destination des équipes éducatives.

Résultats attendus

Réalisation d'ateliers afin de sensibiliser les enseignants et les directions d'écoles au bien-être en enseignement et à la mise en œuvre de plans d'actions avec les directions souhaitant approfondir la thématique.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble des écoles communales sur le territoire tournaisien.

Risques / Contraintes

- Manque d'intérêt des écoles ou directions
- Disponibilités limitées des enseignants et des directions
- Manque de ressources

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés auprès des directions et des enseignants
Nombre de plans d'actions réalisés dans les écoles communales (nombre d'écoles volontaires)

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.1.2. Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur le harcèlement et le cyberharcèlement dans le milieu scolaire

Description

Le projet consiste à mettre en place des campagnes de sensibilisation sur le harcèlement et le cyberharcèlement dans le milieu scolaire afin de donner aux directions et aux enseignants les outils nécessaires pour faire face à ce genre de situation. Ce projet s'inscrit dans la lignée du projet pilote « Bien-être à l'école » porté par le service de prévention citoyenne, dont il cherche à tirer les leçons de cet essai et à le systématiser dans le réseau communal.

Résultats attendus

Formation d'un nombre croissant d'écoles communales à la thématique du harcèlement et du cyberharcèlement, afin de doter les directions et corps enseignant d'outils pour prévenir, identifier et gérer ces situations.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble des écoles communales sur le territoire tournaisien.

Risques / Contraintes

- Projet dépendant dans sa phase pilote du financement du programme stratégique de sécurité et de prévention dont l'avenir est incertain.
- Ressources limitées

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

Nombre d'écoles suivies

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.3. Réorganiser les Olympiades d'orthographe pour tous les publics (pour enfants, juniors et adultes)

Description

Le projet consiste à revoir l'organisation des Olympiades d'orthographe afin de toucher un plus grand public tout en étudiant la possibilité de créer son pendant pour les STEM (sciences, techniques, ingénierie et mathématiques). Le projet prévoit la réalisation d'enquêtes auprès des différents publics ainsi que la mise en place d'un plan d'action sur base des constats soulevés.

Résultats attendus

Réorganisation des Olympiades d'orthographe en élargissant les catégories de manière plus inclusive. Augmentation du nombre de participants ainsi que l'augmentation du taux de satisfaction des publics ciblés.

Périmètre et limites

Le projet concerne les enfants, les juniors et les adultes sur le territoire communal.

Risques / Contraintes

- Travail avec des bénévoles : même si cela constitue une richesse, cela peut être une contrainte en termes de coordination et de disponibilité).
- Mobilisation du public adulte

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de participants en fonction des catégories
Satisfaction des participants

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.4. Mettre en place un plan d'actions "Campus Tournai"

Description

Le projet vise à créer un esprit étudiant au sein de la Ville de Tournai afin de valoriser l'offre d'enseignement supérieur présent dans la Ville. Le projet suppose la création d'une rentrée académique tournaïenne, la création d'un groupe de travail afin d'identifier les freins et les leviers à l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire ainsi que la rédaction d'un plan d'actions sur base des constats du groupe de travail.

Résultats attendus

Création d'un événement fédérateur pour les étudiants semblable à une rentrée académique ainsi que la mise en place d'un groupe de travail dédié à l'enseignement supérieur chargé de constater les freins et les leviers existants qui aboutiront à la rédaction d'un plan de soutien à l'offre universitaire à Tournai.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'enseignement supérieur sur le territoire communal.

Risques / Contraintes

- Implication d'acteurs externes à la Ville de Tournai
- Ressources humaines inexistantes
- Compétence communale limitée voire nulle

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Création d'un événement : oui/non
- Nombre de réunions du groupe de travail
- Réalisation d'un plan d'action
- Pourcentage d'actions réalisées dans le plan d'actions susnommé.

Priorité

Fin de mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

DUROISIN

Prénom

Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.1.5.	Candidater comme Ville apprenante (UNESCO)
--------	--

Description

Le projet consiste à préparer la candidature de la Ville de Tournai comme Ville Apprenante auprès de l'UNESCO afin de fédérer tous les acteurs de la formation de la petite enfance au troisième âge et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, un groupe de travail y sera dédié.

Résultats attendus

Dépôt d'un dossier de candidature auprès de l'UNESCO pour obtenir le statut de Ville Apprenante.

Périmètre et limites

Ville de Tournai

Risques / Contraintes

- Implication d'acteurs externes à la Ville de Tournai
- Ressources humaines actuelles insuffisantes

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Dossier de candidature introduit: oui/non.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.6. **Promotionner l'orientation scolaire en élargissant et en consolidant le partenariat avec le SIEP**

Description

Le projet vise à permettre à chaque enfant et adolescent de faire des choix éclairés pour ses études ou sa formation. Le projet inclut la réalisation d'un état des lieux des collaborations entre la Ville et le SIEP pour identifier les freins et les leviers à la collaboration ainsi que la mise en place d'un plan d'actions sur base de l'état des lieux.

Résultats attendus

Augmentation du nombre de personnes participant au SIEP, en particulier parmi les élèves des écoles communales grâce à une collaboration renforcée avec le SIEP.

Périmètre et limites

Le projet s'appuie sur une collaboration entre la Ville de Tournai et le SIEP.

Risques / Contraintes

- Implication d'acteurs externes à la Ville de Tournai
- Ressources actuelles insuffisantes

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de participants au SIEP (et en particulier les écoles communales tournaisiennes).

Priorité

Fin de mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

DUROISIN

Prénom

Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.7. Mettre en place une campagne de communication pour promouvoir le réseau scolaire communal

Description

Le projet consiste à mettre en valeur les spécificités et les forces du réseau scolaire communal dans le but d'affiner la stratégie de communication afin de valoriser chaque établissement, qu'il soit situé intra-muros ou dans les villages. Le projet inclut la création d'une carte d'identité par établissement avec ses atouts ainsi que la création d'un plan de communication (digital et physique) pour chaque établissement.

Résultats attendus

Création d'une carte d'identité et d'un plan de communication pour chaque établissement scolaire mettant en avant ses atouts. L'objectif est d'améliorer la visibilité et la lisibilité du réseau communal auprès des familles.

Périmètre et limites

Le projet s'applique à l'ensemble des écoles communales présentes sur le territoire tournaisien : ville et villages.

Risques / Contraintes

Équilibre entre les écoles intra-muros et celles des villages.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre de carte d'identité réalisée
- Nombre de plans de communication réalisés
- Nombre d'implémentation de plan de communication.

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Externe

Mandataire porteur

Nom

DUROISIN

Prénom

Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI

Service communication



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
9.1.8.	Création des journées de sensibilisation pour une alimentation équilibrée avec supports pédagogiques associés dans les écoles communales

Description

Le projet vise à promouvoir une alimentation saine et équilibrée au sein des écoles communales de Tournai. À cette fin, les écoles demandereses pourront solliciter l'intervention d'une diététicienne pour programmer des activités spécifiques dans les classes.

Résultats attendus

Organisation de journées de sensibilisation pour une alimentation équilibrée avec supports pédagogiques associées, comme la journée dans sucre dans les écoles, etc.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble des écoles du réseau communal.

Risques / Contraintes

Manque de ressources humaines : 1 seule personne affectée à ce projet)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de journées de sensibilisation organisées.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Enseignement





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.1.9. Créer un concours d'éloquence en partenariat avec le Conservatoire de musique de Tournai

Description

Le projet vise à favoriser l'apprentissage et le plaisir de « bien parler » en organisant un concours d'éloquence à destination des enfants du primaire.

Résultats attendus

Organisation d'un concours d'éloquence en partenariat avec le Conservatoire de musique pour les enfants du primaire.

Périmètre et limites

Le projet concerne les élèves du cycle primaire dans le réseau communal (ou tous les réseaux)

Risques / Contraintes

- Nécessité d'une coordination avec le Conservatoire.
- Préparation des élèves participants
- Ressources actuelles insuffisantes

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Organisation d'un concours d'éloquence.
Nombre de participants

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Services - Groupes - Partenaires



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
9.1.10.	Élargir l'offre des cours de langues en établissant des partenariats avec des enseignants retraités et des étudiants en formation

Description

Le projet vise à élargir l'offre de cours existants à Tournai en s'appuyant sur des étudiants en formation et des enseignants retraités. Le projet couvre la réalisation d'un cadastre de l'offre existante, un appel à candidature auprès des deux publics de formateurs identifiés ainsi que la mise en place de cours.

Résultats attendus

Augmentation de l'offre de cours de langues accessibles sur le territoire tournaisien en mobilisant les jeunes en formation et les enseignants retraités.

Périmètre et limites

Le projet s'applique pour les cours de langues dispensés sur le territoire communal.

Risques / Contraintes

- Implication d'acteurs externes à la Ville de Tournai
- Difficulté à assurer la continuité pédagogique
- Nécessité de trouver des espaces pour accueillir les cours.
- Ressources actuelles insuffisantes

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Réalisation d'un cadastre des formations existantes sur le territoire : oui/non
- Nombre de cours instaurés.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.1. Renforcer l'enseignement et la formation et leur qualité, affirmer Tournai comme un pôle d'enseignement supérieur et promouvoir la formation continue.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.1.11.	Renforcer les collaborations entre les écoles communales, le Conservatoire, l'Ecole des Arts et l'Académie des Beaux-Arts.
---------	--

Description

Le projet vise à renforcer les collaborations entre les établissements du réseau communal, notamment les écoles communales, le Conservatoire, l'Ecole des Arts et l'Académie des Beaux-Arts afin de faire émerger de nouveaux projets. La Ville dispose d'une richesse dans la diversité des types d'enseignements proposés et ce projet a pour objectif d'en exploiter le potentiel. Cela passe par l'organisation de rencontres avec les différents établissements, l'identification de collaborations potentielles et leur mise en place.

Résultats attendus

Renforcement des collaborations entre les différents établissements d'enseignement communal ainsi que l'émergence de nouveaux projets.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble du réseau d'enseignement communal tournaisien.

Risques / Contraintes

- Diversité des réglementations applicables.
- Ressources humaines actuelles insuffisantes

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de projets entre les différents établissements réalisés

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Externe
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires

Enseignement



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.2. Proposer une offre de qualité et suffisante en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.2.1. Restructurer et renforcer l'offre extra-scolaire

Description

Ce projet vise à améliorer l'organisation, la qualité et l'accessibilité de l'accueil extra-scolaire proposé dans les écoles communales (garderies avant et après les cours, mercredi et temps de midi)
L'objectif est de garantir un service de qualité pour toutes les écoles et leurs élèves, de valoriser le rôle éducatif, ludique et social de l'accueil, et d'assurer de meilleures conditions de travail pour le personnel encadrant
Le projet prévoit un diagnostic de l'existant (horaires, encadrement, capacité, coûts), la redéfinition des modalités d'organisation (plages horaires, locaux, harmonisation des pratiques), le renforcement des équipes d'animateurs, ainsi que l'amélioration de la communication aux familles.

Résultats attendus

Une offre d'accueil extra-scolaire homogène et de qualité dans l'ensemble des écoles communales
Une meilleure couverture des besoins en particulier en termes d'horaires et de localisation
Des conditions de travail améliorées et professionnalisées pour le personnel encadrant
Une meilleure lisibilité pour les familles grâce à une communication claire et centralisée

Périmètre et limites

L'accueil des enfants de l'enseignement fondamental communal (maternel et primaire) avec certaines centralisations et/ou collaborations avec des écoles de d'autres réseaux
Les accueils organisées avant et après la classe, temps de midi, mercredi après-midi.
Le personnel en charge de l'encadrement
La coordination avec les directions d'école, les services communaux de l'enseignement, l'AES, Maintenance, etc.

Limites:

Les activités pédagogiques en classe relèvent exclusivement de l'enseignement
Les infrastructures scolaires sont mobilisées mais aucune construction lourde n'est prévue (sauf aménagements légers nécessaires à l'accueil)

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires : coût du personnel supplémentaire et des aménagements.
Disponibilité des ressources humaines : difficultés de recrutement et de fidélisation d'animateurs qualifiés.
Contraintes organisationnelles : nécessité d'harmoniser des pratiques différentes entre écoles.
Accessibilité financière : équilibre à trouver entre tarification familiale et soutenabilité budgétaire communale.
Adhésion des équipes pédagogiques : importance de la coordination avec les directions et le corps enseignant.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Taux de fréquentation des garderies (% d'élèves inscrits et réguliers)
Ratio encadrants/enfants
Taux de qualification des encadrants
Turnover/absentéisme des encadrants
Nombre d'incidents
Niveau de satisfaction des parents et des directions (enquête annuelle)

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DUROISIN	Natacha

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
9.2.2.	Soutenir les opérateurs dans la création de places pour la Petite Enfance

Description

- Identifier les besoins non couverts : Réaliser une étude des besoins en places d'accueil (Ville/Village) ou par type d'accueil (crèches communales, patronales ou associatives, accueillantes) pour cibler les priorités.
- Mise à disposition de terrains ou de locaux dans le cadre de la stratégie immobilière : Identifier des biens communaux inutilisés ou des terrains constructibles pouvant être alloués à des projets de crèches.
- Organiser des échanges de bonnes pratiques entre les différentes structures qu'elles soient publiques ou privées (associatives, patronales, etc.)
- Promouvoir auprès du public la plateforme de l'ONE
- Faire remonter les besoins et les spécificités locales aux niveaux de pouvoir supérieurs (Région, Communauté française) pour l'adaptation des politiques et des financements.

Résultats attendus

Une augmentation progressive et significative du nombre de places d'accueil pour les 0-3 ans sur le territoire communal
 Une meilleure répartition géographique de l'offre
 Un soutien concret et structurant pour les opérateurs, favorisant la réussite de leurs projets
 Un renforcement du partenariat entre la Ville de Tournai l'ONE et les opérateurs.
 Une amélioration de l'accessibilité

Périmètre et limites

Périmètre :

Le soutien aux opérateurs locaux du territoire en complément de l'encadrement de l'ONE
 Les crèches, maisons d'enfants, milieux d'accueil subventionnés ou conventionnés par l'ONE ou désirant le devenir
 La coordination avec les services communaux (urbanisme, petite enfance, cohésion sociale, etc.)
 L'accompagnement administratif, technique et logistique

Limites:

La prise en charge directe de la gestion quotidienne des milieux d'accueil
 Les investissements immobiliers sont du ressort des opérateurs ; l'administration locale ne finance pas contrairement à l'ONE mais encourage et accompagne

Risques / Contraintes

Contraintes réglementaires : normes strictes de l'ONE (infrastructures, sécurité, encadrement) rallongeant les délais
 Financements limités : dépendance aux subsides régionaux, communautaires ou européens
 Disponibilité des infrastructures : difficulté de trouver des bâtiments adaptés ou terrains disponibles
 Recrutement du personnel qualifié : pénurie d'accueillantes et de puéricultrices
 Charge administrative : complexité des dossiers et procédures pouvant décourager les opérateurs

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de nouvelles places créées sur le territoire (par année ou sur la mandature)
 Taux de couverture des besoins en accueil (nombre de places disponibles / nombre d'enfants potentiels)
 Nombre d'opérateurs accompagnés et taux de concrétisation de leurs projets)
 Délai moyen de mise en œuvre des projets accompagnés (de l'initiation à l'ouverture des nouvelles places)
 Niveau de satisfaction des opérateurs quant au soutien fourni par la Ville

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur	
Nom	Prénom

Services - Groupes - Partenaires

Division sport et jeunesse - DSJ





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.2. Proposer une offre de qualité et suffisante en matière d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.2.3.	Améliorer la visibilité de l'offre Accueil Temps Libre
--------	--

Description

Ce projet vise à développer la visibilité de l'offre extra-scolaire (activités éducatives, sportives, culturelles et de loisirs) proposée aux enfants du territoire dit Accueil Temps Libre
L'objectif est de mieux répondre aux besoins des familles, de garantir l'accessibilité à tous et de renforcer le rôle éducatif et social de l'extra-scolaire en complément du temps scolaire
Le projet comprendra un diagnostic de l'offre existante, la définition du schéma d'organisation et de partenariats (coordination ATL), ainsi que la mise en place de canaux de communication performant

Résultats attendus

Une offre ATL mieux structurée, lisible sur l'ensemble du territoire
Un renforcement de l'attractivité et de la qualité des activités proposées par tous les opérateurs
Une meilleure communication des acteurs publics, associatifs et privés
Un accès facilité pour toutes les familles
Une contribution au bien-être, à la réussite éducative et à l'épanouissement des enfants de l'entité

Périmètre et limites

Périmètres:
Les activités après l'école, le mercredi et durant les vacances
Les acteurs publics et associatifs intervenant dans l'accueil et l'animation extra-scolaire au sens ATL
La coordination avec les établissements scolaires et les opérateurs ATL/AES en lien avec le programme CLE
Limites:
Les aspects financiers, logistiques et organisationnels de l'offre

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires : moyens financiers limités
Coordination interservices : nécessité de mobiliser plusieurs services et les opérateurs
Territoire étendu : difficulté à garantir une visibilité de l'offre homogène sur tout le territoire de la Ville
Adhésion des opérateurs: risque de faible participation si pas d'incitants ou si sentiment d'ingérence

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Audimat des campagnes de communication
Taux de fréquentation des activités (% des enfants participants) et évolution
Diversification de l'offre (nombre et variété d'activités proposées)
Niveau de satisfaction des familles et des enfants (enquête annuelle)
Nombre de partenariats consolidés ou créés avec les opérateurs ATL

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DUROISIN	Natacha
----------	---------

Services - Groupes - Partenaires



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.3. Mettre l'enfance et la jeunesse au centre de nos préoccupations, structurer les acteurs de la jeunesse et promouvoir Tournai comme capitale de la jeunesse.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.3.1. Faire une campagne de communication large de promotion du sport et des valeurs qu'il charrie auprès des jeunes

Description

Transmettre des valeurs fondamentales par le biais du sport, encourager l'adoption d'un comportement responsable, solidaire et respectueux, sur le terrain comme dans la vie quotidienne.

Ce projet consiste à concevoir et déployer une campagne de communication de grande ampleur visant à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, tout en mettant en avant les valeurs positives associées au sport : esprit d'équipe, respect, persévérance, solidarité, inclusion et dépassement de soi

La campagne sera diffusée sur plusieurs canaux (réseaux sociaux, écoles, clubs sportifs, événements locaux, affichage public) et cherchera à toucher les jeunes de manière attractive et adaptée à leurs codes de communication

Elle pourra s'appuyer sur des témoignages de sportifs, des ambassadeurs locaux et des partenariats avec le tissu associatif et scolaire

Résultats attendus

Une meilleure visibilité du sport comme vecteur de santé, d'éducation et d'inclusion sociale

Une image renforcée du sport comme activité accessible, moderne et attractive pour les jeunes

Une sensibilisation accrue aux valeurs citoyennes portées par le sport (fair-play, respect, entraide)

Une augmentation progressive de la participation des jeunes aux activités sportives locales

Un renforcement des liens entre jeunes, clubs sportifs et la collectivité

Périmètre et limites

Périmètre :

Jeunes de 6-25 ans, avec une attention particulière aux adolescents

Diffusion multicanale : digital (réseaux sociaux, vidéos), supports physiques (affiches, flyers), événements (tournois, journées découvertes)

Collaboration avec clubs sportifs locaux, écoles, maisons de jeunes, opérateurs culturels

Mise en valeur des infrastructures sportives communales et partenariales

Limites :

La campagne ne comprend pas la construction ou la rénovation d'infrastructures sportives

La gestion et le développement des clubs sportifs relèvent de leurs instances propres

Risques / Contraintes

Budget communication : coûts importants pour une campagne multicanale, nécessité de cibler efficacement et de réaliser un maximum de supports en interne

Adéquation du message : risque que la campagne ne parle pas suffisamment aux jeunes si le ton ou les supports ne sont pas adaptés

Disponibilité des services support

Surcharge informationnelle : difficulté à émerger parmi d'autres campagnes institutionnelles sur type ADEPS ou fédérations sportives ou commerciales (redbull, nike, etc.)

Disponibilité des clubs et associations : implication variable selon leurs moyens humains et financiers

Évaluation de l'impact réel : difficulté à mesurer directement l'effet sur la pratique sportive à moyen terme

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de jeunes touchés par la campagne (estimations via diffusion digitale, distribution de supports)

Participation aux événements

Taux d'engagement sur les réseaux sociaux (likes, partages, commentaires, vues)

Nombre de clubs/associations impliqués

Évolution du taux d'inscription des jeunes dans les clubs ou activités sportives communales

Niveau de reconnaissance de la campagne (mesuré via enquête)

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine
Services - Groupes - Partenaires	
Division Citoyenneté - DCI	





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.3. Mettre l'enfance et la jeunesse au centre de nos préoccupations, structurer les acteurs de la jeunesse et promouvoir Tournai comme capitale de la jeunesse.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.3.2.	Candidater au projet « Capitale européenne de la Jeunesse »
--------	---

Description

L'objectif de ce projet est de préparer la candidature de la Ville de Tournai afin qu'elle soit capitale européenne de la Jeunesse en 2030.

Les actions principales sont les suivantes :

Création d'un groupe de travail regroupant associations, citoyens et services communaux

Evaluation des requis précis pour obtenir le titre de Capitale

Mise en place d'un modèle financier pour soutenir les activités

Dépôt de la candidature et lobbying auprès des différentes instances

Résultats attendus

Dépôt d'une candidature et organisation en 2030 de l'année européenne de la Jeunesse à Tournai

Périmètre et limites

Tournai

Risques / Contraintes

- Travail avec des acteurs extérieurs à la Ville

- Candidature compétitive

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mise en place d'un groupe de travail : oui/non.

Analyse SWOT d'un dépôt de candidature et planification de la candidature : oui/non.

Mise en place d'un plan financier : oui/non.

Dépôt d'une candidature : oui/non

Sélection de Tournai comme capitale européenne de la jeunesse : oui/non

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DELAUNOIS	Delphine
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division sport et jeunesse - DSJ



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.3. Mettre l'enfance et la jeunesse au centre de nos préoccupations, structurer les acteurs de la jeunesse et promouvoir Tournai comme capitale de la jeunesse.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.3.3. Mettre en place les recommandations de la Charte Jeunesse

Description

L'objectif de ce projet est de soutenir la dynamique portée par le Forum Jeunesse afin qu'un véritable suivi soit réalisé par rapport à la charte Jeunesse.

Les actions principales du projet sont les suivantes :

Adoption de la Charte Jeunesse par le conseil communal

Mise en place d'un groupe de travail interne à la Ville chargé d'analyser le suivi des projets portés par la charte

Résultats attendus

L'objectif est d'inclure les différentes revendications de la Charte Jeunesse dans les différentes actions du PST et d'assurer au Forum Jeunesse un suivi de leur revendication.

Périmètre et limites

Tournai

Risques / Contraintes

Travail transversal à tous les services de la Ville

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Adoption de la charte Jeunesse par le conseil communal : oui/non.

Création d'un groupe de travail dédié à la Charte Jeunesse : oui/non

Nombre de mesures de la Charte Jeunesse réalisées

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.4.1.	Augmenter l'offre d'activités sportives
--------	---

Description

Ce projet vise à diversifier et renforcer l'offre d'activités sportives accessibles à l'ensemble de la population, avec une attention particulière pour les jeunes, les seniors et les publics fragilisés.

L'objectif est double :

- 1- promouvoir la pratique régulière d'un sport comme facteur de santé, de cohésion sociale et de bien-être
- 2- positionner la Ville comme un territoire attractif et dynamique en matière sportive

Le projet peut se déployer autour de plusieurs axes :

Un état des lieux de l'offre existante et des besoins non couverts

La création de nouvelles disciplines sportives ou la diversification dans les clubs existants

Le soutien aux associations locales pour développer des créneaux supplémentaires

La mise en place d'activités sportives communales ouvertes à tous (stages, initiations, événements)

Une réflexion sur l'utilisation et l'optimisation des infrastructures sportives

Résultats attendus

Une offre sportive communale plus riche, variée et accessible.

Une augmentation du nombre de citoyens pratiquant une activité physique régulière

Un renforcement du rôle du sport sur le territoire

Une meilleure visibilité des infrastructures sportives communales et leur utilisation optimisée

Un soutien accru au tissu associatif local, consolidant son dynamisme et son attractivité

Une image renforcée de la commune comme territoire favorable à la santé, au bien-être et à l'inclusion

Périmètre et limites

Périmètre :

L'ensemble du territoire

Tous les publics (enfants, adolescents, adultes, seniors), avec un accent sur les jeunes et publics éloignés de la pratique sportive.

Partenariat avec clubs sportifs, associations, écoles, maisons de jeunes et opérateurs spécialisés.

Actions de communication et sensibilisation pour valoriser l'offre et encourager la participation.

Limites :

Le projet n'a pas pour vocation de remplacer/palier les clubs dans leur gestion quotidienne ou leur politique sportive

La construction de nouvelles infrastructures lourdes peut être envisagée à long terme mais dans une seconde phase, au vu de l'importance budgétaire consacrée au PR Sport

La pratique sportive professionnelle et de haut niveau n'est pas la cible principale (orientation sur le sport pour tous)

Risques / Contraintes

Contraintes budgétaires : coût du personnel, du matériel et des éventuels aménagements d'infrastructures

Disponibilité des infrastructures : saturation des infrastructures existantes

Ressources humaines : difficulté pour les clubs à recruter des entraîneurs/animateurs qualifiés ou à trouver des bénévoles

Coordination des acteurs : nécessité d'une concertation encore plus forte entre la Ville et les clubs

Durabilité des activités : risque que certaines disciplines ne rencontrent pas suffisamment de participants pour perdurer.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de nouvelles activités sportives proposées sur le territoire

Évolution du nombre d'inscrits dans les clubs et aux activités

Diversité des disciplines offertes (nouveaux sports, disciplines émergentes)

Taux de participation des publics cibles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap)

Taux de satisfaction des usagers (via questionnaires ou retour des clubs)

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
VANDECAVEYE	Emmanuel	
Services - Groupes - Partenaires		
Division sport et jeunesse - DSJ		





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
9.4.2.	Mettre en contact les entreprises privées de la région et les acteurs du monde sportif pour faciliter les opportunités de soutien par le biais de sponsoring, de mécénat ou de soutiens matériels

Description

Ce projet vise à mettre en relation les entreprises locales et de la région avec les clubs sportifs, associations et acteurs sportifs du territoire afin de faciliter la mise en place de partenariats sous forme de sponsoring, de mécénat ou de soutiens matériels (prêt de matériel, mise à disposition de locaux, services, etc.). L'objectif est double : d'une part, renforcer la capacité des clubs et associations sportives à se développer en diversifiant leurs sources de financement, et d'autre part, offrir aux entreprises une opportunité de valoriser leur image, de s'ancrer dans la vie locale et de contribuer aux valeurs du Sport. Le projet pourra inclure l'organisation de rencontres régulières du type « forums entreprises & clubs sportifs » et l'accompagnement des partenariats.

Résultats attendus

Un accroissement significatif des soutiens financiers et matériels pour les clubs sportifs locaux
Une meilleure connaissance réciproque entre tissu économique local et monde sportif
La mise en place d'une plateforme ou d'événements réguliers favorisant la rencontre et le partenariat
Une valorisation positive des entreprises partenaires auprès de la population
Une consolidation du tissu associatif sportif local, plus autonome et moins dépendant uniquement des financements publics

Périmètre et limites

Périmètre :
Clubs et associations sportives de l'entité
Entreprises privées locales et régionales, tous secteurs confondus
Différents types de partenariats : sponsoring financier, dons matériels, mécénat, visibilité publicitaire
Organisation par la Ville d'espaces de rencontre, de communication et d'accompagnement

Limites :
Le projet ne se substitue pas aux clubs dans la recherche active de sponsors : la commune facilite et accompagne
Les soutiens financiers ou matériels restent à l'initiative des entreprises : la commune n'agit pas comme bailleur de fonds
Le projet ne couvre pas la pratique sportive professionnelle de haut niveau : focus sur le sport amateur et associatif

Risques / Contraintes

Manque d'intérêt des entreprises : difficultés à convaincre du retour sur investissement en visibilité ou en image (investissement immatériel qui peut se transformer mais difficile à mesurer)
Inégalités entre clubs : certains plus attractifs que d'autres (par leur taille, discipline, visibilité), au détriment des plus petits par exemple
Aspects juridiques et fiscaux : méconnaissance des règles en matière de sponsoring ou mécénat qui nécessite formation approfondie
Charge organisationnelle/RH : nécessité pour la Ville d'animer durablement le réseau et les rencontres
Dépendance : risque pour certains clubs de devenir trop dépendants du soutien privé

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre d'entreprises locales contactées et intéressées
Nombre de clubs/associations sportives inscrits dans la démarche
Nombre de partenariats formalisés (conventions de sponsoring, mécénat)
Montants financiers ou matériels générés pour le secteur sportif local
Taux de satisfaction des deux parties (clubs et entreprises) mesuré via enquête

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
VANDECAVEYE	Emmanuel
Services - Groupes - Partenaires	
Division sport et jeunesse - DSJ	





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
9.4.3.	Adapter et moderniser les infrastructures sportives existantes afin qu'elles respectent certaines normes légales et soient accessibles à tous publics	
Description		
Ce projet a pour objectif de veiller à ce que l'ensemble des infrastructures sportives communales (salles, terrains, stades, piscines, vestiaires, etc.) soient conformes aux normes en vigueur en matière de sécurité, d'hygiène, de réglementation sportive et d'accessibilité. Il s'agit également de moderniser progressivement les équipements afin de les rendre adaptés aux besoins actuels et inclusifs pour tous les publics, en particulier les personnes à mobilité réduite (PMR) et celles en situation de handicap. Le projet pourra inclure des travaux d'aménagement (rampes, ascenseurs, vestiaires adaptés), des rénovations techniques (sécurité incendie, ventilation, revêtements sportifs), ainsi que la mise en place de dispositifs favorisant la durabilité (économie d'énergie, gestion de l'eau) comme c'est le cas actuellement avec le plan de relance Sport.		
Résultats attendus		
Des infrastructures conformes aux exigences légales, de sécurité et sportives Un accès garanti à toutes les catégories de population, y compris les personnes à besoins spécifiques Une modernisation progressive du patrimoine sportif, augmentant son attractivité et son confort d'utilisation Une réduction des coûts de fonctionnement grâce à des rénovations énergétiques et des systèmes performants Une meilleure image de la Ville comme territoire inclusif, durable et attentif au bien-être de ses citoyens et de ses utilisateurs		
Périmètre et limites		
Périmètre : L'ensemble des infrastructures sportives relevant du patrimoine communal La mise en conformité réglementaire (sécurité, hygiène, normes sportives reconnues par les fédérations) L'accessibilité universelle (PMR, déficiences sensorielles, accueil inclusif) La modernisation technique et énergétique (efficacité, durabilité) Limites : Le projet ne couvre pas les infrastructures privées ou relevant d'autres niveaux de pouvoir (région, province, fédérations sportives) Les nouvelles constructions sont hors du périmètre immédiat (sauf extension ou transformation légère)		
Risques / Contraintes		
Contraintes budgétaires lourdes : coûts importants liés aux travaux et mises aux normes Délais de réalisation : nécessité de planifier les chantiers pour limiter l'indisponibilité des infrastructures Complexité réglementaire : multiplicité des normes (urbanisme, sport, incendie, accessibilité) Acceptation par les usagers : perturbations liées aux travaux, fermeture temporaire des installations Dépendance aux subsides : financements régionaux, européens ou fédéraux parfois nécessaires pour assurer la viabilité du projet		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Pourcentage d'infrastructures communales conformes aux normes de sécurité, sportive et d'hygiène Nombre d'infrastructures rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite Évolution des consommations énergétiques des bâtiments rénovés Taux de satisfaction des usagers, en particulier des clubs et publics spécifiques (personnes en situation de handicap) Nombre de contrôles légaux ou audits passés sans remarques majeures		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom

Services - Groupes - Partenaires

Division sport et jeunesse - DSJ





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
9.4.4.	Accompagner les acteurs du sport local, promouvoir leurs activités/événements et renforcer leur rôle dans la dynamique sociale, éducative et culturelle du territoire	
Description		
Ce projet vise à soutenir les clubs, associations et acteurs du sport dans leurs activités et événements, afin de renforcer leur visibilité et leur rôle structurant au sein du territoire. L'objectif est triple : Accompagner les clubs dans leur organisation (conseils, soutien logistique, aide administrative, recherche de financements). Promouvoir leurs activités et événements sportifs, notamment via une communication centralisée et des partenariats. Valoriser leur contribution à la dynamique sociale, éducative et culturelle (inclusion, santé, citoyenneté, cohésion sociale).		
Résultats attendus		
Un tissu sportif local renforcé et mieux accompagné dans ses démarches Une meilleure visibilité et reconnaissance des activités sportives locales Une valorisation du rôle éducatif et social du sport auprès de la population Une augmentation de la participation citoyenne aux activités et événements sportifs		
Périmètre et limites		
Périmètre : Clubs sportifs, associations, organisateurs d'événements et structures locales (mais pas que) Actions de communication (agenda communal du sport, réseaux sociaux, campagnes locales) Soutien administratif et logistique (conseils pour subsides, gestion d'événements, mutualisation de matériel) Valorisation du sport dans ses dimensions éducatives, sociales et culturelles. Limites : Le projet ne se substitue pas aux clubs dans la gestion de leurs activités internes Les financements directs sont limités : la Ville agit comme facilitateur et promoteur Le sport professionnel de haut niveau n'est pas la cible principale mais peut l'être en fonction des évènements		
Risques / Contraintes		
Manque de moyens humains : nécessité de mobiliser du personnel communal pour accompagner et promouvoir Inégalités entre clubs : risque que certains soient plus visibles ou plus soutenus que d'autres Surcharge des bénévoles : les clubs reposent souvent sur peu de personnes, difficiles à mobiliser durablement Visibilité limitée : la communication peut ne pas atteindre efficacement certains publics Attentes élevées : risque que les clubs attendent un soutien financier et logistique direct plus important		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Nombre de clubs/associations accompagnés chaque année Nombre d'événements sportifs locaux dont la Ville a collaboré Audience touchée par la communication (site web, réseaux sociaux, presse locale) Taux de participation de la population aux événements sportifs soutenus Niveau de satisfaction des acteurs sportifs quant au soutien communal		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe
Mandataire porteur		
Nom		Prénom

Services - Groupes - Partenaires

Division sport et jeunesse - DSJ





Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.4. Développer le sport, vecteur de santé et de dépassement de soi.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.4.5. Mettre en place une communication multicanal sur l'offre sportive, vecteur de santé et de bien-être

Description

Ce projet vise à développer une stratégie de communication multicanal permettant de mieux informer la population sur l'offre sportive disponible sur le territoire communal (clubs, disciplines, infrastructures, événements) et de sensibiliser les habitants aux bienfaits de l'activité physique sur la santé et le bien-être.

L'objectif est de favoriser l'intégration de l'activité physique dans le quotidien de tous les habitants, en rendant l'information claire, accessible et attractive.

La communication se déclinera sur plusieurs canaux : site internet communal, réseaux sociaux, affichage public, brochures, newsletters, mais aussi via des relais physiques que sont les écoles, clubs, maisons de quartier, etc. et ce, en collaboration avec le Chwapi et l'association des médecins généralistes du Tournaisien.

Résultats attendus

Une meilleure visibilité de l'offre sportive de l'entité pour l'ensemble des citoyens

Une augmentation de la pratique sportive régulière grâce à une information claire et motivante

Une sensibilisation accrue aux liens entre sport, santé et bien-être

Une image renforcée de la Ville comme territoire actif, soucieux de la santé et de la qualité de vie de ses habitants

Périmètre et limites

Périmètre :

L'ensemble de l'offre sportive locale : clubs, disciplines, événements, stages, infrastructures

La communication communale et ses relais (médias locaux, partenaires de terrain)

La valorisation des bienfaits du sport en termes de santé publique et de bien-être

La mise en place d'outils numériques (agenda sportif en ligne, application mobile, newsletter dédiée)

Limites :

La communication ne remplace pas les actions directes de soutien aux clubs (financement, gestion)

La commune centralise et diffuse l'information, mais la mise à jour des données reste partagée avec les clubs/associations

Le projet ne couvre pas la promotion d'activités privées commerciales

Risques / Contraintes

Charge de mise à jour : nécessité d'avoir une information toujours actualisée et fiable

Diversité des acteurs : certains clubs ou associations peuvent avoir du mal à communiquer régulièrement leurs informations

Saturation des canaux : difficulté à se démarquer dans un environnement où circulent déjà beaucoup d'informations

Ressources humaines : nécessité de disposer d'une personne en charge de l'animation de la communication

Accessibilité numérique : tous les publics ne sont pas connectés, nécessité de garder aussi des canaux traditionnels.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Nombre de supports de communication diffusés (posts, newsletters, affiches, brochures)

Audience touchée par la communication (statistiques web, abonnés, portée des réseaux sociaux)

Taux de participation aux événements et activités relayés via la communication communale

Nombre de clubs/associations partenaires ayant intégré leurs informations dans le dispositif

Niveau de satisfaction des habitants quant à la lisibilité et l'accessibilité de l'information

Priorité

Synergies

Volet

Fin de mandat

Commune

Externe

Mandataire porteur

Nom

Prénom

VANDECAVEYE

Emmanuel



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.5. Encourager les initiatives d'activités visant à maintenir le lien social avec les aînés et des projets visant à promouvoir les activités intergénérationnelles.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

9.5.1. Mettre en place des conférences aînés/jeunes ainsi que des événements intergénérationnels

Description

Le projet vise à renforcer les liens sociaux et à favoriser les échanges entre générations à travers l'organisation de conférences, d'événements ludiques, de rencontres thématiques et de voyages intergénérationnels. Les thématiques des événements seront définies en concertation avec les participants afin d'assurer leur pertinence et leur attractivité.

Résultats attendus

La mise en place de conférences et d'événements intergénérationnels vise à créer des liens durables entre les générations, en valorisant les savoirs, les vécus et les expériences propres à chaque public. Ce projet doit contribuer à renforcer la cohésion sociale à l'échelle locale, tout en diversifiant l'offre d'activités dans les quartiers. Il permettra également d'augmenter la fréquentation des maisons de quartier, de favoriser l'inclusion sociale et de pérenniser un rendez-vous intergénérationnel régulier, reconnu par ses participants pour son impact positif sur le bien-être collectif.

Périmètre et limites

Le projet vise les jeunes et les aînés et inclut des partenariats avec des associations et intervenants spécialisés.

Risques / Contraintes

- Disponibilité limitée des intervenants et des locaux.
- Difficulté à mobiliser jeunes et aînés simultanément.
- Contraintes budgétaires pour financer les interventions.
- Charge organisationnelle pour le service.
- Risque d'essoufflement de la programmation.
- Dépendance à la communication pour attirer le public.
- Impact des conditions extérieures (météo, contexte sanitaire).

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre d'événements organisés par an.
- Nombre de participants par tranche d'âge.
- Taux de satisfaction recueilli.
- Diversité des thématiques abordées.
- Nombre de partenaires impliqués.

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur

Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 9 - E.OS.9. Être une Ville apprenante, dynamique et sportive, favorisant l'épanouissement et le vivre-ensemble pour toutes les générations



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.9.5. Encourager les initiatives d'activités visant à maintenir le lien social avec les aînés et des projets visant à promouvoir les activités intergénérationnelles.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

9.5.2.	Mettre en place un plan « anti-solitude »
--------	---

Description

Le projet vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées à travers la mise en œuvre d'un plan "anti-solitude". Il s'agit, dans un premier temps, de recenser les initiatives existantes sur le territoire communal (cadastre), d'identifier les besoins des aînés via le conseil consultatif et de diffuser l'information sur les dispositifs déjà disponibles. Une collaboration étroite avec les maisons de repos et les associations locales est également prévue.

Résultats attendus

Le projet vise à la réduction du sentiment de solitude des publics concernés, à une meilleure orientation vers les services et activités existants, ainsi qu'à la création d'un réseau d'acteurs mobilisés. Il entend également permettre une augmentation de la participation à des activités collectives, une visibilité accrue des initiatives anti-solitude, le renforcement du lien social à l'échelle locale et la pérennisation d'actions concrètes au-delà de la mandature.

Périmètre et limites

Le projet s'adresse principalement aux aînés isolés, mais est ouvert à d'autres publics fragilisés.

Risques / Contraintes

- Difficulté à identifier et contacter les personnes isolées.
- Manque de ressources humaines et financières.
- Risque de doublon avec d'autres dispositifs.
- Dépendance à la mobilisation des partenaires.
- Nécessité d'un partenariat avec les maisons de repos, associations et services sociaux.
- Communication adaptée pour toucher les publics cibles.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nombre d'initiatives recensées et mises en réseau.
- Nombre de personnes orientées vers des activités.
- Taux de participation aux actions proposées.
- Fréquence des rencontres ou animations.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Externe
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

DELAUNOIS	Delphine
-----------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division Citoyenneté - DCI



Objectif stratégique - OS

Externe - 10 - E.OS.10. Être une Ville ouverte sur le monde et rayonnant à l'international



Objectif opérationnel - OO

Externe - OO.10.1. Renforcer les liens de solidarité internationale et promouvoir l'interculturalité.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
10.1.1.	Renforcer les liens de solidarité internationale et promouvoir l'interculturalité

Description

Le projet vise à réformer la gestion des actions menées en faveur de la solidarité internationale et de l'interculturalité. Parmi les actions principales : renouveler la convention avec la Maison internationale, évaluer les événements interculturels existants (comme Tournai Le Monde ou la Semaine du Commerce Équitable), et lancer les appels à projet WBI pour la période 2025-2030.

Résultats attendus

Obtenir une nouvelle convention avec la Maison internationale, réaliser une évaluation des événements liés à la solidarité internationale et soutenir activement les projets de solidarité internationale déposés auprès de Wallonie-Bruxelles International (WBI).

Périmètre et limites

Le projet concerne les actions de solidarité internationale et d'interculturalité organisées sur le territoire communal.

Risques / Contraintes

Travail avec des acteurs extérieurs à la Ville

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Renouvellement de la convention de partenariat : oui/non
Évaluation de la semaine du commerce équitable : oui/non
Plan d'actions pour améliorer la semaine du commerce équitable : oui/non
Évaluation de Tournai Le Monde : oui/non
Plan d'actions pour améliorer l'impact de la Ville dans "Tournai Le Monde" : oui
Nombre de projets de solidarité internationale déposés auprès de WBI.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Externe

Mandataire porteur	
Nom	Prénom
DELAUNOIS	Delphine

Services - Groupes - Partenaires
Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Interne - 1 - IOS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.11.1. Apporter une attention particulière à la sécurité, au bien-être, au respect et à la motivation du personnel, au développement de ses compétences, au partage de son expertise, et au dialogue social.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

11.1.1. Réviser de la procédure d'accueil

Description

Le projet consiste à moderniser la procédure d'accueil afin d'assurer une intégration harmonisée, transversale, sécurisée et conforme au cadre légal pour tous les membres du personnel. Le projet comprend également la poursuite de la dématérialisation des processus liés à l'accueil.

Résultats attendus

Réalisation d'un audit des procédures existantes et leur mise à jour, mise à jour des checklists d'entrée, intégration des formations obligatoires, automatisation via outils digitaux, élaboration d'un guide d'accueil numérique et l'établissement d'un lien entre la fiche de poste les exigences de sécurités.

Périmètre et limites

Le projet vise l'accueil de tous agents entrant en fonction au sein de l'administration.

Risques / Contraintes

Contrainte: Dématérialisation des processus accessible à tous les travailleurs (y compris les travailleurs de terrain)

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Nouvelle procédure d'accueil
- Rédaction d'un guide d'accueil numérique

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction des ressources humaines - DRH



Objectif stratégique - OS

Interne - 1 - IOS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.11.1. Apporter une attention particulière à la sécurité, au bien-être, au respect et à la motivation du personnel, au développement de ses compétences, au partage de son expertise, et au dialogue social.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

11.1.2. Mettre en place une politique active de gestion de l'absentéisme

Description

Le projet vise à réduire l'absentéisme au sein de l'administration en améliorant la qualité de vie au travail et la prévention en matière de santé. Le projet prévoit de formaliser les procédures de suivi de l'absentéisme, de responsabiliser la ligne hiérarchique, d'intégrer les outils de mesure et de renforcer la prévention et le retour au travail.

Résultats attendus

Révision des procédures d'absence, le déploiement du facteur de Bradford comme outil de mesure, la formation des managers aux entretiens de retour, la définition de seuils d'intervention pour la DRH, la planification des remplacements, l'intégration des obligations légales récentes, la mise en place de campagnes santé et prévention, ainsi que la création d'un dispositif de réintégration accompagnée pour les agents revenant après une absence.

Périmètre et limites

Le projet couvre l'ensemble des services de l'administration communale.

Risques / Contraintes

Nécessité de bien articuler prévention, accompagnement et respect des obligations légales.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Diminution du taux d'absentéisme, mesuré annuellement sur la base de statistiques.

Priorité

Synergies

Volet

Mi-mandat

Commune

Interne

Mandataire porteur

Nom

Prénom

MARGHEM

Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction des ressources humaines - DRH



Objectif stratégique - OS

Interne - 1 - IOS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.11.1. Apporter une attention particulière à la sécurité, au bien-être, au respect et à la motivation du personnel, au développement de ses compétences, au partage de son expertise, et au dialogue social.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

11.1.3. Réviser la politique d'évaluation

Description

Le projet consiste à réviser la politique d'évaluation et d'en faire un levier de performance, de développement et de dialogue constructif au sein de l'administration. Il prévoit de repenser la méthode de cotation, de développer un outil basé sur les objectifs et les compétences et de former la hiérarchie à l'entretien qualitatif.

Résultats attendus

L'évaluation du système actuel, la conception d'un nouveau modèle d'évaluation, la réalisation d'une phase test sur des équipes pilotes, la création d'un formulaire structuré intégrant les objectifs, compétences et collaboration, l'intégration des parcours de formation dans l'entretien, la formation des managers, la communication du dispositif aux travailleurs pour favoriser l'adhésion, ainsi que l'intégration dans le cycle RH global.

Périmètre et limites

Le projet concerne la politique d'évaluation de tous les agents.

Risques / Contraintes

Pas de risques ou contraintes identifiées.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Création d'un nouveau formulaire d'évaluation (objectifs, compétences, formations, ...)

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction des ressources humaines - DRH



Objectif stratégique - OS

Interne - 1 - IOS.11. Être une administration efficiente et performante, valorisant ses agents à travers une gestion humaine, des opportunités de développement et un cadre de travail motivant



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.11.2. Viser l'efficacité, la qualité et quantité de travail, la polyvalence, la disponibilité, la créativité et l'initiative, l'esprit d'équipe, de coopération et la sociabilité, le sens de l'organisation.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

11.2.1.	Réviser la charte des valeurs
---------	-------------------------------

Description

Le projet consiste à réviser la charte des valeurs de l'administration afin de fédérer les agents autour de valeurs partagées renforçant ainsi la cohésion, le sens au travail et la qualité du service public rendu aux citoyens. Cette démarche implique d'identifier les valeurs fondamentales portées par l'administration et ses agents, de décliner ces valeurs en comportements attendus et leviers managériaux et d'intégrer ces valeurs dans les pratiques RH, de communication et de gestion d'équipe.

Résultats attendus

- Organiser des ateliers participatifs avec les agents de différents métiers et niveaux hiérarchiques pour faire émerger les valeurs vécues et souhaitées
- Élaborer une charte des valeurs, validée par le Comité de direction et représentative de l'ensemble des services.
- Traduire chaque valeur en comportements observables, repères managériaux et indicateurs concrets.
- Intégrer les valeurs dans les processus RH : recrutement, accueil, évaluation, formation, communication.
- Créer des supports visuels et narratifs autour des valeurs (affiches, témoignages, vidéos internes, objets symboliques).
- Déployer des formations et sensibilisations à la culture des valeurs, en particulier pour l'encadrement.
- Évaluer régulièrement la perception et l'appropriation des valeurs à travers un baromètre interne.

Périmètre et limites

Le projet concerne l'ensemble des services et des agents de l'administration.

Risques / Contraintes

Pas de risques identifiés.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Rédaction et validation d'une nouvelle charte des valeurs.
- Utilisation quotidienne de la charte dans les processus RH.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Fin de mandat	Commune	Interne
---------------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MARGHEM	Marie Christine
---------	-----------------

Services - Groupes - Partenaires

Direction des ressources humaines - DRH



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - I.OS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

12.1.1. Mettre en place une application mobile destinée aux agents de l'administration et du CPAS de Tournai

Description

Ce projet consiste à mettre en place une application pour les agents de la Ville et du CPAS de Tournai, alimentée dynamiquement par l'intranet. Elle a pour objectif de renforcer la communication interne en rendant l'information accessible partout, à tout moment et pour tous, y compris pour les agents en mobilité. L'application facilite le partage de contenus clés, centralise les outils et actualités et crée un lien direct, fluide et personnalisé entre l'organisation et ses équipes. C'est un levier concret pour moderniser les services et mieux accompagner les agents.

Résultats attendus

Déploiement d'une application mobile fonctionnelle et accessible à l'ensemble des agents de la Ville et du CPAS, favorisant une communication interne efficace et moderne.

Périmètre et limites

L'application s'adresse exclusivement à tous les agents de la Ville et du CPAS.

Risques / Contraintes

- Selon le type d'application, cela pourrait nécessiter de faire évoluer l'intranet vers une nouvelle version.
- Disposer d'une base de données des agents tenue à jour.
- Nécessité de mettre en place une stratégie de diffusion de l'information .
- Mise à jour du règlement de travail.
- Utilisation de ce canal unique de communication pour les notes de services (éviter les doublons).
- L'application doit être fonctionnelle et opérationnelle en tout temps.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Taux de téléchargement et d'usage de l'application.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE





Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

12.1.2. Créer un Who's Who du personnel et des mandataires

Description

Ce projet a pour objectif d'améliorer le répertoire téléphonique de l'intranet actuellement utilisé par les agents, en le transformant en un Who's Who. Cette nouvelle version offrira une vision globale de l'ensemble des collaborateurs de la Ville et du CPAS de Tournai et permettra aux agents d'identifier rapidement les interlocuteurs, leurs rôles, services, etc.

Résultats attendus

Mise en ligne d'un Who's Who couvrant l'ensemble des agents et mandataires de la Ville et du CPAS de Tournai, accessibles à tous les agents des deux entités.

Périmètre et limites

L'outil est à usage exclusif des agents de la commune et du CPAS de Tournai.

Risques / Contraintes

- Disposer de données fiables et à jour nécessaires pour la pertinence du Who's Who.
- Disposer en amont d'une stratégie de mise à jour des données par la DRH.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

100% des agents et des mandataires de la Ville et du CPAS repris dans le répertoire.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE





Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
12.1.3.	Mettre en place le magasin en ligne des fournitures internes

Description

Les petites fournitures de l'administration sont centralisées et gérées par le service reprographie. Le fonctionnement actuel consiste à solliciter par mail les services/agents pour connaître leurs besoins qu'ils peuvent communiquer via une liste Excel.
Le projet consiste à moderniser le fonctionnement et ainsi développer un magasin virtuel que les services/agents pourront consulter et réaliser leur "shopping" en ligne, tout en visionnant les produits disponibles.
Cet outil devra être accessible sur l'intranet.

Résultats attendus

Magasin virtuel accessible sur l'intranet

Périmètre et limites

Ce magasin virtuel concernera exclusivement les fournitures administratives et non les fournitures techniques du magasin du Pont de Maire.
La gestion des stock s'intégrera dans un outil commun avec les fournitures informatiques, qui elles ne seront pas directement visibles par tous les utilisateurs.

Risques / Contraintes

Dépendance du projet à un autre (module de gestion des stocks via l'outil de gestion des services techniques et du patrimoine)
Fonctionnement optimal de l'intranet
Convivialité de l'outil

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Commandes en ligne réalisées dès janvier 2027

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

12.1.4. Développer les fonctionnalités de l'outil de gestion du courrier

Description

L'outil de gestion du courrier utilisé aujourd'hui a été implémenté en 2021. Toutes les fonctionnalités ne sont pas utilisées. Le projet vise donc à :
- évaluer le fonctionnement existant avec l'ensemble des services (courrier entrant/sortant, base de contacts, etc) et corriger
- déployer toutes les fonctionnalités de l'outil (gestion de dossiers, archivage/plan de classement, gestion des tâches, etc).
La signature électronique sera intégrée en temps opportun (cf. projet ID 1430).
Cet outil également utilisé par le CPAS, des concertations seront initiées.

Résultats attendus

Le projet vise à optimiser le traitement, le suivi, l'archivage et la traçabilité des courriers entrants et sortants.
L'objectif est que toutes les fonctionnalités de l'outil de gestion du courrier soient pleinement opérationnelles et utilisées par l'ensemble des services concernés.

Périmètre et limites

Le projet concerne tous les services communaux utilisant l'outil.
La mise en œuvre de la signature électronique ne fait pas partie de ce projet.

Risques / Contraintes

Adhésion des services à la phase évaluative
Limite des réponses d'IMIO aux questions ou solutions à trouver (RH, finances, etc).
Problèmes potentiels liés à la sécurité et à la protection des données.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation
--

Réalisation d'un diagnostic de l'utilisation actuelle du logiciel.

Actualisation de la base de données des contacts et adaptation de son accessibilité.

Développement de la gestion des tâches.

Implémentation de la fonctionnalité de gestion de dossiers et d'archivage.

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MARGHEM	Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction générale - DGE



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.1.5.	Renforcer la gouvernance de l'information pour une meilleure gestion des données papiers et numériques	
Description		
Le projet vise à renforcer la gouvernance de l'information au sein de l'Administration communale afin d'améliorer la gestion des données papiers et numériques. Il prévoit la création d'un comité de gouvernance de l'information, composé des Directeurs généraux, de la Direction informatique, de la Direction générale, des Ressources humaines, de la Direction juridique et de la Déléguée à la protection des données, pour encadrer la gestion documentaire et superviser la digitalisation de l'Administration. Avec l'appui d'un marché public de consultance, le projet comprend la rédaction et l'opérationnalisation d'un tableau de gestion documentaire pour tous les services, la sensibilisation et la formation des agents, l'organisation de "cleaning days" pour trier et classer les documents, ainsi que la mise en place d'un outil transversal de gestion de données pour le service Archives, incluant la dématérialisation des flux et l'archivage numérique.		
Résultats attendus		
Création d'un comité de gouvernance et mise en place de réunions régulières, diffusion et mise en œuvre d'un manuel de gouvernance des données, réalisation d'un tableau de gestion documentaire pour chaque service de l'Administration et l'implémentation d'outils de gestion des données pour le service Archives.		
Périmètre et limites		
Le projet couvre la manière dont les données et documents sont gérés et archivés au sein de l'Administration.		
Risques / Contraintes		
Contraintes organisationnelles et budgétaires.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Décision collège de création du comité de gouvernance. Rédaction d'un manuel de gouvernance des données. Lancement d'un marché public de consultance. Création de la dématérialisation des demandes auprès du service Archives par le service informatique. Acquisition d'un logiciel de gestion des archives (papier et numérique).		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction juridique - DJU		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.1.6.	Digitaliser différents services administratifs et techniques	
Description		
Le projet vise la digitalisation de différents services administratifs : en priorité le service patrimoine et le service logement ainsi que l'informatisation complète des services techniques. Le projet inclut le développer/implémenter un outil destiné à améliorer la gestion de l'espace public par l'ensemble des services concernés.		
Résultats attendus		
Informatisation complète du service technique ainsi que la digitalisation de trois procédures au sein des service patrimoine et logement. Développement d'un outil partagé destiné à améliorer la gestion de l'espace public pour une meilleure coordination sur le terrain.		
Périmètre et limites		
Les services concernés par le projet sont les suivants: Service technique, service patrimoine, service logement.		
Risques / Contraintes		
- Nécessité d'un accompagnement au changement - Contraintes budgétaires		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Logiciels à disposition des services concernés - Déploiement de l'outil de gestion de l'espace public - Informatisation complète du service technique - Informatisation de 3 procédures dans deux autres services (patrimoine et logement)		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction informatique - DIN		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficace etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
12.1.7.	Renforcer la sécurité informatique

Description

Le projet vise à renforcer la sécurité informatique de l'administration communale et du CPAS de Tournai. Il comprend la rédaction de plans de reprise (PRA) et de continuité d'activité (PCA), la création d'un comité de sécurité et la formation de l'ensemble du personnel en 2026-2029.

Résultats attendus

Rédaction et validation par le collège communal des plans de continuité et de reprise d'activité (PCA/PRA) nécessaires en cas d'incident.
Mise en place d'un comité de sécurité chargé de coordonner les actions liées à sécurité informatique et d'assurer le suivi des dispositifs mis en place.
Formation de l'ensemble du personnel sur la sécurité informatique d'ici 2029.

Périmètre et limites

Le projet vise tous les services de l'administration communale et du CPAS de Tournai.

Risques / Contraintes

Nécessité d'assurer une veille technologique

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Validation des PCA/PRA par le Collège
- Mise en place du comité de sécurité
- Formation de tous les agents entre 2026 et 2029

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Direction informatique - DIN



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.1.8.	Mettre en place une politique de gestion des départs	
Description		
Le projet consiste à mettre en place une politique de gestion des départs permettant d'anticiper toutes les forme de départ du personnel, grâce à une procédure optimisée, tant humainement qu'administrativement.		
Résultats attendus		
Un meilleur accompagnement des départs à la pension, la mise en place d'une procédure administrative de gestion des départs moderne et transversale, ainsi que l'intégration des notions de transferts de compétences clefs sont les résultats attendus de ce projet.		
Périmètre et limites		
Le projet couvre tous les types de départs du personnel.		
Risques / Contraintes		
Difficulté à assurer un transfert des compétences en fonction des délais disponibles.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Réalisation d'un audit de la prise en charge de chaque type de départ (pension, licenciement, fin CDD, étudiants, ...) - La création d'une procédure de sortie structurée et dématérialisée. - Sensibilisation du management à la transmission des compétences.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction des ressources humaines - DRH		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.1. Intensifier la digitalisation des services de l'administration et l'utilisation d'outils et méthodes innovantes, tout en garantissant la sécurité et la protection des données.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.1.9.	Mettre en place la signature électronique	
Description		
Le projet vise la mise en place de la signature électronique pour les mandats de paiements dans un premier temps, puis élargie au courrier sortant.		
Résultats attendus		
Mise en place progressive de la signature électronique pour les mandats de paiement et pour les documents à destination des entreprises.		
Périmètre et limites		
Le projet vise l'utilisation progressive de la signature électronique, en commençant par les mandats de paiement.		
Risques / Contraintes		
- Bases légales pour l'utilisation de la signature électronique - Obligation d'envoyer exclusivement par voie électronique les documents signés électroniquement		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Utilisation de la signature électronique		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MITRI	Caroline	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction informatique - DIN		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.2. Améliorer l'organisation pour une meilleure communication interne, transversalité, circulation de l'information, coopération entre les services, et pour une meilleure répartition des charges de travail.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.2.1.	Moderniser le département des cimetières (service des affaires administratives et sociales)	
Description		
Le projet vise à optimiser le fonctionnement du département des cimetières en modernisant les pratiques administratives, en rationalisant les processus internes, et en déployant des outils numériques. L'objectif est d'améliorer à la fois l'efficacité des services rendus aux citoyens et la gestion interne du service.		
Résultats attendus		
Meilleure coordination et répartition du travail, montée en compétences des agents. Réduction des erreurs, homogénéisation des pratiques, gain de temps. Amélioration du suivi des dossiers, accès rapide et sécurisé aux informations. Meilleure gestion des sépultures et des emplacements disponibles, valorisation du patrimoine funéraire. Réduction des délais de facturation, meilleure communication avec la direction financière. Coordination renforcée avec la division maintenance, vision globale et pilotage plus efficace.		
Périmètre et limites		
Le projet concerne le département des cimetières relevant du service des Affaires Administratives et Sociales de la Ville de Tournai.		
Risques / Contraintes		
- Mauvaise collaboration entre le service des affaires administratives et sociales et la division maintenance - Risque de refus d'acquisition du logiciel de cartographie		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Délai moyen de traitement des demandes/de facturation - Déploiement d'outils numériques : oui/non - Réduction des erreurs		
Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Citoyenneté - DCI		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.2. Améliorer l'organisation pour une meilleure communication interne, transversalité, circulation de l'information, coopération entre les services, et pour une meilleure répartition des charges de travail.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.2.2.	Améliorer les procédures internes de collaboration entre les services des Affaires administratives et sociale et les services de la Division Gestion du territoire	
Description		
Le projet vise à renforcer la collaboration entre le service des Affaires administratives et sociales (AAS) et la Division Gestion du Territoire (DGT). Il s'agit de structurer la circulation de l'information entre ces services et de recourir à des outils numériques partagés pour fluidifier les processus internes.		
Résultats attendus		
Une exploitation de manière cohérente et optimale par chaque service du logiciel ICAR. Vision commune des situations, meilleure articulation avec la Direction gestion du territoire. Instauration d'un processus fluides, délais maîtrisés, meilleure efficacité administrative, aboutissement des dossiers.		
Périmètre et limites		
Le projet concerne le Service des Affaires administratives et sociales (AAS) et la Division Gestion du territoire (DGT);		
Risques / Contraintes		
- Bonne utilisation du logiciel ICAR - Nécessité d'une harmonisation des pratiques et des procédures - Résistance au changement		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Encodage systématique des informations dans le logiciel ICAR tant par le service des affaires administratives et sociales que par la division gestion du territoire - Réduction des délais de transmission des informations entre les services - Réduction du délais de traitement des dossiers		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Division Citoyenneté - DCI		



Objectif stratégique - OS

Interne - 2 - IOS.12. Être une administration structurée, agile et efficiente etc..



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.12.2. Améliorer l'organisation pour une meilleure communication interne, transversalité, circulation de l'information, coopération entre les services, et pour une meilleure répartition des charges de travail.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.2.3.	Créer une procédure dématérialisée pour les demandes d'avis en matière de protection des données à caractère personnel.	
Description		
Ce projet vise à concevoir et mettre en œuvre une procédure entièrement dématérialisée permettant aux services internes de soumettre des demandes d'avis relatives à la protection des données à caractère personnel. Cette procédure vise à garantir une traçabilité, une centralisation et une meilleure gestion des demandes, tout en réduisant les délais de traitement et en assurant la conformité juridique des traitements de données.		
Résultats attendus		
Création d'une procédure dématérialisée pour la demande d'avis en matière de protection de données à caractère personnel accessible aux agents de la Ville et du CPAS de Tournai. L'objectif étant la centralisation des demandes sur une seule et même plateforme, avec la possibilité de créer une sorte de "bibliothèque" des avis. ce système permettra une meilleure traçabilité des demande en vue d'une meilleure gestion.		
Périmètre et limites		
La procédure concernerait les demandes d'avis en interne, puisqu'une procédure dématérialisée existe pour les demandes d'exercice des droits RGPD dont disposent les citoyens. Pas d'automatisation des avis : les avis nécessiteront toujours une analyse humaine. Dépendance liée à la disponibilité du DPO pour instruire les demandes.		
Risques / Contraintes		
Contraintes budgétaires et de ressources humaines. Risques: Non-adoption par les utilisateurs : réticence au changement ou manque de formation. Dépendance technique : indisponibilité de la plateforme, bugs ou erreurs de traitement.		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
Mise en place de la procédure dématérialisée.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction générale - DGE		

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet	
12.2.4.	Mettre en place une collaboration plus étroite entre les services des Ressources Humaines de la Ville et du CPAS	
Description		
Le projet vise à optimiser les ressources humaines en renforçant la collaboration entre les services RH de la Ville et du CPAS. Le projet prévoit ainsi la mutualisation, l'harmonisation et la formalisation des synergies et des pratiques existantes entre la Ville et CPAS.		
Résultats attendus		
Le projet devrait aboutir à une cartographie précise des processus RH actuels des deux entités, à l'identification des doublons et bonnes pratiques, et à la mise en place de groupes de travail communs. Il vise également l'harmonisation des statuts pécuniaires, la mutualisation des outils et documents RH, ainsi qu'un plan clair de transfert des missions.		
Périmètre et limites		
Le projet concerne les services RH de la Ville et du CPAS de Tournai.		
Risques / Contraintes		
- Procédures propres à chaque entité, tenant compte des spécificités des métiers. - Nécessité d'un accompagnement financier des développements éventuels		
Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation		
- Harmonisation des statuts pécuniaires. - Mutualisation des outils et documents RH.		
Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction des ressources humaines - DRH		



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - I.OS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.1. Gérer les finances et ressources communales de manière prudente, rigoureuse et pérenne, pour répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis futurs.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

13.1.1. Améliorer le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement

Description

Le taux de réalisation des frais de fonctionnement est un indicateur de gestion budgétaire qui permet d'évaluer dans quelle mesure les crédits prévus pour les frais de fonctionnement ont été effectivement utilisés au cours d'une période donnée (souvent une année).
Le taux de réalisation des frais de fonctionnement correspond au rapport entre les dépenses réellement engagées et les crédits budgétaires prévus pour ces mêmes frais.
 $\text{Taux de réalisation (\%)} = (\text{Crédits budgétaires de fonctionnement prévus} / \text{Dépenses réelles de fonctionnement}) \times 100$
La région Wallonne a recommandé à plusieurs reprises d'améliorer le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement.
Taux de réalisation compte 2022 : 85,35 %
Taux de réalisation compte 2023 : 82,90 %
Taux de réalisation compte 2024 : 82,32 %

Résultats attendus

85% du taux de réalisation en 2025
90% du taux de réalisation en 2026

Périmètre et limites

Un faible taux de réalisation signifie que des budgets de dépenses sont inscrits et donc demandent des financements budgétaires alors que ces dépenses ne sont pas nécessaires.
Les bénéficiaires de ce projet sont donc tous les services communaux, les citoyens, la Région, ...

Risques / Contraintes

Une sous-évaluation des dépenses pour le bon fonctionnement du service.
Un manque d'implication des services.
Une résistance au changement.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Le taux de réalisation des frais de fonctionnement correspond au rapport entre les dépenses réellement engagées et les crédits budgétaires prévus pour ces mêmes frais.
 $\text{Taux de réalisation (\%)} = (\text{Crédits budgétaires de fonctionnement prévus} / \text{Dépenses réelles de fonctionnement}) \times 100$

Priorité	Synergies	Volet
Mi-mandat	Commune	Interne
Mandataire porteur		
Nom	Prénom	
MARGHEM	Marie Christine	
Services - Groupes - Partenaires		
Direction financière et comptable - DFC		



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - I.OS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.1. Gérer les finances et ressources communales de manière prudente, rigoureuse et pérenne, pour répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis futurs.

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

13.1.2. Mettre en place une procédure de centralisation des factures

Description

Le projet vise à implémenter progressivement, dans le logiciel ONYX, des données permettant la facturation de toutes les prestations effectuées par la Ville, à l'exception des prestations réglées via le prépaiement/paiement en ligne, afin de permettre la génération, l'envoi et le suivi de ces états de recouvrement.

Résultats attendus

- Améliorer l'efficacité du recouvrement en assurant la vérification des données à la base de la facturation, en systématisant et en uniformisant les procédures;
- Améliorer la lecture dans le logiciel de comptabilité en limitant les droits individuels;
- Améliorer le contrôle interne (exactitude, voire exhaustivité) en disposant de données plus fiables;
- Améliorer l'efficacité générale en déchargeant les services des tâches financières, lesquelles seront assurées par la DFC;
- Faciliter les démarches du citoyen en lui indiquant un seul interlocuteur pour les contestations de créances et les facilités de paiement;
- Veiller à l'image de la Ville en assurant l'unicité des documents et en améliorant la réactivité face aux contestations éventuelles ;

Périmètre et limites

Sont visés les états de recouvrement relatifs aux redevances (le recouvrement des taxes et des amendes étant déjà gérées via le logiciel) à l'exception des prestations payées via un paiement en ligne ou un prépaiement (lesquels ne donnent pas lieu à recouvrement).

Risques / Contraintes

- la résistance au changement: d'une part, les agents (de la DFC et des autres services) devront revoir l'organisation de leurs tâches. Certains risquent d'y voir une surcharge de travail plutôt qu'une rationalisation globale. D'autre part, la mise en place des règlements et des canevas dans le logiciel donnera inévitablement lieu à des bugs, erreurs à corriger, dysfonctionnements à améliorer etc.: il faudra donc veiller à assurer la sérénité de chacun et l'esprit positif de tous les intervenants, tout au long du processus d'implémentation.
- la réduction de l'implication dans le processus de facturation :les agents des services devront être particulièrement sensibilisés à l'importance de la fiabilité des données fournies afin d'assurer une facturation et un recouvrement efficaces. Même s'ils n'établissent plus les états de recouvrement, leur rôle dans la collecte et la transmission des données est primordiale pour assurer l'efficacité du processus.
- les contraintes informatiques liées aux interfaces entre plusieurs logiciels. Certains services travaillent avec un logiciel spécifique. Tout comme pour les crèches actuellement, il faudra déterminer le moyen de transmission des informations d'une application à l'autre. Cette faisabilité (ou non) pourra avoir une répercussion sur le périmètre.
- il faudra créer un nouveau compte charnière lié au compte principal, afin de permettre l'intégration des codas et les affectations automatiques.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Amélioration du pourcentage de perception;
- Diminution du nombre de non valeurs et d'irrécouvrables dus à des erreurs dans les données de facturation et de recouvrement.

Priorité

Mi-mandat

Synergies

Commune

Volet

Interne

Mandataire porteur

Nom

MARGHEM

Prénom

Marie Christine

Services - Groupes - Partenaires

Direction financière et comptable - DFC



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - IOS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.1. Gérer les finances et ressources communales de manière prudente, rigoureuse et pérenne, pour répondre tant aux besoins actuels qu'aux défis futurs.

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

13.1.3.	Digitaliser les factures entrantes, de leur réception à leur paiement
---------	---

Description

Faciliter la liaison et la gestion entre les bons de commandes, les factures entrantes et les mandats de paiement (processus zéro papier pour le traitement des dépenses).

Résultats attendus

- diminution du temps de traitement des pièces
- réduction du délai de paiement des fournisseurs
- accessibilité par tous les services de l'administration via un navigateur web ou un appareil mobile
- digitalisation de l'ensemble des pièces relatives aux pièces entrantes et poursuite du processus de dématérialisation via intégration de signature électronique des mandats

Périmètre et limites

Périmètre : administration communale

Limite : budget

Risques / Contraintes

- Budget complémentaire pour intégrer le module dans la plateforme existante
- Formation du personnel communal

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- pourcentage de digitalisation des factures entrantes
- réduction du délai de paiement des fournisseurs

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune	Interne
-----------	---------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MARGHEM	Marie Christine
---------	-----------------

Services - Groupes - Partenaires

Direction financière et comptable - DFC



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - IOS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.2. Maximiser les synergies, collaborations et mutualisations (avec le CPAS, d'autres communes, d'autres institutions).

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

13.2.1.	Mettre en place une synergie entre les services Archives Ville et CPAS
---------	--

Description

Mutualiser les ressources humaines entre le service Archives Ville et le service Archives CPAS.

Résultats attendus

Création d'un service Archives unique et opérationnel.

Périmètre et limites

Mise en commun la gestion des archives Ville et CPAS : optimisation des ressources et amélioration de la qualité du service rendu.

Risques / Contraintes

Contraintes organisationnelles.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

Mutualisation des ressources humaines.

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne
-----------	-----------------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MARGHEM	Marie Christine
---------	-----------------

Services - Groupes - Partenaires

Direction juridique - DJU



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - IOS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.2. Maximiser les synergies, collaborations et mutualisations (avec le CPAS, d'autres communes, d'autres institutions).

Projet inclus dans cet objectif

N°	Nom du projet
----	---------------

13.2.2.	Créer un stock de consommables pour les services techniques
---------	---

Description

Le projet vise à créer un stock de consommables pour les services techniques afin d'améliorer la gestion des matériaux liés à l'électricité, au chauffage et à la plomberie. Il s'agit de choisir des matériaux et consommables adaptés aux besoins des différents services techniques de la Ville et du CPAS. Le projet inclut la mise en place d'un service d'achat mutualisé qui permettrait de générer des économies d'échelle à plusieurs niveaux.

Résultats attendus

Création d'un stock centralisé de consommables pour les services techniques de la Ville et du CPAS, permettant une gestion unifiée des produits liés à l'électricité, au chauffage et à la plomberie. Tous les articles seront gérés via ce stock magasin unique, situé au PDM et achetés à partir d'un article budgétaire spécifique « stock » à créer. Cette organisation vise à améliorer la gestion des approvisionnements, à rationaliser les achats et à favoriser des économies d'échelle grâce à un service d'achat synergisé entre les différentes entités.

Périmètre et limites

Le projet vise la création d'un seul magasin situé au Pont-de-Maire pour la gestion des stocks Ville/CPAS.

Risques / Contraintes

Le projet dépend d'un accord entre les directions financière et comptable de la Ville et du CPAS sur la création d'un stock et la possibilité d'une affectation comptable en sortie de magasin.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Création d'un service achat synergisé pour la Ville et le CPAS
Mise en place du stock magasin au Pont de Maire avec le suivi budgétaire

Priorité	Synergies	Volet
----------	-----------	-------

Mi-mandat	Commune et CPAS	Interne
-----------	-----------------	---------

Mandataire porteur

Nom	Prénom
-----	--------

MITRI	Caroline
-------	----------

Services - Groupes - Partenaires

Division maintenance - DMA



Objectif stratégique - OS

Interne - 3 - IOS.13. Être une administration responsable et transparente, garantissant une gestion rigoureuse et maîtrisée des ressources et finances publiques, adaptée à l'ambition de développement de la Ville



Objectif opérationnel - OO

Interne - OO.13.2. Maximiser les synergies, collaborations et mutualisations (avec le CPAS, d'autres communes, d'autres institutions).

Projet inclus dans cet objectif

N° Nom du projet

13.2.3. Centraliser les archives de la Ville et du CPAS dans un bâtiment unique

Description

Le projet consiste à construire un nouveau bâtiment sur le site des anciens abattoirs pour y rassembler toutes les archives de la Ville et du CPAS afin d'optimiser la gestion documentaire. Des espaces agréés seront également prévus pour accueillir les réserves des musées. Les espaces résiduels seront utilisés par les services techniques, en aménageant une liaison avec le bâtiment du Pont de Maire.

Résultats attendus

Rassemblement des Archives de la Ville et du CPAS dans un bâtiment unique renforçant les synergies entre les deux entités.
Créer un espace pour les réserves des musées.
Aménager des espaces supplémentaires pour les services techniques

Périmètre et limites

Intégration ou non de la reprographie et de la cellule courrier à ce projet.

Risques / Contraintes

- Normes pour l'agrément des réserves des musées
- Le site des anciens abattoirs devra préalablement faire l'objet d'une dépollution.

Indicateur(s) de résultat et/ou de réalisation

- Déménagement de toutes les archives Ville et CPAS dans le nouveau bâtiment unique.
- Fin des contrats de location des différents magasins d'archives actuels (Stade Varenne et Ancien Hôpital Militaire).

Priorité	Synergies	Volet
Fin de mandat	Commune et CPAS	Interne

Mandataire porteur

Nom	Prénom
MITRI	Caroline

Services - Groupes - Partenaires

Division technique - DTE